



UNIVERSITÉ MOULOUD MAMMERI TIZI OUZOU  
FACULTÉ DES SCIENCES ÉCONOMIQUES, COMMERCIALES  
ET DES SCIENCES DE GESTION  
DÉPARTEMENT DES SCIENCES ÉCONOMIQUES



# MÉMOIRE

*En vue de l'obtention du diplôme de Master en Sciences Economiques*

*Option : Economie et finance locale*

**Thème :**

*L'impact du dispositif d'aide a l'entreprenariat local  
a travers l'ANADE :cas de la wilaya de  
Tizi-Ouzou opportunités et contraintes*

**Présenté par :**

Amrani Morad  
Lounici Mustapha

**Dirigé par :**

M<sup>me</sup> AOUCHE- CHENOUNE Ouarda

**Membres du Jury :**

- ❖ Présidente : M<sup>me</sup>. AHMED ZAIDE Malika, Professeure à UMMTO
- ❖ Examinatrice : M<sup>me</sup>. RAMDINI Samira, MCB à UMMTO
- ❖ Promotrice : M<sup>me</sup>.AOUCHE- CHENOUNE Ouarda, MCB à UMMTO

*Promotion 2020-2021*

# **REMERCIEMENTS**

**D'ABORD, NOUS REMERCIONS DIEU LE TOUT PUISSANT DE NOUS AVOIR**

**ACCORDÉ LA SANTÉ ET LA VOLONTÉ POUR ACCOMPLIR CE MODESTE**

**TRAVAIL.**

**NOUS TENONS À REMERCIER MADAME CHENOUNE POUR SON**

**ENCADREMENT ET SES ORIENTATIONS POUR LA RÉALISATION DE CE**

**TRAVAIL.**

**AINSI, NOUS REMERCIONS ÉGALEMENT TOUTE PERSONNE AYANT**

**CONTRIBUÉ DE PRÉS OU DE LOIN À LA RÉALISATION DE CE TRAVAIL.**

# *Dédicaces*

*Je dédie ce travail :*

*A celle qui m'a couvert de tendresse d'amour et qui n'a rien épargné*

*pour me voir heureux, à toi ma chère mère ;*

*A la source de ma persévérance, mon plus grand pilier toi mon cher*

*père ;*

*A mes frères et sœurs ;*

*Mon binôme Mustapha et toute sa famille ;*

*A tous mes amis(es).*

*Morad*

# *Dédicaces*

*Je dédie ce travail :*

*A celle qui m'a couvert de tendresse d'amour et qui n'a rien épargné*

*pour me voir heureux, à toi ma chère mère ;*

*A la source de ma persévérance, mon plus grand pilier toi mon cher*

*père ;*

*A mes frères et sœurs ;*

*Mon binôme Morad et toute sa famille ;*

*A tous mes amis(es).*

*Mustapha*

## Liste d'abréviation

**ANSEJ** : Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes

**ANADE** : Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat

**ANDI** : Agence nationale de développement de l'investissement

**ANGEM** : Agence nationale pour la gestion des micros crédits

**CNAC** : Caisse nationale d'assurance chômage

**FMI** : Fond monétaire international

**CNI** : Conseil national de l'investissement

**PME** : Petite et moyenne entreprise

**TPE** : Très petite entreprise

**APCE** : Agence pour la création d'entreprise

**OCDE** : Organisation de coopération et de développement économique

**EPP** : Evaluation des politiques publiques

**ONG** : Organisation non gouvernementale

**PNR** : Prêt non rémunéré

**ADS** : Agence de développement sociale

**CNAS** : Caisse nationale des assurances sociales

## SOMMAIRE

<b>Introduction Générale.....</b>	<b>1</b>
<b>Chapitre I : L'entrepreneuriat et l'esprit d'entreprise chez les jeunes. ....</b>	<b>6</b>
<b>Introduction. ....</b>	<b>6</b>
<b>Section 1 : Concept de l'entrepreneuriat. ....</b>	<b>7</b>
<b>Section 2 : L'esprit d'entreprises ; élément de définition.....</b>	<b>15</b>
<b>Section 3 : Notion de création d'entreprise. ....</b>	<b>25</b>
<b>Conclusion.....</b>	<b>32</b>
<b>Chapitre II : Evolution de l'entrepreneuriat et des politiques publiques en faveur de la création d'entreprises en Algérie .....</b>	<b>33</b>
<b>Introduction. ....</b>	<b>34</b>
<b>Section 01 : Evolution de l'entrepreneuriat et les politiques publiques en Algérie. ....</b>	<b>35</b>
<b>Section 02 : La petite entreprise et son financement en Algérie.....</b>	<b>44</b>
<b>Section 03 : Les dispositifs et les structures d'aide et d'accompagnement à la création d'entreprise en Algérie. ....</b>	<b>48</b>
<b>Conclusion.....</b>	<b>53</b>
<b>Chapitre III : Résultats et analyses du dispositif ANSEJ/ ANADE dans la Wilaya de Tizi-Ouzou.....</b>	<b>54</b>
<b>Introduction. ....</b>	<b>55</b>
<b>Section 01 : La démarche méthodologique. ....</b>	<b>56</b>
<b>Section 02 : Présentation de l'agence ANADE/ANSEJ .....</b>	<b>53</b>
<b>Section 03 : Analyse des activités de l'ANSEJ /ANADE. ....</b>	<b>68</b>
<b>Section 04 : Evaluation du dispositif ANADE/ANSEJ .....</b>	<b>81</b>
<b>Conclusion.....</b>	<b>97</b>
<b>Conclusion générale. ....</b>	<b>99</b>
<b>Références bibliographiques.</b>	
<b>Annexes.</b>	

# **Introduction générale**

## Introduction générale

L'entrepreneuriat est un phénomène complexe qui au cours du temps a pris plusieurs significations. Plusieurs auteurs et chercheurs dans ce domaine ont essayé d'apporter une définition pour ce concept. Parmi ces auteurs, nous citons Thierry Verstraete qui a défini l'entrepreneuriat comme étant un phénomène combinant un individu et une organisation, l'un se définit par rapport à l'autre et vice versa. (Thierry.V, 2000)

Selon Howard Stevenson (2001), l'entrepreneuriat est un processus qui amène les personnes à envisager la propriété d'une entreprise comme une option ou solution de carrière viable, à arriver avec des projets d'entreprise à apprendre à devenir des entrepreneurs, à lancer et à développer une entreprise.

Effectivement le terme entrepreneuriat s'articule autour d'un personnage et d'une organisation, il commence par une volante individuelle d'un futur entrepreneur. Cet entrepreneur qui était pour longtemps marginalisé dans la pensée économique car pour F.Quesnay, l'entrepreneur fait partie de la classe stérile, ne crée pas des richesses, mais il la fait juste circuler. C'est à partir des travaux de Schumpeter suivis par des chercheurs contemporains que l'entrepreneur trouva sa place dans l'économie.

Cependant, l'entrepreneur est devenu le personnage central de développement économique. Il défie le risque d'incertitude, exploite ses idées pour bénéficier au maximum des opportunités qui se présentent. Sa réussite dépend de sa capacité à créer de nouvelles idées et de les réaliser sous forme de projet d'entreprise.

En Algérie, la création d'entreprise est devenue aujourd'hui le mot d'ordre en matière de développement (Alili A, 2018, p02). La capacité des nouvelles entreprises à générer la croissance économique, des emplois et de l'innovation, justifie l'intérêt qu'elles suscitent (Nasroun.N, 2011, p6). Elles sont considérées comme source de richesse, la solution à tous les maux auxquelles la société et l'économie sont confrontées et c'est ce qui explique l'intérêt des Etats et des collectivités territoriales à prendre des mesures qui sont destinées à stimuler l'esprit d'entreprise. (Berber.N, 2014, p6)

Effectivement l'acte entrepreneurial est une démarche de création visant la satisfaction des besoins spécifiques du porteur de projet ainsi que la recherche d'une meilleure adéquation avec les besoins de son environnement.

Après de longues années de prohibition, l'Etat Algérien a complètement modifié son comportement vis-à-vis de l'investissement privé. De l'Etat investisseur des années soixante-dix (1970) et quatre-vingts (1980), il devient un Etat incitateur à partir des années quatre-vingt-dix (1990). (Aknine. S.R, 2014, p2)

Cette apostasie est se justifie par la crise économique qui a réduit la capacité budgétaire de l'Etat, sous l'égide d'un plan d'ajustement structurel, l'Etat s'est volontairement et brutalement, écarté de son rôle de premier investisseur. Il s'en est suivi un taux de chômage croissant qui passe de 6% à 37% en l'espace de quelques années, et une décroissantes de l'investissement productif de l'Etat. ( Aknine. S.R, 2014, p3)

Les pouvoirs publics reconnaissent de plus en plus que le développement économique et sociale ne peut se réaliser sans création d'activités économiques, et sans rapports durable entre les activités et les individus. L'entrepreneuriat constitue un enjeu économique et sociale fondamentale, vu sa contribution potentielle a la réduction de la pauvreté et a l'octroi de nouveaux moyens aux catégories défavorisés, élément essentiel et tangible de la dynamique du développement, la création d'entreprise constitue le moteur du renouvellement du tissu économique, de la création d'emplois, de la stimulation de l'esprit d'entreprise, de la créativité et de l'innovation. (Mouloud.A, 2010, p6)

Dans le cadre de sa Stratégie de reforme, les autorités publiques ont mis en place des organes et des dispositifs nationaux destinés à promouvoir les initiatives individuelles et stimuler l'activité entrepreneuriale a l'image de l'ANDI<sup>1</sup>, CNAC<sup>2</sup>, ANJEM<sup>3</sup>, et ANSEJ<sup>4</sup>.

Parmi ces dispositifs l'ANSEJ, qui a été créé en 1996 et mis en place en 1997, est considéré comme la structure la plus mature dans le réseau d'accompagnement de création de la petite entreprise, se fixant comme missions principales : le soutien, le conseil et l'accompagnement des jeunes promoteurs.

En 2020 il y a eu un changement de la dénomination et une restructuration de l'ANSEJ par l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE), et ce changement est venu pour donner l'importance à l'entrepreneuriat. Ces modifications introduites portent sur la révision des mesures de soutien et les avantages accordés aux

---

<sup>1</sup> ANDI : Agence nationale de développement de l'investissement.

<sup>2</sup> CNAC : Caisse nationale d'assurance chômage.

<sup>3</sup> ANGEM : Agence nationale pour la gestion des micros crédits.

<sup>4</sup> ANSEJ : Agence nationale de soutien a l'emploi des jeunes.

porteurs de projets, particulièrement la suppression de la condition d'être chômeur pour l'accès au bénéfice des avantages accordés par le dispositif.

Dans la wilaya de Tizi-Ouzou l'ANADE /ANSEJ à financé 12 605 projets depuis 2010. Ces projets ont généré 28 233 postes d'emploi permanents. Il y'a plusieurs secteurs dont les deux premiers, le secteur de bâtiment, travaux publics et hydraulique occupe la premier place avec 35% et en seconde place on trouve le secteur des services avec 28,81% des projets créés, et loin dernière on trouve la pêche avec (0,04%).

Vu le nombre des projets créés, la nouvelle restructuration de l'agence pour promouvoir l'entrepreneuriat, et les obstacles auxquels sont confrontés les porteurs de projet tel que le manque d'accompagnement, lenteurs et lourdeurs administratives, vu aussi les avantages financiers et fiscaux offert par le dispositif , cela nous a poussé à vouloir travailler sur les politiques de ANSEJ/ l'ANADE et d'étudier leurs impacts sur l'entrepreneuriat local. A cet effet nous avons effectué des enquêtes auprès des promoteurs de projet qui ont sollicité les services de l'ANADE/ANSEJ et des entretiens avec le personnel de l'ANADE . Et c'est dans ce cadre que s'inscrit notre problématique, notre question principale se présente comme suite :

### **Question principale :**

Quel est l'impact des politiques de l'ANADE/ANSEJ sur la création des entreprises et la promotion de l'entrepreneuriat local ?

A partir de cette question principale on va essayer de comprendre l'efficacité et la pertinence du dispositif et sa politique d'accompagnement , pour bien répondre à cette question nous l'avons subdivisé en quatre questions secondaires:

### **Questions secondaires :**

- **Q1** : Est-ce que on peut considérer l'ANADE /ANSEJ comme un levier de promotion de l'entrepreneuriat en Algérie ?
- **Q2** : Quelles sont les différentes politiques menés par le dispositif ANADE/ANSEJ pour inciter les jeunes à la création d'entreprises ?
- **Q3** : Est ce que l'ANAD/ANSEJ à mis en place les moyens nécessaires pour mettre en œuvre cette politique sur le terrain ?
- **Q4** : Quelles sont les contraintes et les opportunités auxquelles les porteurs de projets sont confrontés au niveau de l'ANADE/ANSEJ ?

## **Les hypothèses de recherche.**

Pour répondre à ces questionnements nous avons posé les hypothèses suivantes :

**-H1:** L'ANADE joué un rôle important dans la promotion de l'activité entrepreneuriale en termes de l'efficacité et de pertinence.

**-H2:** L'accompagnement est une politique efficace et pertinente qui offre une bonne orientation et sensibilisation pour le porteur de projet qui sollicite les services de l'ANADE/ANSEJ.

**-H3:** L'ANADE/ANSEJ n'a pas donné les moyens nécessaires ( moyens humains, moyens matériels, moyens financiers) pour mettre en œuvre cette politique sur le terrain.

## **Méthodologie de recherche:**

Pour mener à bien notre travail de recherche, nous nous sommes orientés vers la démarche suivante:

Tout d'abord, une première phase a consisté en une recherche documentaire relative à notre thématique à travers une consultation effectuée au niveau de la bibliothèque universitaire (ouvrages, thèses, mémoires, articles, revues, et rapports). Le but étant de préciser les concepts et les considérations théoriques relatives à notre thème. La deuxième phase a porté sur la collecte d'informations et de statistiques, qui s'est effectuée auprès de l'agence l'ANADE/ANSEJ. La troisième s'est déroulée sur terrain par des enquêtes, une auprès des jeunes promoteurs de projet à travers l'élaboration d'un questionnaire regroupant une série de questions relatives à notre étude. La deuxième consiste en les entretiens avec le personnel de l'ANADE/ANSEJ..

## **L'objectif de travail :**

L'objectif principal de notre travail consiste à étudier l'impacte du dispositif d'aide sur l'entrepreneuriat local, à travers une analyse de l'efficacité et la pertinence de dispositif et sa politique d'accompagnement, aussi de mettre à plat les obstacles et les facteurs de blocages.

Notre travail se divise en trois chapitres.

Le premier chapitre présente certaines clarifications et des concepts relatifs à l'entrepreneuriat et l'esprit d'entreprise chez les jeunes, et à la notion de création d'entreprises.

Le deuxième chapitre fera l'objet d'un éclairage global sur les politiques publiques en Algérie, ainsi que le cadre réglementaire et institutionnel en faveur de l'entrepreneuriat et la

## Introduction générale

---

---

création d'entreprises, ce chapitre mettra l'accent sur le dispositif d'accompagnement et son rôle dans le développement de l'esprit entrepreneurial.

Le troisième chapitre, sera consacré à la présentation des résultats. Dans un premier temps nous présentons le dispositif ANSEJ de la wilaya de Tizi-Ouzou, et après nos principaux résultats de nos enquêtes de terrain et leurs analyses.

# **Chapitre I :**

**L'entrepreneuriat et l'esprit d'entreprise  
chez les jeunes**

# **Chapitre 1 : L'entrepreneuriat et l'esprit d'entreprise chez les jeunes**

## **Introduction :**

Ce chapitre, apportera dans un premier temps un éclairage sur les fondement de l'activité entrepreneuriale, en soulignant la place importante occupée par l'entrepreneur dans la théorie économique, ainsi que les différents concepts et approches de base. Dans second temps une section sera consacrée sur l'esprit d'entreprise, puis l'entrepreneuriat locale et la création d'entreprises fera l'objet de troisième section.

La création d'entreprise par les jeunes attire aujourd'hui une attention particulière des instances locales, régionales, nationales et voire même internationales. Elle apparait comme une solution stratégique performante pour répondre aux problèmes d'insertion et de chômage des populations jeunes et devient un enjeu majeur dans les politiques de promotion de l'esprit d'entreprise des pays. Ainsi, elle est devenue un sujet incontournable depuis quelques années et les origines de cet intérêt sont diverses.

A partir de là, il est utile de signaler que le domaine de l'entrepreneuriat en Algérie ne cesse de connaitre un essor prompt et sans précédent. Cette démarche s'inscrit dans la volonté des pouvoirs publics algériens pour résorber le chômage et surtout celui des jeunes d'une part et pour déployer un esprit entrepreneurial s'incarnant dans le développement de l'action et l'initiative individuelle d'autre part.

# **Chapitre 1 : L'entrepreneuriat et l'esprit d'entreprise chez les jeunes**

## **Section 1: Concept de l'entrepreneuriat**

### **1. Définition de l'entrepreneuriat :**

La littérature relative au concept d'entrepreneuriat propose une grande variété de définition. Selon Thierry.V (2000) «L'entrepreneuriat est un phénomène trop complexe pour être réduit à une simple définition, son intelligibilité nécessitant une modélisation. Cette complexité exclut la possibilité d'une délimitation stricte et univoque de ses frontières sémantiques».

Le même auteur a défini l'entrepreneuriat comme «un phénomène conduisant à la création d'une organisation impulsée par un ou plusieurs individus s'étant associés pour l'occasion »(Verstrate.T, 2000, P37). Il considère l'entrepreneuriat comme un phénomène complexe qui peut être un type particulier d'organisation lancé par un entrepreneur qui agit pour atteindre ses objectifs. Ce terme d'entrepreneuriat contient le mot entrepreneur, donc la démarche entrepreneuriale est incitée par l'individu.

Selon JULIEN.P.A et MARCHESNAY.M (1996) le mot entrepreneuriat a été choisi au Québec par le conseil de la langue française, au détriment du terme anglais « entrepreneurship ». Ce mot désigne « l'état (la qualité) de celui ou de ceux qui sont entrepreneurs. Cet état résulte de plusieurs facteurs plus ou moins complémentaires, l'esprit d'entreprise, la création d'entreprise et l'action d'entreprendre ou de conduire une entreprise en étant entrepreneur.». ( Julien. P, 1996,p8),

L'entrepreneuriat est un processus de création de valeur par de « nouvelles combinaisons productives » qui constituent un formidable levier de croissance et d'innovation.

Par ailleurs, l'entrepreneuriat est aussi une dynamique de changement pour l'individu, ce dernier en s'investissant dans la création de son entreprise, est susceptible de changer de savoir faire, d'attitude, de valeurs, de statut sociale, etc. En ce sens l'entrepreneuriat est le rapport entre

( individu/ création de valeur). (Bruyat.C,2001, P 10).

### **2. Genèse et fondement de l'entrepreneuriat**

Le mot entrepreneur apparaît dès la fin du XVI<sup>ème</sup> siècle pour désigner toutes les personnes signant des contrats avec la royauté pour construire des fortifications, des ponts et des routes. D'ailleurs, Diderot le définit dans son encyclopédie de 1755, comme celui qui se charge d'un ouvrage. Dans la littérature économique, la figure de l'entrepreneur apparaît au début du XVIII<sup>ème</sup> siècle grâce à Richard Cantillon.

# **Chapitre 1 : L'entrepreneuriat et l'esprit d'entreprise chez les jeunes**

## **Historique et contexte de la génération.**

Richard Cantillon, banquier de profession qui a vécu à une époque où prévalaient encore les idées mercantilistes, il avait écrit son ouvrage sur la nature du commerce en général entre 1728 et 1730 ( Zumello.C, 2000, P13). Il est le premier à avoir présenté la fonction de l'entrepreneur et son rôle dans le développement économique. Il souligne notamment, dans son analyse du phénomène entrepreneurial, le rôle de l'incertitude et du risque. L'entrepreneur de Cantillon prend des risques, dans la mesure où il s'engage vis-à-vis d'un tiers de façon ferme, alors qu'il n'a pas de garantie certaine de ce qu'il peut en attendre. Depuis ce premier regard, les économistes n'ont pas cessé de s'intéresser à la figure de l'entrepreneur, conduisant à une multitude de définitions qui lui attribuent une variété de fonctions et de comportements.

Ainsi, Adam Smith considère que la fonction principale de l'entrepreneur consiste en l'accumulation du capital. Les économistes classiques qui viendront après lui, adoptent sa définition et confondent presque tous, la figure de l'entrepreneur et celle du capitaliste.

Toutefois Jean-Baptiste Say, industriel et banquier français, considéré comme le principal représentant de l'Ecole classique française, opte pour une approche plus différente, en assignant comme fonction principale à l'entrepreneur la combinaison des facteurs de production et l'organisation de la production. L'entrepreneur de Say est avant tout un preneur de risque qui investit son propre argent et coordonne des ressources qu'il se procure pour produire des biens. Il crée et développe des activités économiques pour son propre compte. En centrant son analyse sur la production, qu'il considère être le phénomène central de l'activité économique, Say place l'entrepreneur au centre du système productif. Au centre d'un faisceau de relations, l'entrepreneur est l'intermédiaire, d'une part, entre tous les agents qui participent au processus productif et, d'autre part, entre tous les agents pris en tant que groupe et le groupe des consommateurs. Il administre l'œuvre de la production ; il est le centre de plusieurs rapports ; il profite de ce que les autres savent et de ce qu'ils ignorent, et de tous les avantages accidentels de la production. L'entrepreneur de Say se distingue par certaines caractéristiques qui forment le métier d'entrepreneur ( Boutillier.S, 1995, p25 ) :

- ✓ Le besoin d'accomplissement : c'est-à-dire le besoin d'exceller et d'atteindre un certain but dans un certain but dans objectif d'accomplissement personnel;
- ✓ La prise de risque : l'entrepreneur prendrait des risques modérés , tandis que d'autres

## **Chapitre 1 : L'entrepreneuriat et l'esprit d'entreprise chez les jeunes**

encore considérons que la propension à prendre des risques est essence même de l'activités entrepreneuriale;

- ✓ L'esprit inventif : il s'agit de la préférence pour de nouvelles façons d'agir et de faire les choses;
- ✓ L'autonomie : se manifeste chez les individus qui préfèrent mettre en placent leurs propres objectifs , développer des plans d'action et contrôler eux-mêmes la réalisation des objectifs;
- ✓ La confiance en soi : il s'agit de la confiance en sa capacité a réalise efficacement certaines actions.

On peut résumer et affirmer que, l'entrepreneur combine les services productifs naturels, comme ceux du travail et du capital, et doit connaître l'état du marché. Pour surmonter les obstacles qui se dressent devant sa route, il doit sans cesse inventer, c'est-à-dire avoir le talent d'imaginer tout à la fois les meilleures spéculations et meilleurs moyens de les réaliser. Pour Say, devenir entrepreneur ne veut pas forcément dire être fortuné. Au contraire, car le besoin constitue souvent une sorte d'aiguillon grâce auquel l'aventure entrepreneuriale prend forme.

Joseph Schumpeter, est un théoricien qui occupe une place très spécifique dans l'Ecole autrichienne. Historien de la pensée économique, c'est également un théoricien des cycles qui a accordé une importance cruciale à la dynamique économique du système capitaliste (Zumello.C,2003, P20). Il affirme que le moteur de l'évolution est « l'exécution de nouvelles combinaisons », et l'agent qui est responsable de les exécuter n'est d'autre que l'entrepreneur. Pour Schumpeter, cet agent doit être capable de surmonter de nombreuses résistances, qui, dans la vie économique, se manifestent d'abord chez les groupes se sentant menacés par la nouveauté, puis chez ceux qui doivent collaborer pour exécuter l'innovation et enfin chez les consommateurs qui doivent accepter l'innovation. Et pour ce faire, il doit disposer d'une liberté d'esprit, qualité rare mais indispensable pour exécuter les combinaisons nouvelles.

### **Concepts de base de l'entrepreneuriat**

La définition de l'entrepreneur constitue l'un des aspects les plus importants et les plus difficiles de la théorie économique ( Casson.M,1991, P21). Le terme de l'entrepreneur semble avoir été introduit en économie, comme on vient de le citer au début de ce chapitre, par Cantillon, cependant Say fut le premier à avoir accordé de l'importance au chef d'entreprise. Ce terme fut indifféremment traduit

## **Chapitre 1 : L'entrepreneuriat et l'esprit d'entreprise chez les jeunes**

en anglais par marchand, aventurier, employeur, bien qu'un seul sens précis lui soit affecté, celui d'une personne qui entreprend un projet. En Angleterre, Mill.J.S popularisa ce terme qui avait toutefois presque disparu à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle de la littérature théorique.

Par ailleurs, les théoriciens de l'économie ont adopté une approche fonctionnelle tandis que les historiens économistes privilégiaient l'approche descriptive. La logique est en cela respectée. La théorie économique offre tout un assortiment de concepts et de techniques pour analyser l'affectation de ressources rares. La fonction de l'entrepreneur n'a jamais été considérée comme d'un intérêt économique capital sauf lorsqu'en dernier ressort elle apparaissait comme une ressource rare, alors que son importance sur le plan social était reconnue. Le problème de la théorie de l'entrepreneur vient de ce que ces deux approches n'ont jamais été intégrées. L'approche fonctionnelle est censée prévoir l'émergence d'un groupe particulier d'individus dotés d'un ensemble complexe et unique de caractéristiques susceptibles de leur permettre de remplir leurs fonctions avec beaucoup d'efficacité. Etant donné que quelques-unes, au moins, de ces caractéristiques sont observables, elles peuvent alors servir de base à une définition descriptive de l'entrepreneur.

On constate que l'entrepreneur est une personne à l'origine de la création d'une activité économique, dans la plupart des cas est un chef d'entreprise qui possède les compétences et la motivation suffisante pour créer une activité économique.

### **Fonction de l'entrepreneur**

Toute la structure de la théorie de l'entrepreneur repose sur la définition suivante :

« Un entrepreneur est quelqu'un de spécialisé dans la prise intuitive de décisions réfléchies, relatives à la coordination de ressources rares ». ( Casson.M.1991. p22 )

- ✓ Tout le monde est amené à prendre des décisions intuitives et réfléchies à un moment ou à un autre sans pour autant devenir un spécialiste. Ce dernier remplit en effet sa fonction non seulement pour son propre compte mais pour celui des autres. Dans une économie de marché,
- ✓ Une décision réfléchie correspond au fait que des individus distincts partageant les mêmes objectifs et agissant dans un même contexte, peuvent prendre des décisions opposées.
- ✓ La coordination peut être définie comme une réallocation avantageuse des ressources. Elle apparaît ainsi comme un concept dynamique par opposition à celui d'affectation qui est statique.

## **Chapitre 1 : L'entrepreneuriat et l'esprit d'entreprise chez les jeunes**

Cette notion saisit le fait qu'un entrepreneur est un agent de changement : il n'est pas simplement concerné par la perpétuation de l'affectation existante des ressources, mais par son amélioration.

✓ La restriction aux ressources rares limite le champ de l'étude à ce qui est généralement considéré comme économique.

Donc, Il faut insister sur le fait que cette définition est valable quel que soit le cadre institutionnel considéré. En effet, elle ne fait référence à aucun système économique type où opérerait l'entrepreneur ni à un genre particulier d'organisation ou d'institution auquel serait associé l'entrepreneur. La fonction d'entrepreneur peut être remplie avec différents genres d'individus dans des systèmes économiques différents.

### **Capital social de l'entrepreneur**

P. Bourdieu définit le capital social comme l'ensemble des ressources actuelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissance et d'inter reconnaissance ou en d'autre terme à l'appartenance à un groupe, comme ensemble d'agents qui ne sont seulement dotés de propriétés communes, mais aussi de par des liaisons permanentes et utiles. Puis, il ajoute : le volume du capital social que possède un agent particulier, dépend donc de l'étendue du réseau de liaisons qu'il peut effectivement mobiliser et du volume du capital possédé en propre par chacun de ceux auxquels il est lié. ( Uzunidis.D.1999. P48)

Le capital social de l'entrepreneur se décompose en capital financier, un capital- connaissance et un capital-relation. Le capital financier comprend l'ensemble des ressources financières de l'entrepreneur. Le capital-connaissance comprend l'ensemble des connaissances et savoir – faire techniques de l'entrepreneur, qu'il ait acquis en suivant une formation scolaire ou universitaire. Enfin, le capital-relation comprend l'ensemble des relations plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissances et d'inter reconnaissance. Il peut aussi s'agir de relations institutionnelles entretenues avec des institutions publiques ou privées de toutes natures que de relations informelles (amicales, familiales).

Pour accroître son faible capital-financier, l'entrepreneur exploite volontiers des relations informelles avec des bailleurs de fonds afin de contourner le manque de confiance que le banquier témoigne à son égard. Quant au capital-connaissance, il peut être faible ou important.

# **Chapitre 1 : L'entrepreneuriat et l'esprit d'entreprise chez les jeunes**

La création d'entreprise ne peut être isolée du milieu dans lequel se trouve l'entrepreneur potentiel. Ce milieu conditionne par ailleurs la valorisation du capital- social de l'entrepreneur, et inversement.

## **Types d'entrepreneurs.**

Il existe trois critères selon lesquels on va déterminer les différents types d'entrepreneurs, selon les conditions de la création, le profil du dirigeant et les conditions de l'innovation.

## **Conditions de la création**

Dans les années soixante (1960), Norman Smith a proposé une classification fameuse en distinguant l'entrepreneur artisan de l'opportuniste, après l'étude d'une population de créateurs d'entreprises dans une zone d'activités aux USA.

L'entrepreneur artisan crée son entreprise sans avoir la moindre expérience en matière de gestion. Il possède une compétence technique, et se localise dans des activités peu innovantes.

En revanche, l'entrepreneur opportuniste est plus âgé et plus chevronné particulièrement en matière de gestion. Il a mûri son projet, lié à une opportunité d'innovation, et part avec un capital personnel important, en bénéficiant d'appuis solides.

## **Profil du dirigeant**

### **✓ Le technicien**

Le premier s'intéresse avant tout aux conditions de fabrication du produit. Pour lui, il s'agit de mettre en valeur ses compétences professionnelles, son savoir-faire et son métier. On peut constater que l'entrepreneur technicien est proche de l'artisan de Norman Smith ; mais beaucoup d'ingénieurs qui créent leur propre entreprise, se révèlent davantage techniciens que managers et vice versa.

### **✓ Le manager**

Pour ce qui concerne le manager, il se focalise sur les problèmes liés à la gestion des ressources. Il sera attentif à la réduction des coûts, à l'économie de moyens, mais notamment pour les

# **Chapitre 1 : L'entrepreneuriat et l'esprit d'entreprise chez les jeunes**

investissements hors production.

## **Conditions de l'innovation**

Cette typologie est le fait de Miles et Snow, deux auteurs américains qui ont étudié la relation entre l'entrepreneuriat et l'innovation. Selon eux les types d'entrepreneurs sont au nombre de quatre :

### ✓ **Le prospecteur**

Il peut être considéré comme l'innovateur pur. Cette personne cherche en permanence des innovations, et elle n'est guère intéressée par la phase d'organisation et de mise en marché. Ce cas est très fréquent dans les activités de haute technologie, dans la mesure où les investissements de fabrication et de commercialisation dépassent largement les capacités d'un individu ; ces entreprises sont souvent rachetées par des groupes industriels puissants, et qui ont fait des filiales.

### ✓ **L'innovateur**

Il recherche systématiquement des innovations (de produit ou de procédé), qu'il exploite à fond lui-même. Cette personne possède une activité de veille technologique et concurrentielle très forte.

### ✓ **Le suiveur**

Le suiveur va imiter, suivre systématiquement, et de façon proactive et délibérée, les innovations qui apparaissent sur le marché.

### ✓ **Le réacteur**

Il adopte une stratégie émergente et réactive. L'entrepreneur s'adapte après-coup et au coup par coup. Cette attitude opportuniste, passive, peut s'avérer payante lorsque le degré de turbulence du secteur est assez faible.

# **Chapitre 1 : L'entrepreneuriat et l'esprit d'entreprise chez les jeunes**

## **Différentes approches de l'entrepreneuriat**

On a trois types d'approches, approche centrée sur les faits, approches basées sur les processus et approches centrées sur les individus.

**L'approche centrée sur les faits :** Répondant en quelque sorte à la question « *What* » (Que fait l'entrepreneur ?), cette première approche est une approche fonctionnelle directement héritée des grands auteurs de la Théorie Economique tels que Cantillon.R (1755), Schumpeter.J.A (1935) . Considérée comme la base historique de l'entrepreneuriat, l'approche fonctionnelle, celle des économistes, se donne pour objet de saisir l'impact de la création d'entreprise et le rôle des entrepreneurs dans ledéveloppement socio-économique des sociétés.

### **L'approche basée sur les processus**

La reconnaissance, même tardive, du caractère complexe et multidimensionnel de la création d'entreprise a inauguré l'ère de l'approche sur les processus entrepreneuriaux ( Julien.P.A, 2001, Hernandez.E.M, 1999). Elle répond à la question « *How* ». La diversité des entrepreneurs et de leurs projets d'entreprise a mobilisé plus d'un chercheur, une vingtaine peut-être, dans l'étude du processus entrepreneurial.

### **L'approche centrée sur les individus**

La deuxième approche ou approche par les traits cherche à identifier les caractéristiques des entrepreneurs et ce qui les démarque des publics non entrepreneurs. Elle répond aux questions « *Who and Why* » (Qui sont les entrepreneurs ? Pourquoi entreprennent-ils ?). La qualité d'entrepreneur est-elle innée ou acquise? Quel est le profil idéal de l'entrepreneur? Les spécialistes des sciences du comportement ont voulu répondre à ces questions en abordant l'entrepreneur à travers l'approche par les traits. Cette approche décrit l'entrepreneur par ses caractéristiques psychologiques, ses traits de personnalité, ses motivations, ses comportements, son origine sociale et sa carrière professionnelle.(Fayolle.A,2005)

# **Chapitre 1 : L'entrepreneuriat et l'esprit d'entreprise chez les jeunes**

## **Section 2 : Esprit d'entreprise : éléments de définition**

Le champ d'application de l'esprit d'entreprise est vaste, il se traduit d'innombrables façons et peut être présent dans les grandes comme les petites entreprises, dans celles qui démarrent comme dans celles qui sont déjà bien établies, dans le secteur structuré comme dans le secteur informel, dans des activités licites ou illicites, novatrices ou traditionnelles, dans les projets risqués ou non et dans tous les secteurs de l'économie.

La définition de l'esprit d'entreprise résume la diversité des cas de figures envisageables : «L'esprit d'entreprise désigne un état d'esprit ainsi que le processus de création et de développement de l'activité économique par la combinaison de la prise de risque de la créativité et/ou l'innovation et d'une saine gestion dans une organisation nouvelle ou existante». ( Henri.C,2009 )

Cette définition nous enseigne que si l'on ne peut ,certes, pas déterminer le profil type de l'entrepreneur, il n'implique pas que l'on puisse tenter d'étudier le rôle joué par différentes catégories de facteurs sur la propension à entreprendre et de même sur l'émergence de l'esprit d'entreprise, pour mieux comprendre le phénomène.

Pour Julien.P.A et Marchesnay.M,(1996) : « L'esprit d'entreprise peut être défini comme l'aptitude d'un individu, d'un groupe social, d'une communauté à prendre des risques pour engager des capitaux (pour investir, voire s'investir) dans une sorte d'aventure ( une entreprise ), consentant à apporter quelque chose de neuf (l'innovation), de créatif, ceci en employant et en combinant de façon la plus performante possible des ressources diverses ».

L'Organisation de coopération et de développement économique, considère que « L'esprit d'entreprise est fondamental pour le fonctionnement des économies de marché. Dans ce type d'économie, l'entrepreneur est le vecteur du changement et de la croissance , son action peut contribuer à accélérer l'élaboration, la diffusion et la mise en œuvre d'idées novatrices. De ce fait, il permet non seulement une utilisation rationnelle des ressources, mais aussi un élargissement du champ de l'activité économique. Les entrepreneurs ne se bornent pas à rechercher les opportunités économiques susceptibles d'être rentables ; ils sont également prêts à prendre des risques pour mesurer le bien fondé de leurs intuitions » ( OCDE, 1996, p10 )

A travers ces affirmations, nous pouvons comprendre le fondement et l'esprit d'entreprise par la combinaison des trois éléments qui sont : l'entrepreneuriat, la prise de risque et l'innovation. Et

## **Chapitre 1 : L'entrepreneuriat et l'esprit d'entreprise chez les jeunes**

l'entrepreneur, à ses yeux, est un élément essentiel de la dynamique flexible de l'économie capitaliste. En bref, il est le révolutionnaire de l'économie, car l'innovation est l'instrument spécifique de l'esprit d'entreprise.

### **Les dimensions de l'esprit d'entreprise :**

#### **L'entrepreneuriat :**

L'entrepreneuriat est l'un des facteurs-clés d'une économie forte, capable de s'adapter aux changements économiques et aux mutations structurelles. Les entrepreneurs sont des agents fondamentaux de changement dans une économie de marché et l'entrepreneuriat est le moteur de recherche de nouvelles possibilités économiques et techniques et d'une utilisation rentable des ressources. (Drucker.P,1985,P30)

L'entrepreneuriat présente un certain nombre d'avantages sociaux. En tant que moyen de combattre le chômage et la pauvreté, l'esprit d'entreprise est une approche positive susceptible de contribuer, en général, à régler les problèmes de dépendance et de passivité, souvent mentionnés dans les débats sur les formes traditionnelles d'assistance sociale.

Admettre que l'entrepreneuriat puisse constituer une des voies principales du développement conduit à en faire un objet de recherche. L'appréhension n'en est pourtant pas simple. Le terme « entrepreneuriat » renvoie tantôt à l'environnement de la création d'activité, tantôt à l'entrepreneur lui-même et tantôt à l'esprit d'entreprise ou à l'action d'entreprendre, voire au résultat de cette action, l'organisation créée, reprise ou transformée.

### **Les paradigmes de l'entrepreneuriat :**

#### **a. Le paradigme de l'opportunité d'affaire :**

Cette perspective définit l'entrepreneuriat comme la capacité à créer ou à repérer des opportunités et à les exploiter (Shane.S et Venkataraman.S, 2000), ces derniers précisent que l'entrepreneuriat ne requiert pas systématiquement la création d'une nouvelle organisation, mais l'acceptation qu'ils ont de cette dernière manifestation se réduit au sens classique de la création d'une entreprise.

Au total, ce paradigme s'intéresse aux sources des opportunités, au processus de découverte, d'évaluation et d'exploitation de celle-ci, ainsi qu'aux individus qui les découvrent, les évaluent et les exploitent.

## **Chapitre 1 : L'entrepreneuriat et l'esprit d'entreprise chez les jeunes**

### **b. Le paradigme de la création d'organisation :**

Ce courant de pensée définit l'entrepreneuriat comme la création d'une organisation par une ou plusieurs personnes (Gartner, 1990 ; Thierry.V. 1999, 2002, 2003), dans cette perspective la création d'une organisation n'est pas synonyme de la création d'une entreprise au sens restrictif du terme, ce que les modélisations du présent paradigme dépasse maintenant largement.

### **c. Le paradigme de la création de la valeur :**

Ce courant de pensée définit l'entrepreneuriat comme un phénomène ou un processus créant de la valeur (Ronstadt, 1984 ; Bruyat, 1993 ; Bruyat et Julien, 2001), qu'elle soit individuelle, économique ou sociale. Souvent l'entrepreneuriat est considéré comme porteur de richesse et d'emploi pour la nation, ou bien globalement de la valeur.

### **d. Le paradigme de l'innovation :**

Dans la lignée des travaux de Schumpeter, ce courant accorde une importance capitale à l'innovation dans la définition de l'entrepreneuriat, Julien.P.A et Marchesnay.M (1996) donnent une définition à l'entrepreneuriat à partir de cette vision « l'innovation constitue le fondement de l'entrepreneuriat, puisque celui-ci suppose des idées nouvelles pour offrir ou produire de nouveaux bien ou services, ou, encore pour réorganiser l'entreprise. L'innovation c'est créer une entreprise différente de ce qu'on connaissait auparavant, c'est découvrir ou transformer un produit, c'est proposer une nouvelle façon de faire, de distribuer ou de vendre ».

### **L'esprit d'entreprise et la prise de risque :**

#### **Notion de risque dans la littérature :**

Selon Knight (1921) : « L'acceptation du risque et de l'incertitude caractérise l'esprit d'entreprise et justifie le profit de l'entrepreneur ». (Boutillier.S, Uzunidis.D,1995)

La notion de risque ait toujours été au centre de la définition de concepts tels que ; entrepreneur, création d'entreprise et esprit d'entreprise. Pendant une longue période, les chercheurs en entrepreneuriat ont soutenu l'idée que créer une entreprise est un comportement risqué. Pour les économistes classiques, la prise de risque est la caractéristique distinctive de l'entrepreneur, à l'image du premier auteur sur ce sujet, à savoir Cantillon.R (1697-1735), qui a mis plus particulièrement l'accent sur la prise de risque liée à l'incertitude du marché. Pour cet auteur le risque que prend l'entrepreneur est par conséquent dépend de l'incertitude économique.

## Chapitre 1 : L'entrepreneuriat et l'esprit d'entreprise chez les jeunes

La prise de risque apparaît, donc, comme l'une des caractéristiques distinctives du comportement entrepreneurial. Elle demeure au cœur des différentes recherches qui ont abordé l'entrepreneur et sa psychologie, car, il est évident que la création d'une nouvelle entreprise ou la reprise d'une existante est par définition une aventure tachée de risques.

En effet, l'entrepreneur ne se contente pas d'imaginer les formes futures et de concevoir les innovations, il passe à l'action en organisant la structure et les processus de l'entreprise et en s'engageant vis-à-vis de tiers ou avec ses deniers personnels.

Le risque est présent dans tout projet, quelle que soit l'activité ou le secteur visé, il est une conséquence évidente de l'incertitude et de la contingence dans laquelle baigne chaque projet. Le risque est peut être défini comme le degré de probabilité attaché à l'échec. Il existe plusieurs types de risque que l'entrepreneur peut supporter durant son engagement dans l'activité entrepreneuriale. Julien.P.A et Marchesnay.M (1996) font la distinction entre trois types de risque liés à l'activité entrepreneuriale :

### **Types de risques liés à l'activité entrepreneuriale :**

**a. Risque financier :** est un risque supporté sur les capitaux engagés dans l'entreprise. Souvent, l'entrepreneur engage ses propres capitaux, et sa responsabilité s'étend, peu ou prou à ses biens personnels et familiaux.

**b. Risque stratégique :** ce type de risque est supporté par l'entrepreneur seul, dans le cas d'une entreprise personnelle. Ce risque est lié au choix des activités, en fonction des compétences de l'entrepreneur, des ressources dont il dispose et du positionnement sur le marché. L'erreur ou l'échec de la stratégie se traduit bien souvent par la cessation de l'activité, le dépôt du bilan, voire la faillite.

**c. Risque personnel :** sont constitués de tous les dysfonctionnements possibles dans la gestion des ressources. Ils relèvent en principes de qualités de manager, de gestionnaire. Mais, bien souvent l'entrepreneur doit en assumer seul une large partie, et ne peut faire la distinction entre les risques stratégiques et les risques opérationnels, qu'il traite simultanément, au jour le jour.

# **Chapitre 1 : L'entrepreneuriat et l'esprit d'entreprise chez les jeunes**

## **Etude de risque entrepreneurial à travers les approches :**

### **a. Le risque entrepreneurial dans l'approche par les traits :**

Les premières recherches en entrepreneuriat se sont focalisées essentiellement sur le créateur et, plus particulièrement, sur ses traits de personnalité. Ainsi, elles se sont concentrées sur le volet psychologique de l'individu, en essayant de répondre à différentes questions.

Telles que : pourquoi dans des circonstances similaires certains individus décidaient de lancer leur propre entreprise alors que d'autres ne le faisaient pas? Ou encore être entrepreneur relève-t-il de l'inné ou de l'acquis ?

La personnalité du créateur, ses origines, sa formation, son sexe, etc., sont des critères qui étaient à l'origine de multiples recherches. Ainsi, plusieurs traits et caractéristiques ont été attribués à l'entrepreneur : Le besoin d'accomplissement, l'internalité du lieu de contrôle, la tolérance de l'ambiguïté, la propension à la prise de risque. (Rachdi.F et Khalid.k, 2006)

Dans cette logique, l'échec d'une expérience entrepreneuriale, affecte l'entrepreneur sur tous les niveaux (financier, l'opportunité de carrière, familial, psychologique...), il est souvent perçu comme un énorme échec de l'entrepreneur lui-même.

De point de vue de la propension au risque, les fonctions entrepreneuriales impliquent, premièrement, une mesure et une prise du risque, aux yeux de plusieurs auteurs. Il apparaît naturel que les entrepreneurs ont un niveau très élevé d'acceptation du risque, voir même de préférence de risque, ils sont inhérent au qualitatif de preneurs de risque.

Au contraire, McClelland (1961) a avancé qu'actuellement les entrepreneurs ont un niveau modéré de prise de risque. Car motivés par leur besoin d'accomplissement, les entrepreneurs introduisent des activités qui sont à la fois compétitives et réalisables, en utilisant leurs compétences. Dans cette logique, les entrepreneurs maximisent leur chance de réussite.

( Fillion.I.J, 1997 )

### **b. Le risque entrepreneurial dans l'approche cognitive :**

L'approche cognitive initiée en entrepreneuriat par Kirzner.M (1973, 1979). Elle tente de comprendre comment les perceptions, les styles de prise de décision et les intentions affectent les comportements des entrepreneurs et spécialement leurs attitudes face au risque.

Cet auteur a introduit la théorie de « la vigilance entrepreneuriale » qui attribue à l'entrepreneur une

## **Chapitre 1 : L'entrepreneuriat et l'esprit d'entreprise chez les jeunes**

habilité unique à découvrir et à exploiter des opportunités que les autres échouent à percevoir.

L'entrepreneur est vu comme quelqu'un qui raisonne, qui calcule, évalue les moyens à mobiliser et à mettre en œuvre pour atteindre une fin. C'est cette démarche consciente qui expliquerait son action et, en particulier, ses comportements professionnels.

Ainsi, l'entrepreneur a une perception différente du risque, et il perçoit des situations avec plus d'optimisme par rapport à des non entrepreneurs.

Certes, les deux approches ont révélé des contributions importantes dans la compréhension des comportements entrepreneuriaux par rapport au risque. Mais elles ont eu du mal à prouver que les entrepreneurs sont moins averses au risque que les non entrepreneurs. Leur principale limite est de se pencher sur une approche unidimensionnelle du phénomène entrepreneurial, axée sur l'entrepreneur.

### **Innovation moteur de l'esprit d'entreprise :**

Depuis Cantillon.R et Say.J.B, considérés tous deux comme les fondateurs du champ de l'entrepreneuriat, l'innovation et l'entrepreneuriat sont des concepts reliés (Fayolle.A, 2005). Schumpeter s'inscrira aussi dans cette perspective en suggérant que l'innovation corresponde à l'activité principale de l'entrepreneur (Tounes.A, 2005).

En d'autres termes, l'entrepreneur est vu comme un innovateur. Au sein d'une organisation, l'entrepreneur possède généralement une très forte influence sur la conduite des affaires, notamment due à sa position hiérarchique. Il est l'un des acteurs qui initie et implante les innovations.

L'innovation est une caractéristique majeure pour définir l'entrepreneuriat et l'esprit d'entreprise. Elle peut prendre différentes formes, par exemple, l'introduction de nouveaux produits/services dans le marché ou la modification des caractéristiques des produits/services.

### **Définition de l'innovation :**

L'innovation est considérée par plusieurs auteurs comme un moteur significatif de croissance économique et de création de richesses. Elle est vue comme un levier de la puissance économique et du développement commercial futur des entreprises. Elle est liée à un acteur social, qui est l'entrepreneur et implique une activité entrepreneuriale au sens schumpétérien du terme, généralement sous la forme de nouveaux produits, de nouveaux procédés de production, de

## **Chapitre 1 : L'entrepreneuriat et l'esprit d'entreprise chez les jeunes**

nouvelles activités, ayant la capacité de générer un potentiel de croissance économique ou sociale.

Drucker (1985) nous a appris que l'innovation est l'outil qui permet à l'entrepreneur de créer de la valeur. La fonction entrepreneuriale consiste alors dans la pratique de nouvelles connaissances pour les rendre productives.

De leur côté, Julien.P.A et Marchesnay.M, (1996) voient de l'innovation comme le moteur de l'entrepreneuriat, elle est au cœur même de la démarche entrepreneuriale : « l'innovation constitue le fondement de l'entrepreneuriat, puisque celui-ci suppose des idées nouvelles pour offrir ou produire de nouveaux biens ou services, ou encore, pour réorganiser l'entreprise ». Pour eux l'innovation est l'action de créer une entreprise différente de ce qu'on connaissait auparavant. (Julien.P.A,1996, P35)

Toutefois, il est admis aujourd'hui que l'innovation est indissociable de la fonction entrepreneuriale et que l'entrepreneur doit relever les nouveaux défis de l'innovation. Le concept d'innovation est en relation directe avec celui d'entreprise, et pratiquement tous les projets d'entreprise reposent sur l'origine sur une innovation.

### **L'entrepreneur innovateur de Schumpeter :**

La principale contribution de Schumpeter à l'analyse de l'innovation est celle de l'entrepreneur innovateur. Il est plus que tout autre auteur, très explicite sur la fonction économique de l'entrepreneur. Il voit de ce dernier comme le moteur de l'évolution économique et la révolutionnaire de l'économie, il perturbe l'équilibre économique en créant des nouvelles possibilités de production.( Schumpeter.J.A,1935.)

Pour cet auteur, ce personnage est un vecteur de changement dans le système économique, introduisant ce qu'il appelle : « la création destructive de valeur ». L'entrepreneur schumpetérien en revanche, réalise les nouvelles combinaisons de moyens de production. C'est-à-dire : l'innovation. Ainsi, l'innovation est perçue comme l'instrument spécifique des entrepreneurs.

Effectivement, les entrepreneurs doivent chercher les sources d'innovations qui peuvent réussir. Et ils doivent connaître et appliquer les principes qui permettent à ces innovations de réussir. L'innovation alors, est l'action qui consiste à ouvrir de nouvelles possibilités aux ressources pour pouvoir créer des richesses.

# **Chapitre 1 : L'entrepreneuriat et l'esprit d'entreprise chez les jeunes**

## **Esprit d'entreprise et la culture entrepreneuriale :**

La culture sociétale récente tend à reconsidérer l'entreprise et l'entrepreneur catalyseur de croissance et à valoriser la culture entrepreneuriale. (Leger.J.C,2008,p162) Cependant, la notion de culture entrepreneuriale reste floue et recouvre des réalités diverses dans la mesure où elle vise pour la majorité des auteurs à dynamiser l'esprit d'entreprise (OCDE, 1998).

La culture entrepreneuriale, appartenant au monde de la culture, Fortin.P.A. (2002) la définit à partir de son application. En effet, elle s'applique à :

- ✓ La création et la gestion d'une entreprise;
- ✓ l'approche dynamique et innovatrice d'un employé pour faire progresser une entreprise;
- ✓ la recherche active et dynamique d'un emploi par une personne sans emploi;
- ✓ la pédagogie stimulante de l'enseignant auprès des jeunes en formation;
- ✓ l'intervention sociale positive et innovante.

Ce sont là des valeurs identifiables, mais difficiles à mesurer. Elles permettent de mieux profiter des occasions d'affaires à travers l'initiative individuelle et collective, la persévérance et la détermination, l'équilibre entre la sécurité et le risque, et l'harmonie entre stabilité et changement.

## **L'esprit d'entreprise : particularisme ou pas ?**

Dans toute société, l'inégalité naturelle entre les hommes se traduit par les différences à suivre le même rythme de progression de savoir et de productivité.

L'esprit d'entreprise représenterait l'aptitude inné dont certains seraient dotés pour créer des richesses et développer autour d'eux un bien être social sans lequel nos sociétés fondées sur la connaissance s'écrouleraient.

En analysant la variété des talents qui fondent la complémentarité des hommes mais aussi leurs différences, on peut tenter de relever les principaux traits de caractères et de situation qui singulariseraient l'entrepreneur du non entrepreneur.

## **Les aspects personnels et culturels :**

L'individu au sein de la société a l'occasion de jouer un rôle différent plus au moins affirmé en fonction d'une large palette d'aptitudes et de préférences :

- ✓ S'exprimer dans la collectivité ou s'épanouir individuellement ;
- ✓ Savoir faire et expérience ;

## **Chapitre 1 : L'entrepreneuriat et l'esprit d'entreprise chez les jeunes**

- ✓ Compétences pluridisciplinaires ou spécialisation ;
- ✓ Personnalité (énergie, caractère, charisme) ou attitude de dépendance ;
- ✓ Goût de l'organisation et des procédures (architecture d'un projet) ou préférence pour l'exécution de l'œuvre ;

Les quelques caractéristiques contrastées que nous venons de citer permettraient d'affirmer que l'esprit d'entreprise traduit une priorité des valeurs individuelles et de la personnalité sur celle du savoir.

### **Les aspects relationnels et environnementaux :**

L'esprit d'entreprise doit affronter le parcours initiatique de l'environnement à deux niveaux;

a- Celui de la société institutionnelle (banques, administration région d'implantation).

b- Celui de sa propre organisation intrinsèque (relation avec les partenaires internes-actionnaires-et externes -fournisseurs-clientèle,...).

Il est vrai dans la réalité, aucun entrepreneur ne devrait prendre ses décisions à l'instinct, mais après avoir réussi son examen de passage devant tous ceux qui ont jugé de sa

### **Les aspects conceptuels et opérationnels :**

L'esprit d'entreprise s'exprime et trouve lui-même sa confirmation ou sa sanction aux deux phrases :

- De la conception du projet .
- De la réalisation et de l'exploitation de celui-ci .

A l'exception des micro-projets ou des petits projets, les moyennes entreprises exigent de plus en plus souvent de compétences pluridisciplinaires pour affronter à chances égales la concurrence.

L'un des paradoxes des projets mal connus des non-spécialistes tient au fait que l'homme de base à l'initiative du projet ne peut toujours se réclamer à lui seul de toutes les composantes du succès (savoir faire, gestion, ressources financières) et qui doit recourir à des institutions d'aides pour dépasser ces obstacles.

# **Chapitre 1 : L'entrepreneuriat et l'esprit d'entreprise chez les jeunes**

## **Section 3: Notion de la création d'entreprise**

### **La création d'entreprise : définitions et intérêt**

Comme le souligne Julien.P.A et Marchesnay.M (1996) : « la conséquence logique est que l'esprit d'entreprise suscite la création d'entreprise ». Ainsi, le résultat ultime de l'esprit d'entreprise est la création d'entreprise. Plusieurs auteurs affirment que la notion de création est la caractéristique fondamentale de l'entrepreneuriat et des recherches qui lui sont consacrées.

Outre, l'entrepreneur est ici placé au cœur des activités économiques, est celui qui crée une entreprise grâce à l'apport de capitaux et à l'innovation, laquelle est considérée comme le moteur de l'entrepreneuriat. En d'autres termes, créer une entreprise est la manifestation la plus claire de l'entrepreneuriat et très souvent sont vu de façon synonymique, mais toute création d'entreprise n'est pas forcément un acte entrepreneurial « pur » comme le souligne Bruyat.C (1993).

### **Influences de la décision de la création d'entreprise :**

**Le niveau de désirabilité:** il s'agit de mieux cerner les facteurs du milieu immédiat qui en influencent l'attrait ou, encore mieux, la désirabilité. Les facteurs économiques, sociaux-culturels et politiques affectent directement la désirabilité perçue d'un comportement donné ou d'une action. Pour Shapero (1982), ces variables constituent une condition essentielle de la création de l'entreprise : « pour mettre en place une entreprise qui est nouvelle, différente et novatrice, vous devez être capable de vous imaginer dans le rôle. C'est-à-dire que l'acte doit être crédible ». Ainsi, la présence d'image d'imitation et d'une culture entrepreneuriale développée va favoriser le passage à l'acte. Elle dépend de dimensions socioculturelles qui interviennent à différents niveaux :

**a. La famille:** l'influence de la famille est déterminante. De nombreuses études ont démontré la surreprésentation des entrepreneurs ayant déjà un parent lui-même entrepreneur, comparativement à la population en général. Cela constitue un facteur réellement discriminant de l'entrepreneuriat dans une population étudiée.

**b. L'entreprise:** certaines entreprises développent plus que d'autres une mentalité entrepreneuriale. Elles encouragent l'initiative individuelle et la créativité à leurs propres personnels. Des entreprises vont même plus loin incitant leur personnel à créer leur propre unité .

## **Chapitre 1 : L'entrepreneuriat et l'esprit d'entreprise chez les jeunes**

**c. Le milieu professionnel:** il est justifiable que certains environnements sont plus propices à la création d'entreprises que d'autres. On constate qu'aujourd'hui certains milieux professionnels sont plus propices à la constitution des réseaux qui facilitent la création d'entreprise.

Ainsi, pour Arocena.J. (1984) : « la réussite de création d'entreprise est une affaire de réseaux. Beaucoup plus que tout autre considérations, la capacité du créateur à se situer dans l'environnement institutionnel sera la condition fondamentale de la réussite ».

**d. Le milieu social au sens large:** il peut être plus au moins favorable à l'esprit d'entreprise. Plusieurs recherches ont étudié la relation qui existe entre la culture régionale, la religion, les facteurs sociologiques d'une manière générale et la création d'entreprise.

Ces constatations indiquent que certains individus ont plus de probabilités de créer des entreprises que d'autres. Toutefois, certains antécédents et certaines caractéristiques semblent mieux préparer l'individu à prendre une décision orientée vers l'entrepreneuriat lorsque l'occasion se présente.

**Le niveau de faisabilité : (variable économiques) :** plusieurs facteurs externes, souvent indépendants de l'individu, influencent l'entrepreneuriat. Il est clair qu'il existe entre ces facteurs une interaction qui crée des climats plus au moins favorables à la création d'entreprises. Gasse.Y, (2007) définit la faisabilité comme : « la faisabilité devient une fonction d'une série de perceptions positives par rapport à la présence et à l'accessibilité de moyens et de ressources pertinents à la création d'entreprise ». Mais, dans le cas des pays en transition comme l'Algérie, la question qui se pose est de savoir si la présence de conditions environnementales favorables est suffisante pour un entrepreneuriat dynamique.

Pour créer son entreprise l'entrepreneur doit accéder à des ressources et parmi ces ressources l'accent est mis sur les ressources financières et dans cette perspective Belley (1990) indique : « nous n'avons identifié aucune recherche qui ne confirme l'importance de la disponibilité du capital et qui ne mentionne la carence de capital de démarrage comme étant inhibitive de la création de nouvelles entreprise ».( Hernandez.E.M,2000,P69)

L'Etat joue également un rôle déterminant dans le processus de création d'entreprises par les moyens dont il dispose tel que : programmes et dispositifs d'aide à la création des entreprises.

## **Chapitre 1 : L'entrepreneuriat et l'esprit d'entreprise chez les jeunes**

En effet, comme le signale Boutillier. S et Uzunidis. D,(1999) : « l'action entrepreneuriale est indétectable de son environnement économique et technique et, bien sûr, de l'intervention de la puissance publique ».

**Le niveau de création:** il est évident de signaler que la désirabilité et la faisabilité sont des conditions nécessaires mais insuffisantes pour la création des entreprises. Pour Gasse.y,(2007) pour passer à l'action, les entrepreneurs potentiels doivent réunir les moyens et les ressources pertinents au bon moment et au bon endroit, il recense les éléments suivants qui peuvent avoir une influence déterminante sur la création d'une entreprise :

**a. L'organisation incubatrice:** lorsqu'un entrepreneur crée une nouvelle entreprise, il quitte en général une organisation. Ainsi, il apparait évident que les caractéristiques de cette organisation influencent l'entrepreneuriat de différentes façons. Elle peut influence sur l'emplacement par exemple.

**b. La nature des entreprises:** les organisations établies influencent également le type et la nature des entreprises nouvellement créées. C'est le cas en particulier des entreprises de haute technologie où les dernières connaissances dans le domaine technique et commercial sont essentielles à la réussite.

**c. Les facteurs déclencheurs:** l'organisation d'origine semble aussi influencer les motivations de l'entrepreneur. Plusieurs personnes ont crée des entreprises à la suite de difficultés internes ou de changements dans l'organisation d'origine.

**d. L'essaimage :** l'essaimage joue un rôle important dans la création d'entreprise. Qui est un choix délibéré d'un employeur d'appuyer par des mesures variables la création d'entreprises par ses employés.

**e. La disponibilité des financements:** les facteurs les plus mentionnés par les entrepreneurs quant au passage concret de l'intention à la création d'entreprise, est la disponibilité de fonds qui ressort souvent comme un élément prédominant. Il constitue un défi de taille dans les pays émergents.

**f. La présence d'un réseau d'aide :** plusieurs pays dans l'optique de donner un souffle à leurs économies ont mis en place des structures et des dispositifs d'encouragement à l'action entrepreneuriale. Très souvent ces institutions constituent des politiques publiques de développement de l'esprit d'entreprise soutenues par des fonds publics.

## **Chapitre 1 : L'entrepreneuriat et l'esprit d'entreprise chez les jeunes**

S'il n'existe pas de modèle universel du processus de la création d'entreprise, il est à noter que trois étapes de développement apparaissent déterminantes : l'éclosion d'une idée, l'élaboration d'un projet et la création de l'entreprise.

### **Les composantes de la démarche de création :**

Aujourd'hui, plusieurs recherches en entrepreneuriat ont montré la multiplicité, la complexité et la dynamique des processus de création d'entreprises (Bruyat.C, 1993 et 2001 ; Fayolle.A,2002 ; Gasse.Y, 2004, etc.). Gasse.Y (2004) constate que cette démarche combine deux catégories de composantes qui comprennent des éléments qui expliquent les différents types de démarches de création.

**a. La composante stratégique:** est un ensemble formé par le projet d'entreprise, l'environnement et les ressources.

**b. La composante psychologique:** est un ensemble de comportement, d'aptitudes et de motivations du ou des porteurs de projets.

### **processus de la création d'entreprise :**

La mise sur pied d'une entreprise comporte plusieurs phases : la conception, le démarrage et les opérations. Le modèle du processus entrepreneurial, élaborée par Gasse.Y(2002), met clairement en évidence les différentes phases et alternatives de la création d'entreprise. Au cours du processus entrepreneurial, l'entrepreneur, vivant parmi une population dans une société donnée, subit des influences des variables psychosociologiques et du milieu environnant.

Il est admis, qu'aujourd'hui la création d'entreprise est un terme générique se présentant sous deux principales formes : la création et la reprise (l'achat d'entreprise et l'acquisition par succession). Elle est l'expression des valeurs culturelles, de l'esprit d'entreprise, des attitudes et des comportements et gestes des entrepreneurs au sein de la société.

Il convient cependant de préciser, que même si la création d'entreprise est acceptable et désirable par la société, sa réalisation concrète suppose sa faisabilité. En effet, des obstacles de tous ordres, tels que la réglementation ou le coût du capital, peuvent freiner ou annihiler toute tentative de création d'entreprise.

## **Chapitre 1 : L'entrepreneuriat et l'esprit d'entreprise chez les jeunes**

La formation, l'accompagnement, ainsi que les valeurs et attitudes de l'entrepreneur potentiel induisent des comportements, incitant l'entrepreneur à passer à l'acte par la traduction de ses intentions en actions entrepreneuriales.

Pour mettre les chances de son côté, l'Agence pour la création d'entreprise (APCE) recommande de procéder avec minutie et de parcourir toutes les étapes chronologiques, de la naissance de l'idée de création de l'entreprise au démarrage effectif de l'activité, en passant par le financement et les aides. Se présentant sous la forme d'une intuition ou d'un désir profond, l'idée de création s'origine dans l'observation de la vie quotidienne, de la vie économique et de la vie professionnelle, le savoir-faire acquis au fil du temps, l'idée expérimentée par d'autres et une bonne occasion d'affaires. Ainsi, plusieurs voies d'accès mènent à la création d'entreprise.

Il peut arriver que le projet ne soit pas réaliste ou qu'il nécessite, pour sa mise en œuvre, la formation de l'initiateur ou la présence de partenaires. Une fois le projet bien ficelé, il faut faire face au problème de financement correct des activités, une des conditions de sa réussite. Aussi une insuffisance de l'apport personnel, constaté dans la plupart des cas, engage le porteur de projet ou son équipe à trouver les capitaux manquants. A ce stade, le recours aux outils et à des organismes de financement disponibles s'avère incontournable. Les dispositifs d'aide à la création d'entreprise existent au niveau de l'État, des ONG, des associations socioprofessionnelles ou des collectivités locales. Les aides distribuées sont, entre autres, des aides financières, des conseils, accompagnement, des allègements fiscaux, des exonérations de charges sociales.

Quand tout est au point, le projet passe dans sa phase d'exécution, le démarrage. Le produit ou le service est alors mis sur le marché. Il passe le test de l'acceptation par le marché existant et la clientèle potentielle. L'émergence de l'entreprise se traduit par la création d'une structure, avec ou sans perspective de croissance exponentielle, mais qui tient compte des ressources mises en œuvre et des raisons spécifiques à chaque porteur de projet de création d'entreprise.

Si l'entreprise crée la richesse et l'emploi, l'entrepreneur crée l'entreprise (Julien.P.A et Marchesnay.M,1996). Cela est devenu une évidence. L'entrepreneur, fruit de son milieu, se trouve donc au cœur du processus entrepreneurial.

## **Chapitre 1 : L'entrepreneuriat et l'esprit d'entreprise chez les jeunes**

De tout ce qui précède, il ressort que la création d'entreprise est tributaire d'une multitude d'influences. En dépit du dénominateur commun existant entre tous les processus de création, il y a lieu de considérer des aspects spécifiques à chaque culture et qui déteignent sur l'entreprise et l'entrepreneur.

### **L'esprit d'entreprise et la création d'entreprise :**

Il existe un cadre dans lequel l'acceptation et l'encouragement de l'enrichissement personnel constituent un objectif noble poursuivi par les membres de la communauté.

Quelle considération est accordée à ceux qui font preuve d'appétit aiguisé pour la richesse? Au contraire, comment voit-on ceux qui vivent dans la pauvreté matérielle? Quelle perception a-t-on de celui qui a essuyé un échec? En effet, l'expérience est là pour montrer que ce ne sont pas tous les projets d'entreprise qui réussissent.

Ce sont autant d'indices susceptibles de révéler la place et le rôle de l'entrepreneuriat dans la hiérarchie des valeurs de la société.

Cela se traduit par l'esprit d'entreprise et se manifeste à travers les comportements d'affaires, de création d'entreprise et des rapports à l'argent, au travail, au changement, à la concurrence, au profit, au risque et à l'incertitude, mais aussi au destin (Gasse.Y et d'Amours.A, 2000).

L'esprit d'entreprise et le besoin de réussite sont considérés comme la substantifique moelle de la mentalité entrepreneuriale. À la source de cet esprit se trouve le besoin de réussite, qui n'est pas la chose la mieux partagée au monde. En fait, la réussite personnelle varie souvent d'une génération à l'autre, d'une société à l'autre, d'une époque à l'autre. Sans être un phénomène héréditaire, la motivation s'explique par les conditions du milieu social.

Il est bien clair que le processus de création d'entreprise part de l'identification des besoins, de la détermination des objectifs, de l'analyse des moyens, de l'influence des stimuli provenant de l'environnement et de leur perception, de l'esprit d'entreprise ainsi que de la ferme volonté de réussir. Cependant, un hiatus peut survenir et compromettre conséquemment la réalisation du projet de création. Ce processus peut être affecté ou compromis par la coexistence d'autres besoins ou la pression du milieu politique, économique ou socioculturel.

Il s'avère donc que les comportements qui consistent à créer une entreprise s'expliquent par l'analyse des forces qui les régissent. Or, le moteur de toute action est la motivation, celle qui

## **Chapitre 1 : L'entrepreneuriat et l'esprit d'entreprise chez les jeunes**

pousse la personne à atteindre les objectifs qu'elle s'est fixée. L'origine des motivations est à la fois interne et externe. De là toute l'importance de la dialectique de la conscience individuelle et de la conscience collective, de l'égoïsme et de l'altruisme.

Par une rétroaction, les actions une fois accomplies réagissent sur les valeurs dont elles sont le produit, ainsi que les perceptions de l'environnement. Le sentiment d'avoir agi en conformité avec ses valeurs confirme, s'il en est besoin, de leur pertinence. L'acteur ou l'agent est satisfait du travail accompli; il a une autre vision de lui-même, et de ce fait, il a de l'entregent. Il y a une cohérence entre les valeurs admises et les valeurs vécues. Également, il se révèle à son entourage; il répond à l'attente de son milieu proche parce que ses valeurs sont généralement acceptées et partagées par sa communauté.

A ce niveau de la démarche et au terme de cette revue de l'appareillage théorique, il y a lieu de s'intéresser à la méthodologie et aux dimensions et indicateurs des principaux concepts de l'entrepreneuriat sous l'angle politico-institutionnel de la création d'entreprise et dans le cadre de l'accompagnement et l'appui des jeunes entrepreneurs.

## **Chapitre 1 : L'entrepreneuriat et l'esprit d'entreprise chez les jeunes**

### **Conclusion :**

En guise de conclusion pour ce chapitre, il faut rappeler que l'esprit d'entreprise s'inscrit dans un processus plus large qui est celui de l'entrepreneuriat et que ce processus prend du temps avant d'apporter des résultats. Il nécessite de se focaliser, dans un premier temps, sur des formations qui visent à susciter la créativité, l'innovation, l'expérimentation et la prise de risque et ce dès le plus jeune âge de la population la plus large possible. La création d'entreprise viendra ensuite et elle sera une conséquence « naturelle » de ce développement créatif, notamment dans un pays où la culture n'est pas très entrepreneuriale. Pour avancer et se réaliser, les jeunes sont très sensibles à l'aspect ludique des choses.

Il faut retenir aussi qu'il est maintenant reconnu que la promotion de l'entrepreneuriat chez les jeunes entrepreneurs est motivée par de nombreuses bonnes raisons. L'entrepreneuriat intervient comme une solution étendue qui peut guérir tous les maux de la société, elle présente plusieurs avantages possibles qui permettent d'alimenter les motivations d'un jeune pour devenir entrepreneur. Un avantage évident et probablement important est la création d'un emploi pour le jeune et de rompre avec le chômage comme contrainte dégradante. Les difficultés dans le secteur de l'emploi auxquelles sont confrontées les jeunes ont des conséquences négatives non seulement pour les jeunes en cause, mais pour l'ensemble de la société.

## **Chapitre II:**

### **Evolution de l'entrepreneuriat et des politiques publiques en Algérie**

### **Introduction:**

Dès l'indépendance de l'Algérie en 1962 à la moitié des années 80, le développement industriel algérien était la prédominance du secteur public. Le pacte social, dominant durant cette période, a longtemps été celui de la création de grandes entreprises d'Etat fournissant emploi, salaire, logements et autres avantages sociaux. A contrario, l'entrepreneuriat privé n'occupait qu'une faible partie des orientations économiques de l'époque. Avec l'avènement de la libéralisation, l'Algérie s'oriente vers une nouvelle organisation ayant pour pierre angulaire la création et le développement des petites et moyennes entreprises. Cependant, le secteur privé commence à occuper une place de choix dans la vision de développement de l'économie. Les pouvoirs publics tentent d'orienter leurs actions en faveur du développement de l'entrepreneuriat privé qui cadre mieux avec l'économie de marché par la mise en place d'un ensemble de dispositifs qui stimulent la création d'entreprise par les entrepreneurs privés.

### **Section 01: Evolution de l'entrepreneuriat et des politiques publiques en Algérie**

#### **Historique et évolution de l'entrepreneuriat en Algérie :**

Melbouci.L (2008) avait fait une distinction entre deux périodes cruciales marquant l'histoire de l'évolution de l'entrepreneuriat et du secteur privé en Algérie. En effet, elle possède en matière de la création d'entreprises une expérience particulièrement intéressante qu'elle a acquise tout au long des quatre dernières décennies. Il s'agit d'une expérience intervenue dans un pays qui a hérité à l'indépendance d'un nombre peu significatif d'entreprises gérées par des nationaux et qui fut donc à ses débuts un moment de véritable apprentissages pour les créateurs d'entreprises et les institutions d'appui ; cette expérience se déroula en deux phases assez bien délimitées dans le temps :

#### **L'entrepreneur de l'Algérie indépendante :**

##### **Les décennies 60-70 : La création d'entreprise ou l'Etat entrepreneur**

Juste après l'indépendance, l'Algérie s'est engagée dans un ambitieux programme de développement visant à assurer la transformation locale des richesses et à accroître leur utilisation à l'intérieur de l'économie. L'objectif principal de la politique de développement suivie est de transformer l'économie algérienne en y implantant une industrie de base, en procédant à des transformations des rapports de propriété au sein de l'agriculture et en maîtrisant le commerce extérieur à l'aide des instruments de l'Etat.

L'Etat comme instrument de réalisation et de réussite du projet du développement économique et social se voit confier trois fonctions essentielles : une fonction économique en tant que « grand entrepreneur » devant mettre en place et conduire une économie étatique moderne ; une fonction sociale redistributive faisant de lui un Etat-providence et enfin une fonction de socialisation et de disciplinarisation du citoyen et de la société.

Pendant toute la période (1962-1989) une rapide revue de l'histoire économique et politique, nous rappelle un système politique basé sur un parti unique et un modèle économique centralement dirigé. L'Etat a été pendant plus de 30 ans le principal entrepreneur et employeur, Il s'impose ainsi comme propriétaire du patrimoine des entreprises et responsable de leur création mais aussi de leur gestion. Pour assurer son contrôle sur la gestion de ses entreprises, l'Etat a mis en œuvre des dispositifs multiples. Il assume également les résultats de leur gestion comme on peut l'observer à travers les nombreuses

## **Chapitre 2: Evolution de l'entrepreneuriat et des politiques publiques en Algérie**

---

opérations répétées d'assainissement financier prises en charge par le Trésor public durant cette période et destinées à rétablir les équilibres financiers de ces entités en déficit chronique.

L'entrepreneur privé de son côté était vu comme « un profiteur » et était accusé d'appartenir à une classe de bourgeoisie exploiteuse (charte nationale de 1976). Pour lutter contre toute forme d'exploitation, l'Etat algérien a limité le champ de l'entrepreneuriat privé. Les entrepreneurs ne doivent investir que dans des activités complétant celles des grandes entreprises d'Etat. La taille de leur affaire ne doit pas dépasser le seuil d'une entreprise moyenne (les codes d'investissement, 1963, 1966 et 1982).

Il est évident de signaler que l'entrepreneur, même s'il n'a pas été écarté de l'activité économique durant cette période, était encadré par un environnement spécifique : marché non concurrentiel, prix fixés administrativement, monopole d'Etat, bureaucratie (bancaire et administrative) pesante et corruption touchant les différentes sphères de l'économie.

### **Les décennies 80-90 : désengagement de l'Etat et l'essor de l'entreprise privée**

Début des années 80, le processus de désengagement de l'Etat a ouvert la porte à l'émergence et au renforcement du secteur privé qui jusque-là était principalement concentré dans trois branches : l'industrie alimentaire, le textile et les matériaux de construction.

La loi de 1982 relative à l'encouragement et à l'investissement privatif vise à insérer davantage le secteur privé dans le système de planification nationale et lui faciliter notamment l'accès au crédit et aux importations.

Toutefois, vu les événements environnementaux internes et externes, l'Algérie a brusquement rompu avec son système économique ; elle se lance, à la fin des années 1980, dans la mise en place d'une nouvelle organisation axée sur le marché. Là il y a lieu de s'interroger sur la nouvelle vision de l'entrepreneuriat algérien.

### **L'entrepreneur de l'Algérie en transition vers l'économie de marché :**

La décennie 1990 marque inéluctablement un tournant dans le processus de libéralisation de l'économie algérienne. En effet, après l'échec du socialisme et les déficits de la plupart des grandes entreprises d'Etat, l'Algérie lance de grandes réformes pour instituer l'économie de marché, un arsenal juridique considérable a été développé notamment au cours de l'année 1990 pour asseoir les bases d'une telle transformation : libération des prix (loi 90 -01 du 14 avril 1990 sur la

## **Chapitre 2: Evolution de l'entrepreneuriat et des politiques publiques en Algérie**

---

monnaie et le crédit, loi de février 1990 sur la fixation des salaires sur une libre négociation salariés - employeurs), abolition du monopole sur le commerce extérieur, ouverture du capital de certaines entreprises publiques à des actionnaires privés (ordonnance 95-22 du 26 août 1995, ordonnance 97 – 12 du 19 mars 1997) et création d'un marché financier en 1996.

D'un autre côté, l'Etat a entrepris sous la pression des institutions monétaires internationales (FMI, banque mondiale,...) d'encourager l'investissement privé en lui facilitant l'accès au crédit et en desserrant l'étau bureaucratique qui pèse lourdement sur son développement. Ainsi, le nouveau dispositif législatif et réglementaire garantit plus de liberté aux entreprises privées et aux entrepreneurs en prenant soin de les orienter vers une dynamique beaucoup plus productiviste que spéculative.

L'Etat vise l'entrepreneur comme acteur principal du développement économique de la nouvelle orientation. Désormais, l'entrepreneur est mis au centre de la réflexion pour l'élaboration des politiques de développement. Plusieurs institutions ont vu le jour rien que pour aider l'entrepreneur à créer et accroître son affaire. A titre d'exemple, l'Etat a adopté en 2003 une action pour promouvoir et relancer le secteur de l'artisanat.

Dans cette phase de transition, l'Etat algérien continue d'assurer un rôle incitatif par l'intermédiaire de l'Agence de promotion et de soutien à l'investissement (APSI) qui, grâce aux différents avantages fiscaux qu'elle accorde aux nouveaux entrepreneurs, a entraîné un mouvement important de création de petite et moyenne entreprise.

Avec la montée du chômage plus récemment surtout les jeunes moins de 30 ans (qui représentent près de 70% de la population) a suscité la création d'aides financières incitatives à la création d'entreprises développées en leur direction dans le cadre de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ).

Il reste à signaler qu'il existe un décalage entre les textes et lois réglementaires encourageant la liberté d'entreprendre et leur mise en œuvre. Cela rend le niveau structural où œuvre l'entrepreneur pesant et contraignant.

### **Regain d'intérêt pour la petite entreprise en Algérie :**

La période allant de l'indépendance jusqu'à la fin des années 80, le petit entrepreneur ou l'artisan de la période coloniale va céder brutalement la place au manager comme figure emblématique de la grande organisation industrielle, centralisée et bureaucratisée. Désigné par décret présidentiel, le manager ou le PDG de la grande entreprise publique est fasciné par deux choses : le gigantisme industriel et le pouvoir. Il met tout son énergie à développer l'entreprise non pas dans un souci de rationalisation de l'organisation du travail, mais dans l'objectif d'asseoir son pouvoir et élargir ses réseaux clientéliste. Peu importe si l'entreprise est rentable ou pas.

Les restructurations économiques du secteur public devront mettre un terme aux privilèges et aux pratiques des managers qui doivent désormais rendre compte de leur gestion. Mais, le manque de souplesse de la grande organisation, du fait de son gigantisme et de sa dérive technocratique, bureaucratique et clientéliste, fait qu'elle a du mal à s'adapter aux aléas économiques. Cet intérêt récent des pouvoirs publics en Algérie pour l'entrepreneur, qu'on ne cesse de présenter comme le nouvel héros d'une économie en transformation, une sorte de modèle social pour des populations en quête de promotion sociale, se comprend mieux.

L'assouplissement de la législation qui a été graduellement entamé à partir de 1988 par la loi 88-25 du 19/07/1988 qui a libéré le plafond de l'investissement privé et a ouvert à ce dernier d'autres créneaux. De ce fait le nombre des PME/PMI privées est passé à 19 843 entreprises.

L'autorisation aux investissements étrangers a été mise en place à partir de 1990 par la loi 90-10 du 14/04/1990 relative à la monnaie et au crédit, puis avec le décret n° 91-37 de la 19/02/1991, portant libération du commerce extérieur, le nombre d'entreprises privées a atteint 22 382 entreprises en 1992.

L'année d'après d'autres mesures d'encouragement et d'appui aux PME/PMI par la création de plusieurs institutions de soutien et d'accompagnement, et jusqu'à 2002 en dénombre 188 564 PME/PMI qui emploient 731 082. Aujourd'hui, la création de la TPE/PME/PMI occupe une position de premier plan dans le processus de développement algérien, ce qui explique un phénomène démographique important dépassant la barre de 606 737 entreprises en 2010.

### **Evolution des politiques publiques en faveur de l'entrepreneuriat en Algérie et le rôle de l'Etat :**

En ce qui concerne les politiques de promotion des investissements, trois périodes sont à distinguer:

#### **La période de 1962 à 1982 :**

Comme l'avait signalé Hernandez.E.M (2002), on constate que durant la période d'économie dirigée, l'État n'a pas joué un rôle actif, il était « proscripteur ». Favorisant la réglementation au lieu de l'incitation. D'ailleurs, les politiques incitatives et/ou dissuasives pour orienter l'initiative privée étaient insuffisantes, pour la faire déplacer tant dans l'espace que dans la branche. Du reste, ces programmes en limitant son développement dans les sphères productives, l'ont dirigé de façon indirecte vers les sphères spéculatives, lui assurant des gains considérables. Bien que l'État fût programmeur et prospecteur en publiant des plans de développement quadriennaux et même quinquennaux, il n'est pas parvenu à leur réalisation par manque de souplesse, en conséquence il était incapable de s'adapter aux situations conjoncturelles. Et malgré qu'il fût le premier investisseur et le principal promoteur, il n'a pas pu être producteur vu que les entreprises publiques étaient dans leurs majorités défaillantes et les PME privées soutenues se sont orientées vers la spéculation.

Cependant, durant la période de la planification centrale l'économie algérienne était complètement étatisée et caractérisée par un interventionnisme étatique très élevé. Le développement de la PME (les PME privées étaient minoritaires) a été reléguée au second rang et cantonnée dans des activités périphériques.

C'est un système hyper-centralisé non flexible à l'opposé d'une économie qui permet la « destruction créatrice » dont parlait Schumpeter. Cette représentation de l'industrialisation du haut vers le bas s'est distinguée par une faiblesse de la dynamique entrepreneuriale favorisant des entreprises à très faible productivité, assistées par la rente pétrolière.

La grande entreprise publique occupait une place importante dans la stratégie. Toutefois, de 1962 à 1982 : Cette période fut celle de la limitation de l'entreprise privée. A la base de cette réalité plusieurs mesures sont à retenir :

1962 à 1966 : nationalisation de nombreuses entreprises privées à capitaux étrangers ou nationaux, dans tous les secteurs économiques (industrie, agriculture, commerce et services).

## **Chapitre 2: Evolution de l'entrepreneuriat et des politiques publiques en Algérie**

---

1963 : promulgation du premier code des investissements, destiné surtout à attirer l'investisseur étranger. Il n'a que peu d'effets dans l'attraction du secteur privé en raison tant de ses dispositions restrictives que de climat politique prévalant.

1966 : adoption d'un nouveau code des investissements qui lui aussi n'est suivi que par un nombre insignifiant de projets privés agréés.

1976 : adoption par referendum de la charte nationale dont les dispositions viennent entériner la position politique restrictive à l'égard de l'entreprise privée dont l'existence ne peut être acceptée que dans sa forme non exploiteuse.

Durant cette période, l'entreprise privée continue cependant à se développer par ses propres moyens (crédits bancaires très sélectifs et aides de l'Etat inexistantes), dans l'industrie manufacturière et le bâtiment tout en demeurant de dimension limitée.

### **La période de 1982 à 1993 :**

Les pouvoirs publics ont tenté de repenser le secteur public de manière à ce que d'une part, les entreprises privées ne se trouvent pas en situation juxtaposée aux entreprises publiques et d'autre part, pour que le secteur public de son côté, soit capable d'exiger sa logique de fonctionnement au secteur privé tout en préservant sa position de monopole. L'entrepreneuriat privé se voit promu surtout à partir de 1982, dont le but principal est la recherche d'une certaine complémentarité avec le secteur public.

Sur le plan réglementaire avec l'avènement d'une nouvelle direction politique dans le pays en 1979, l'entreprise et l'entrepreneuriat privés vont connaître les premières ouvertures destinées d'abord à la réhabiliter puis à promouvoir son développement :

1982 : loi 82-11 instituant un agrément préalable et obligatoire à tout projet d'investissement privé. Cette loi est accompagnée d'un discours politique nouveau nettement plus favorable au secteur privé. Tout en contenant de nombreuses limitations comme un plafonnement aux investissements autorisés, ce texte constitue la première ouverture significative de la politique économique sur l'initiative privée.

Le nouveau code des investissements ainsi adopté est accompagné de la création d'un « Office national chargé de l'orientation, du suivi et de la coordination des investissements économiques privés nationaux (OSCIP) ».

## **Chapitre 2: Evolution de l'entrepreneuriat et des politiques publiques en Algérie**

---

1982 : loi 82-13 relative à la constitution et au fonctionnement des sociétés d'économie mixte, permettant l'association des entreprises publiques algériennes à des investisseurs étrangers dont la participation est toutefois limitée à 49%.

1988 : loi 88-25, qui vient se substituer à la loi 82-13 en clarifiant les modalités d'orientation des investissements privés.

1990 : loi 90-10 relative à la monnaie et au crédit, qui, en matière d'investissement privé, introduit pour la première fois le principe de la liberté de l'investissement étranger en Algérie et institue le Conseil de la monnaie et du crédit en le chargeant de la mission d'agréeer les projets d'investissement, publics ou privés.

### **La période de libéralisation 1993 à 2020 :**

La période de libéralisation a été marquée dès le début de la décennie quatre vingt dix par l'application des réformes économiques (réformes fiscales, réformes bancaires, libéralisation des prix, libéralisation du commerce extérieur). Ces dernières convergeaient vers un certain libéralisme réclamant davantage d'État facilitateur et accompagnateur de l'initiative privée. L'entrepreneuriat privé s'est vu reconnaître un rôle essentiel dans la relance de l'économie nationale. Les pouvoirs publics ont sensiblement élargi le cadre institutionnel (Décret législatif, 1993) qui avantage ses activités.

En effet, en 1993, les pouvoirs publics, dans le cadre des réformes économiques déjà largement avancées vers l'instauration des règles du marché, adoptent le décret législatif 93-12 relatif à la promotion de l'investissement. Ce nouveau code met définitivement le privé sur le même pied d'égalité que l'investissement public et assure la liberté d'investir à tout promoteur privé national ou étranger. Ce texte prévoit également l'institution d'une Agence de promotion, de soutien et de suivi des investissements (APSI).

Ce nouveau code des investissements a de plus introduit les garanties attendues de l'investisseur privé, en particulier étranger, sur la non-discrimination, la sécurité juridique et le règlement des différends. Ce choix stratégique de développement de l'esprit d'entreprise comme une option de rupture, s'inscrit dans l'objectif de diversifier les sources de croissance en exportant hors hydrocarbures. Cette volonté est confirmée par le nouveau rôle de l'État facilitateur et accompagnateur de l'initiative privée et par les moyens mis en œuvre pour atteindre des objectifs qualitatifs.

## **Chapitre 2: Evolution de l'entrepreneuriat et des politiques publiques en Algérie**

---

Dans ce sens, dès le début de la décennie 2000, le cadre législatif et réglementaire a été renforcé dans l'objectif de relancer de l'investissement. Il précise toutes les garanties attribuées aux investisseurs en mettant en place un dispositif d'incitation qui change selon la localisation et la nature de l'investissement. La loi d'orientation sur la promotion de l'entrepreneuriat privé promulguée le 12 décembre 2001 par l'ordonnance 01-03 est venue amender le décret exécutif ci-dessus en remplaçant l'APSI par l'ANDI (Agence nationale de développement industriel) appelée à s'implanter progressivement dans les 48 wilayas du pays et en privilégiant dans ses mesures les grands projets.

Elle élimine toute différenciation entre investissement public et investissement privé. Elle étend le concept d'investissement à ceux réalisés en concession et/ou en licence, aux prises de participation dans une entreprise lorsqu'il y a apport en numéraire ou en nature, et aux reprises d'activités dans le cadre d'une privatisation. Cette loi fixe les mesures d'aide et de soutien à leur développement. Elle détermine et établit, les mesures de facilitation administrative qui sont susceptibles d'être mises en œuvre dans la phase de création d'entreprises. Pour éviter l'attribution automatique des avantages, elle prévoit un régime général relatif aux investissements courants en dehors des zones dont le développement nécessite une intervention particulière de l'État et un régime dérogatoire pour les investissements dans les zones à développer et ceux soumis à convention.

### **L'évaluation des politiques publiques**

L'évaluation des politiques publiques (EPP) est l'activité qui consiste, pour une institution publique, à mesurer les effets d'une politique, menée afin d'éclairer la décision. fruit d'un développement tardif en France, l'EPP est appelée à jouer un rôle croissant d'un contexte de rationalisation de l'action publique et de réforme de l'Etat.

### **Qu'est ce que l'évaluation des politiques publiques ?**

L'évaluation vise d'abord à fournir aux pouvoirs publics des outils pour rendre leurs actions plus efficaces. Elle doit fournir trois types d'information:

- ✓ comment fonctionne la politique et quels sont ses effets?
- ✓ Ses effets sont-ils à la hauteur des objectifs?
- ✓ Peut-on faire mieux et comment?

## **Chapitre 2: Evolution de l'entrepreneuriat et des politiques publiques en Algérie**

---

Selon les conclusion de l'évaluation, les décideurs pourront être à amenés à modifier une politique, à y mettre fin ou au contraire à la généralisation.

### **Les critères d'évaluation:**

L'évaluation tente de traduire le plus ou moins grand degré de réussite de la politique publique à partir d'un certain nombre de critères:

- ✓ Le critère de cohérence: il permet de jugé de l'adéquation des déférents niveaux d'objectifs du programme entre eux et de l'adéquation des moyens mise en ouvre.
- ✓ Le critère de pertinence: il consiste a vérifie l'adéquation des objectifs aux enjeux de programme.
- ✓ L'analyse de l'efficacité: revienne à se poser la question de la conformité des effets propres de la politique au regard des objectifs fixé. toutefois cette analyse suppose qu'avant toute chose, les objectif soit clairement définis et que des indicateurs relativement fins soient renseignés.
- ✓ Le critère de l'efficacité: on attend l'analyse des résultats obtenu au vu de l'importance des moyens financières mobilise.

## **Section 2 : La petite entreprise et son financement en Algérie :**

### **Définition de la petite entreprise selon la loi algérienne :**

Une petite entreprise est définie comme une entreprise employant de un (01) à neuf (09) personnes et dont le chiffre d'affaires annuel inférieur à 20 millions ou dont le total du bilan n'excède pas 10 millions Dinars.

### **Évolution des petites entreprises en Algérie :**

La date de 1988 pour l'économie algérienne, constitue la période de transition vers une économie de marché, ce changement l'a conduit à établir des relations avec des institutions internationales telles que le Fond Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale pour atténuer la crise de ses dettes et pour pouvoir appliquer un régime de politiques monétaires, financières et commerciales, qui lui a dicté la privatisation de nombreuses entreprises publiques, une procédure qui a contribué au lancement et au développement des petites entreprises. L'Etat a mis en place un nouveau cadre législatif et des réformes de

## **Chapitre 2: Evolution de l'entrepreneuriat et des politiques publiques en Algérie**

redressement économique, tel le nouveau code de la promotion de l'investissement promulgué le 05/10/1993, ce code a eu pour but :

La promotion de l'investissement ;

- ✓ L'égalité entre les promoteurs nationaux privés et étrangers ;
- ✓ Réduction des délais d'études des dossiers ;
- ✓ Remplacement de l'agrément obligatoire par une simple déclaration pour investir.

Les résultats satisfaisants ont poussé l'Etat a promulgué en 2001, l'ordonnance relative au développement de l'investissement (Ordonnance N° 01/03 du 20/08/2001) et la loi d'orientation sur la promotion de la PE (Loi N° 01/18 du 12/12/2001). Cette procédure a fixé des mesures de facilitations administratives dans la phase de création de l'entreprise, ainsi que la création d'un Fonds de Garantie des prêts accordés par les banques en faveur des PE, la création du Conseil National de l'Investissement (CNI), et la suppression de la distinction entre investissements publics et investissements privés.

On constate a partir de tableau N°01 que le poids de la PE a nettement augmenté a partir de 2000, le nombre a plus que doublé, et la densité a presque quadruplé. A la fin de 2016 le nombre des PE connu une évolution remarquable, et a enregistré le nombre de 1022.621 entreprises, alors qu'au début de 2010 elles étaient à 607.237 entreprises. A la fin de l'année 2019, la population globale des PE s'élève à 1 193 339 entités, dont près de 21% des professions libérales et 23% sont des activités artisanales.

**Tableau N° 01: Evolution des petites entreprises en Algérie de 2010 à 2019**

<b>Années</b>	2010	2012	2016	2018	2019
<b>nombre de PE créés</b>	607 237	687 934	1 022 621	1 093 170	1 193 339

Source : DSIS, MTPEPI.<sup>5</sup>

<sup>5</sup> : Direction des systèmes d'information et des statistiques, ministère de l'industrie, de la petites entreprises et de la promotion de l'investissement

### **Le rôle du secteur financier dans la création d'entreprise en Algérie :**

La caractéristique essentielle du secteur financier en Algérie est un secteur public, où l'on trouve le financement des très petites entreprises quasi inexistant. Et portant, dans l'ordonnance 03-11 relative à la monnaie et le crédit, il n'existe pas d'obstacles majeurs au développement de systèmes financiers inclusifs, tout particulièrement s'agissant de la création d'établissements financiers spécialisés dans le crédit destinés au financement des TPE.

En effet, l'Etat algérien doit garder un rôle déterminant dans la valorisation et coordination des dispositifs publics d'aide à la création d'entreprise (ANSEJ, ANGEM, CNAC,...) qui sont importants pour appuyer la création d'entreprise, susciter l'entrepreneuriat en Algérie et préparer la bancarisation de masse.

### **Le secteur financier algérien :**

Il a été constaté que le secteur financier algérien, ne contribue pas d'une façon suffisante au financement de la croissance et aux besoins des agents économiques.

Le marché de financement des petites entreprises productives et commerçantes, reste quasiment vierge puisqu'il n'existe pas de financement destiné au TPE. Néanmoins, il convient de distinguer le financement des TPE, des dispositifs d'aide à la création d'entreprises, au moyen d'actions coordonnées d'accompagnement des porteurs de projet et d'apport financier (généralement un crédit à taux bonifié). Ces dispositifs interviennent essentiellement au moment de la création de l'entreprise et conjugue financement et assistance technique. Le volet financier se concentre sur le financement de l'équipement par un crédit à moyen terme ou long terme.

A l'heure actuelle, les banques apparaissent ne pas avoir les instruments adaptés ni la volonté stratégique de pénétrer le segment de financement de la petite entreprise (TPE). Il existe trois dispositifs publics d'aide à la création des petites entités en convention avec les banques publiques, une association et un réseau mutualiste en expansion assurent l'offre de financement des TPE.

Dans sa démarche de lutter contre le chômage par la promotion de la petite entreprise privée, les pouvoirs publics ont mis en place, au travers d'agences et publiques, trois dispositifs essentiels d'appui et d'accompagnement à la création de petites entreprises. Ces dispositifs varient en termes de montant de crédit, la population ciblée et d'objectif social visé par l'Etat, mais fonctionnent tous selon le même type d'organisation.

## **Chapitre 2: Evolution de l'entrepreneuriat et des politiques publiques en Algérie**

---

Le secteur bancaire public algérien est composé de six banques et représente 90% des guichets d'agences bancaires dans le pays. Les six banques ainsi que la CNMA participent au financement triangulaire des TPE avec les dispositifs ANSEJ, ANGEM et CNAC sans toutefois disposer initialement d'outils adoptés pour le faire, ce qui a pu amener à des déconvenues lors de l'exécution du premier dispositif public de micro crédit lié à l'ADS.

### **Très petite entreprise et moyen de financement :**

Selon le stade d'évolution des TPE les besoins de financement recouvrent des dimensions différentes et sont similaires dans la plupart des cas, à ceux des autres entreprises de taille importante : besoin de financement à court terme, besoin de financement de démarrage (investissement), besoin de financement à moyen et long terme (croissance).

Les besoins de financement de démarrage varient selon le secteur et la nature de l'activité de l'entreprise, généralement, il inclut l'investissement initial en équipements, le local, les matières premières et dépend du degré de complexité du matériel acquis. Si les besoins de financement restent le problème souvent le plus cité par les créateurs dans tous les pays du Maghreb, l'offre de crédit de la part de l'Etat comme des ONG varie certainement selon les pays.

D'une manière générale, le financement bancaire, quoique marginal, s'accroît avec la maturité de l'entreprise, une très petite entreprise en croissance jouit d'une certaine connaissance et donne une image de pérennité qui lui facilite la multiplication des sources de financement et l'accès au financement bancaire.

### **La logique bancaire :**

Dans le cadre de financement des TPE, les banques justifient leurs réticences à octroyer des crédits pour ce type d'entité par la non rentabilité des prêts de faibles montants au regard des coûts de transactions élevés, le risque important induit par l'asymétrie de l'information et non couvert en l'absence de cautionnement.

En effet, l'asymétrie d'information pendant le déroulement du contrat fait que le banquier n'a aucun contrôle sur l'utilisation effective du prêt octroyé, l'emprunteur pouvant utiliser pour financer un projet plus risqué ou investir plus au moins dans la bonne gestion de son projet réduisant ainsi leur probabilité de remboursement. Les effets de la sélection adverse et du hasard moral, augmentant le nombre d'emprunteurs défaillants et réduisant considérablement les rendements de la banque, les problèmes de sélections adverse et du hasard moral qui débouchent sur un rationnement du crédit.

## **Chapitre 2: Evolution de l'entrepreneuriat et des politiques publiques en Algérie**

---

En l'occurrence, les banques algériennes ne sont pas adaptées à fournir des crédits aux TPE. Elles justifient ça d'une part, elles doivent couvrir les charges générées par le traitement du prêt et d'autre part, il faut qu'elles soient informées de la capacité de remboursement de l'entrepreneur.

### **Soutien et financement public :**

Pour remédier aux carences du marché financier dans le financement des TPE, les pouvoirs publics sont de plus en plus impliqués pour régler les défaillances du système bancaire dans le financement de ce type d'entreprise.

En Algérie, les pouvoirs publics ont mis en place des initiatives diversifiées en faveur des petites et moyennes entreprises. Des réformes institutionnelles, l'abolition du plafond des investissements, des dispositions légales obligeant les banques à s'impliquer dans le financement de la micro entreprise, et d'une façon plus remarquable des initiatives étatiques, en faveur du financement et d'accompagnement des entrepreneurs créateurs des petites entreprises à travers l'intervention de secteur bancaire et des organismes de soutien à cette action (ANSEJ, CNAC, ANGEM).

### **Section 3 : Les dispositifs et les structures d'aide et d'accompagnement à la création d'entreprise en Algérie :**

Au début des années 1990, les mutations économiques ont affecté le marché de l'emploi. Le passage d'une économie planifiée vers une économie libérale a augmenté le taux de chômage étant donné que l'Etat est passé du rôle d'employeur et investisseur à celui de régulateur.

La libéralisation de l'acte d'investir a été consacré en Algérie en 2003 par la promulgation du décret législatif du 05/10/1993 relatif à la promotion de l'investissement, il s'agit du premier Code de l'Investissement adoptée dans le sillage des reformes de libéralisation de l'économie nationale (instauration d'une économie de marché).

Ce code se voulait être « la pierre angulaire de la volonté d'ouverture de l'économie et d'une nouvelle politique de promotion de l'investissement »<sup>119</sup>.

## **Chapitre 2: Evolution de l'entrepreneuriat et des politiques publiques en Algérie**

---

Ce nouveau cadre de l'investissement s'articulait autour des éléments suivants :

Le droit d'investir librement ;

L'égalité devant la loi des promoteurs nationaux privés ou étrangers ;

L'intervention des pouvoirs publics se limite à l'octroi d'incitations aux investissements, principalement au moyen d'allègement fiscaux prévus par la loi ;

La création d'une Agence de Promotion de soutien et de Suivi des Investissements (APSI) pour assister les promoteurs dans l'accomplissement des formalités classiques par le biais d'un guichet unique ;

L'agrément préalable, plus connu par l'autorisation des institutions administratives pour investir, est supprimé, il est remplacé par une simple déclaration ;

Le délai maximal d'étude des dossiers étant fixé à 60 jours ;

Le souci de ne pas imposer des formalités trop lourdes ou complexes pour la réalisation d'un acte d'investissement en Algérie ;

La clarification, l'affinement et la pérennité des garanties et des encouragements acquis au double plan fiscal et douanier ;

L'accélération des transferts et de renforcement des garanties, associés au capital investi et aux revenus qui en découlent ;

La modulation des encouragements accordés aux investissements réalisés en Algérie autour de trois régimes : un régime général, un régime spécifique pour les investissements réalisés dans les zones à promouvoir et un régime spécifique pour les investissements réalisés dans les zones franches.

Ainsi le Gouvernement algérien a mis en place plusieurs dispositifs pour favoriser la création d'entreprises. Ces dispositifs sont gérés par les quatre organismes suivants :

- L'Agence Nationale pour la Gestion du Micro crédit (ANGEM).
- L'Agence Nationale pour le Développement de l'investissement (ANDI).
- L'Agence pour le Soutien à l'Emploi des Jeunes (ANSEJ).
- La Caisse Nationale d'Assurance Chômage (CNAC).

Ces organismes sont sensés avoir la capacité et le savoir-faire pour financer les projets de création d'entreprises qui leur sont présentés.

### **L'ANDI:**

Initialement APSI, Agence de Promotion, de Soutien et de Suivi de l'investissement de 1993 à 2001, puis ANDI, Agence Nationale de Développement de l'investissement, est une institution gouvernementale mis en place pour faciliter, promouvoir et accompagner l'investissement et la création d'entreprise à travers des stratégies d'incitation qui s'organisent autour de mesures d'exonération et de réduction fiscale.

Deux régimes d'avantages sont proposés :

- a. Le régime général : il s'applique aux investissements courants réalisés en dehors des zones à développer
- b. Le régime dérogatoire : il s'applique aux investissements courants réalisés dans les zones à développer et à ceux présentant un intérêt particulier pour l'Etat

### **Les missions de l'ANDI:**

- ✓ Accueillir, conseiller et accompagner les investisseurs au niveau de ses structures centrales et régionales ;
- ✓ Formaliser sur une base d'équité et dans des délais intéressants les avantages prévus par le dispositif d'encouragement ;
- ✓ Veiller à l'exécution concertée avec les différentes institutions concernées (Douanes, impôts... etc.)
- ✓ Contribuer à la mise en œuvre des politiques et stratégies de développement, en synergie avec les secteurs économiques concernés ;
- ✓ Insérer les investisseurs potentiels dans son réseau de partenaires.

### **Le guichet unique de l'ANDI**

L'ANDI est présente dans toutes les wilayas du pays à travers les « guichets uniques décentralisés »

Le guichet unique décentralisé est une structure regroupant les représentants locaux de l'ANDI et les organisations et administrations concernées par l'acte d'investissement, ces derniers sont :

- Le centre national du registre de commerce
- Les services des impôts
- Les services des domaines
- Les services de douanes
- Les services d'urbanisme
- Les services d'aménagement du territoire et de l'environnement
- Les services de l'emploi et du travail
- Les représentants de la CNAS ET LA CASNOS
- Les représentants de l'APC

Le guichet unique a pour vocation d'être l'interlocuteur unique du promoteur dans le but d'alléger et de faciliter les formalités et procédures administratives relatives au projet d'investissement.

A ce titre, Il est en charge, d'accueillir l'investisseur, réceptionner sa déclaration, établir et délivrer l'attestation de dépôt et de la décision d'octroi d'avantages, ainsi que de la prise en charge des dossiers en rapport avec les prestations des administrations et organismes représentées au guichet unique, de leur acheminement en direction des services concernés et de leur bonne finalisation.

### **L'ANGEM**

Suite au séminaire international tenu en décembre 2002 sur « l'expérience du micro crédit en Algérie » d'une part, et des recommandations faites par les experts de la micro finance, l'Agence Nationale de Gestion des Micros Crédit « ANGEM » fut créée par le décret exécutif N° 04-14 du 22 janvier 2004 et ceci dans le but de lutter contre le chômage et développer l'esprit entrepreneurial à travers la création d'activités de production de biens et de services aidant ainsi à l'intégration économique et sociale des populations ciblées ; effectivement ce dispositif est destiné aux femmes au foyer et aux citoyens sans revenus ; ce dispositif comporte deux types de financement :

- Un crédit destiné pour les projets : ce crédit dont le cout ne dépasse pas 1.000.000 DA, est accordé pour la création d'activité par l'acquisition de petits matériels ; matière première de démarrage et pour le paiement des frais nécessaire au lancement de l'activité ; ce dernier à un délai de remboursement allant jusqu'à 8 années.
- Un prêt dont le cout ne dépasse pas les 100.000 Da, accordé pour l'achat des

matières premières, ce dernier est remboursable entre 24 et 36 mois.

### **Les missions de l'ANGEM:**

- Gérer le dispositif du micro crédit
- Soutenir, conseiller et accompagner les bénéficiaires du micro crédit dans la mise en œuvre de leur activité.
- Former selon le besoin les bénéficiaires du micro crédit
- Assurer le suivi des activités réalisées par les bénéficiaires en veillant au respect des clauses des cahiers des charges qui les lient à l'agence.

### **Les conditions d'éligibilité pour le dispositif de l'ANGEM**

- Etre âgé de dix-huit (18) ans et plus ;
- Etre sans revenus ou disposer de petits revenus instables et irréguliers ;
- Avoir une résidence fixe ;
- Posséder un savoir-faire ou une qualification en relation avec l'activité projetée ;
- Ne pas avoir bénéficié d'une autre aide à la création d'activités ;
- Mobiliser un apport personnel ;
- S'engager à rembourser le crédit bancaire selon un échéancier arrêté ;
- S'engager à rembourser à l'ANGEM, le Montant du PNR selon un échéancier arrêté.

### **LA CNAC**

Créé en 1994, cette institution publique de sécurité sociale, sous tutelle du ministère de l'emploi, du travail et de la sécurité sociale, était destinée à atténuer les effets sociaux résultants des licenciements massifs de travailleurs salariés du secteur économique, cependant cette dernière a connu différentes étapes dans son parcours, se chargeant ainsi de nouvelles missions confiées par les pouvoirs publics ;

A cet effet, ce n'est qu'en 2004, faisant suite au plan de soutien à la croissance économique en luttant contre le chômage et la précarité, que la CNAC s'est employée en priorité à la mise en œuvre du dispositif de soutien à la création d'activité pour les chômeurs âgés entre 30 et 50 ans , ayant pour objectif, la promotion, le développement de l'esprit entrepreneurial, et l'incitation à la création d'activité, la CNAC a pour principales missions d'accompagner et d'assister le promoteur dans le lancement de son projet, et faire le suivi par la suite.

### **Conditions d'éligibilité :**

- ✓ Le promoteur doit avoir une inscription à l'ANEM datant d'au moins un (1) mois
- ✓ Le promoteur doit être âgé entre 30 et 50 ans
- ✓ L'accès au dispositif nécessite un diplôme ou une qualification requise ayant une relation avec la nature du projet soumis.

L'acheminement du dispositif de la CNAC ressemble à celui de l'ANSEJ (qui sera détaillé dans le point suivant), à un détail près, résidant dans la tranche d'âge spécifiée. C'est ainsi que le reste des détails concernant le dispositif de la CNAC seront complétés dans les sections suivantes, l'investissement et le prêt sans intérêt.

### **Conclusion :**

En conclusion à ce chapitre nous soulignons à quel point les pouvoirs publics étaient préoccupés par le problème de la création d'entreprise . Avec la libéralisation des marchés, les pouvoirs publics sont intervenus davantage en faveur de la création d'entreprise et dans l'accompagnement des différentes catégories de porteurs de projets de création d'entreprises. Ainsi, l'appui à la création d'entreprises s'est développé et s'est diversifié afin de répondre aux différents besoins des entrepreneurs potentiels, de l'amont à l'aval de l'acte entrepreneurial.

L'économie algérienne est désormais un véritable chantier de reconstruction issu des mesures de réforme qu'elle subit depuis la fin des années 80: le tissu économique doit être densifié et le secteur privé doit assurer le relais du secteur public. D'où le rôle primordial que le secteur de la PME/PMI est appelé à accomplir dans la conduite du développement.

Depuis près de deux décennies et suite aux multiples réformes décidées, l'importance de l'enjeu économique et social des petites entreprises reste l'élément le plus efficace et le moins coûteux pour le développement économique d'un pays en pleine mutation.

**Chapitre III:  
Résultats et analyses du dispositif  
ANSEJ/ANADE dans la Wilaya de  
Tizi-Ouzou**

## **Chapitre 03: Résultats et analyses du dispositif ANSEJ/ANADE dans la Wilaya de Tizi-Ouzou**

---

### **Introduction :**

Les dispositifs d'appui à la création d'entreprise, sur lesquels nous, constituent le dernier et le plus opérationnel des milieux entrepreneuriaux, car ils ont pour objectif explicite d'impulser et de pérenniser les flux d'entreprises nouvelles sur un territoire donné, lors de la dernière section du chapitre précédent nous avons abordé les différents dispositifs d'aides à la création d'entreprise en Algérie, dans notre cadre pratique, le choix s'est porté sur l'ANADE/ANSEJ, pour sa notoriété auprès de la population algérienne, pour ses réalisations, mais surtout pour la catégorie qui lui est reliée : les jeunes algériens.

Lors de ce chapitre nous allons évaluer le dispositif de l'Agence Nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat . Et cela en répartissant ce dernier en quatre sections : la première sera la démarche méthodologique de la recherche, la deuxième sera une présentation de l'agence d'accueil ANADE/ANSEJ, la troisième sera une évaluation des activités de l'ANADE/ANSEJ depuis 2010 jusqu'à 2020; et enfin lors de la dernière section nous présenterons notre cas pratique pour évaluer le dispositif en question.

## **Chapitre 03: Résultats et analyses du dispositif ANSEJ/ANADE dans la Wilaya de Tizi-Ouzou**

---

### **Section 1 : La démarche méthodologique:**

Cette section sera consacrée à exposer le cadre de notre étude qui est fondé sur une problématique et un modèle d'analyse rendant possible une méthodologie spécifique.

#### **Le cadre de la recherche:**

Le cadre de la recherche, nous permet l'élaboration d'un modèle d'analyse visant à mettre en épreuve les hypothèses retenues en fonction de la problématique, basée notamment sur des constats théoriques et contextuels.

#### **La pertinence de la problématique posée :**

Une recherche est un cheminement vers une meilleure connaissance et doit accepter comme tel, avec tout ce que cela implique d'hésitation, d'évènement et d'incertitudes.

Il est toutefois admis que le choix du thème est une épreuve difficile et délicate, il est un moment déterminant qui va conditionner tout le travail ultérieur.

Un bon sujet doit être claire et motivant, le chercheur sait où il va et a l'intention qu'il peut y avoir matière à découverte.

#### **Formulation de la question de départ :**

Un travail de recherche consiste tout d'abord à énoncer son projet sous la forme d'une question de départ par laquelle le chercheur tente d'exprimer le plus exactement possible ce qu'il cherche à savoir, à élucider, à mieux comprendre.

En termes de recherche et d'études, le thème de l'entrepreneuriat a fait couler beaucoup d'encre et les principaux ouvrages de référence ne datent pas d'aujourd'hui. En ce qui concerne l'esprit d'entreprise doit nous servir de pont entre les actions et les capacités cognitives de l'entrepreneur car il représente des capacités d'action.

## **Chapitre 03: Résultats et analyses du dispositif ANSEJ/ANADE dans la Wilaya de Tizi-Ouzou**

---

Ainsi, notre travail consiste à comprendre l'efficacité et la pertinence de programme d'aide à l'entrepreneuriat locale, et mettre à plats ses facteurs de blocage, et déduire l'action des pouvoirs publics sur le comportement des jeunes entrepreneurs.

C'est la raison pour laquelle il nous faut interroger un certain nombre d'entrepreneurs ayant sollicités ce dispositif d'aide et d'accompagnement et un entretien avec leurs personnels.

Dans le cas de notre étude, la question de départ se traduire comme suite:

Quel est l'impact des politiques de l'ANADE/ANSEJ sur la création des entreprises et la promotion de l'entrepreneuriat locale ?

On a donc souhaité réfléchir sur ce thème pour mieux cerner les clés de réussite et appréhender le métier de jeune créateur d'entreprise, tant prôné par les structures publiques, ce afin de favoriser un développement de compétences entrepreneuriales et émerger un esprit d'entreprise.

### **L'explication de la problématique :**

La problématique est l'approche ou la perspective théorique que l'on décide d'adopter pour traiter le problème posé par la question de départ.

Il s'agira en fait d'inscrire son projet dans un cadre théorique préétabli dans lesquels'inscrit la démarche personnelle de chercheur.

On va dans ce qui suit exposer le contexte et les approches théoriques qui ont permis de construire la problématique de notre étude.

#### **a. Contexte:**

La création d'entreprise par les jeunes est devenue un sujet incontournable depuis quelques années et les origines de cet intérêt sont diverses, et elle attire maintenant une attention particulière des instances locales, nationales et internationales. Elle apparait comme une solution stratégique performante pour répondre aux problèmes d'insertion et de chômage des jeunes et devient un enjeu majeur dans les politiques de promotion de l'esprit d'entreprise des pays.

## **Chapitre 03: Résultats et analyses du dispositif ANSEJ/ANADE dans la Wilaya de Tizi-Ouzou**

---

Dans ce contexte, l'entrepreneuriat des jeunes doit donc être désormais une option possible de carrière professionnelle. Les jeunes constituent une cible privilégiée de sensibilisation à l'entrepreneuriat.

Afin de remédier à cette situation, le gouvernement algérien depuis le milieu des années 90 a mis en place des structures d'aides et d'assistance à l'entrepreneuriat des jeunes. L'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi de Jeunes (ANSEJ) a pris la lourde tâche de soutenir et de conseiller les jeunes dans le but de créer leurs propres emplois.

Un de nos objectifs de recherche est de vérifier si ces dispositifs ou programmes mis en place par les pouvoirs publics suscitent l'esprit d'entreprendre chez les jeunes.

### **b. Les positionnements théoriques :**

L'entrepreneuriat montre combien il est difficile de caractériser un profil de l'entrepreneur tant sa dimension est large et variée et ô combien la variété des fonctions qu'il exerce peut faire peur. L'entrepreneuriat semble en effet constituer un phénomène complexe et l'acte d'entreprendre d'être le fait de femmes et d'hommes aux cultures, motivations et projets très différents. Pour mieux comprendre l'entrepreneur, certains proposent, comme nous l'avons présenté dans la première partie, une approche par les traits, par les faits et bien d'autres par le processus.

En ce qui concerne l'esprit d'entreprise, il nous éclaire sur ce qui caractérise cette notion et sur les capacités que les individus doivent pouvoir mettre en œuvre.

En fait, à nos yeux la définition de «l'esprit d'entreprise» selon l'OCDE, renvoie au développement de programmes et dispositifs qui encouragent les jeunes à considérer la création d'entreprise et l'emploi indépendant comme des options professionnelles viables et à les y préparer. Ces programmes permettent généralement aux jeunes d'apprendre à créer et gérer une affaire, en général par des expériences pratiques.

Ces positionnements théoriques et contextuels ont permis de fournir des éclairages à notre compréhension de l'acte d'entreprendre et d'orienter notre problématique. Nous nous interrogeons, en effet, sur l'impact des politiques de l'ANADE/ANSEJ sur la création des entreprises et la promotion de l'entrepreneuriat locale.

## **Chapitre 03: Résultats et analyses du dispositif ANSEJ/ANADE dans la Wilaya de Tizi-Ouzou**

---

La problématique une fois explicitée rend possible l'élaboration du modèle d'analyse et la définition des hypothèses qui seront soumises à l'épreuve des faits.

### **L'élaboration du modèle d'analyse:**

Nous avons donc débuté le travail en nous posons une question de départ plus ou moins élaborée.

Après avoir mené un travail exploratoire consistant notamment en un état de la recherche théorique sur la notion de l'entrepreneuriat des jeunes, de l'esprit d'entreprise et les politiques publiques d'aide à l'entrepreneuriat, et la réalisation d'entrevues avec quelques anciens entrepreneurs issus de l'ANSEJ, la problématique a ainsi pu émerger.

La construction du modèle d'analyse correspond à un retour vers le concret et à la multiplication de questions et de pistes sortant alors de la phase de généralisation. Il s'agit donc de déployer des questions compte tenu de ce que l'on connaît déjà sur le sujet et de la problématique définie. Cela comprend notamment l'écriture des hypothèses pour ensuite mettre à l'épreuve celles-ci sur le terrain d'enquête retenu.

### **La construction d'hypothèses :**

Le travail à mettre en œuvre consiste à décomposer la question de départ en éléments de plus en plus précis et concrets.

### **La décomposition de la question de départ :**

L'idée sous-jacente de cet exercice est que la question de départ ne peut se traduire immédiatement en une enquête car les questions posées dans les termes généraux et théoriques ne peuvent pas être posées en l'état aux enquêtés. Il y a donc un travail de décomposition à faire pour aller du cadrage théorique conceptuel aux questions concrètes que l'on va poser aux personnes intéressées, que ce soit sous forme de questionnaires ou d'entretiens.

Le champ étudié couvre des thématiques riches prenant en considération des éléments tels que l'analyse du parcours professionnel et personnel de l'entrepreneur, sa vision de l'échec, de la réussite, l'influence de son entourage, les qualités qu'il détient, les compétences qu'il met en œuvre etc. Le travail à effectuer sur l'élaboration des hypothèses permettra d'y voir plus clair et d'envisager la mise à l'épreuve sur le terrain.

## **Chapitre 03: Résultats et analyses du dispositif ANSEJ/ANADE dans la Wilaya de Tizi-Ouzou**

---

### **L'élaboration des hypothèses :**

Une hypothèse peut être conçue comme une réponse provisoire à une question que l'on se pose relative à une question de départ, et qui va être validée ou invalidée, confirmée ou infirmée par le travail de terrain.

Les hypothèses auxquelles nous tenterons de répondre par le biais de notre recherche empirique auprès des jeunes entrepreneurs sont les suivantes :

- L'ANADE joué un rôle important dans la promotion de l'activité entrepreneuriale en termes de l'efficacité et de pertinence.
- L'accompagnement est une politique efficace et pertinente qui offre une bonne orientation et sensibilisation pour le porteur de projet qui sollicite les services de l'ANADE/ANSEJ.
- L'ANADE/ANSEJ n'a pas donné les moyens nécessaires ( moyens humains, moyens matériels, moyens financiers) pour mettre en œuvre cette politique sur le terrain.

### **L'objectif du travail de terrain :**

La mise à l'épreuve de ces hypothèses sera l'objectif du travail de terrain qui peut être mené selon différentes formes.

### **La mise à l'épreuve des hypothèses :**

Nous parlerons plutôt de confirmation ou d'infirmité des hypothèses, de validation ou d'invalidation, c'est-à-dire qu'à l'issue du travail sur le terrain.

Mais pour pouvoir répondre à cette mise à l'épreuve des hypothèses, quelles méthodes de recueils d'information peut-on choisir ?

En effet, plusieurs méthodes visant à recueillir les informations existent et doivent être retenues en fonction des objectifs de l'étude, des caractéristiques du champ d'analyse. Parmi, ces méthodes on peut citer l'enquête par questionnaire, l'entretien et l'observation directe.

Après avoir présenté les fondements de notre cadre de recherche, nous allons, dans la partie qui suit, exposer la méthodologie retenue dans le cadre de notre étude.

## **Chapitre 03: Résultats et analyses du dispositif ANSEJ/ANADE dans la Wilaya de Tizi-Ouzou**

---

### **Spécificités de la démarche mise en œuvre:**

Dans cette partie, nous traiterons la démarche qui a été mise en œuvre dans le cadre de notre étude, mettant en exergue les objectifs attendus et la démarche retenue pour y parvenir.

### **La méthode choisie pour le recueil d'informations:**

N'ayant pas d'autres sources d'informations pour consolider notre travail théorique, nous avons donc opté pour la démarche d'enquête afin d'avoir des éléments de réponse à notre problématique.

En effet, cette enquête constitue un questionnaire auprès des jeunes promoteurs de projet à travers l'élaboration d'un questionnaire regroupant une série de questions relatives à notre étude et un entretien avec le personnel.

Notre travail se fonde en effet sur le recueil de données empiriques. L'objectif principal du recueil d'informations auprès des personnes concernées est de faire exprimer la vision qu'ils ont d'eux même, vis-à-vis du dispositif de soutien à la création d'entreprise.

Pour le questionnaire, nous avons pris un échantillon de 20 promoteurs , ce dernier contient 04 groupes de question,

Le premier groupe porte sur les généralités pour situer la tranche d'âge, son niveau d'instruction et son situation professionnel.

Le second groupe est intitulé : Contexte de création de l'entreprise.

Le troisième groupe est intitulé : Evaluation de dispositif ANSEJ/ANADE et sa politique d'accompagnement, a pour but de comprendre la situation du promoteur au sein du dispositif et sa vision sur ce dernier.

Le dernier groupe s'intitulant : Prospectif en termes de développement de l'entreprise.

Dans notre cas, nous avons utilisé trois types de questions :

Les questions fermées : qui demandent une réponse précise ;

## **Chapitre 03: Résultats et analyses du dispositif ANSEJ/ANADE dans la Wilaya de Tizi-Ouzou**

---

Les questions aux choix multiples : dans ce cas, la personne interrogée se voit proposer des solutions et doit faire un choix entre plusieurs réponses préétablies ;

Les questions ouvertes : pour ce type de questions, aucune proposition de réponse n'est fournie. L'intervient s'exprime par les termes qu'il veut, il s'agit des questions les plus difficiles à dépouiller mais très riches en informations.

Notre questionnaire a été formulé (dans sa majorité) sous forme de questions aux choix multiples et ceci pour faciliter le dépouillement et l'interprétation des réponses fournies.

### **Le choix et la constitution de l'échantillon:**

Dans l'enquête sur terrain, on construit le plus souvent un échantillon diversifié qui repose sur la sélection de composantes caractéristiques de la population.

Dans notre cas nous avons approché par questionnaire 20 jeunes entrepreneurs ( hommes et femmes) ayant sollicité l'ANSEJ , dont l'âge varie entre 19 et 40ans ont complété notre questionnaire et nous étions sur place c'est-à-dire en contact direct avec les jeunes entrepreneurs pour permettre une bonne compréhension des termes du questionnaire car dans la plupart des temps les jeunes ont besoin d'effort pour bien comprendre le sens des questions posées vu leur niveau d'instruction souvent moyen.

Cependant, c'est tous les entrepreneurs qui ont rempli le questionnaire, c'est-à-dire un taux de réponse de 100% (c'est l'intégralité des individus ciblés qui ont répondu au questionnaire).

### **Le dépouillement du questionnaire :**

De point de vue méthodologique, cet élément constitue la dernière étape de toute enquête de terrain. Il s'agit principalement de rendre toutes les informations recueillies exploitables en les présentant sous forme de données chiffrées dans des tableaux ou graphiques dont l'analyse permettra de tirer des conclusions justifiées.

Pour le traitement des données de chaque questionnaire, nous avons utilisé le logiciel des enquêtes sur terrain « sphinx ».

## Chapitre 03: Résultats et analyses du dispositif ANSEJ/ANADE dans la Wilaya de Tizi-Ouzou

---

### Section 02: Présentation de l'agence ANADE/ANSEJ

#### L'organisme de l'ANSEJ

Cette agence créée en 1996, dédiée au soutien à l'emploi de jeunes, est celle qui bénéficie de la plus grande notoriété auprès de la population algérienne, le dispositif que propose cette dernière se fixe deux objectifs principaux :

- ❖ Favoriser la création d'activité de biens et de services par les jeunes promoteurs.
- ❖ Encourager toutes formes d'actions et de mesures tendant à promouvoir l'emploi des jeunes.

Ce dispositif offre deux types d'investissement :

L'investissement de création ;

L'investissement d'extension pour les micro-entreprises, accompagnées par l'ANSEJ et qui sont en situation de croissance.

**Le plafond d'investissement**, en création comme en extension est fixé à dix (10) millions de dinars depuis 2004.

#### Les modes de financement

Le dispositif prévoit deux modes de financement :

*a.* Le financement triangulaire, qui inclut :

- Le promoteur avec un apport personnel de 1% à 2%
- L'ANSEJ avec un prêt sans intérêt de 28% à 29%
- La banque avec un crédit de 70% (un prêt bancaire bonifié à 100%)

*b.* Le financement mixte, qui inclut :

le promoteur avec un apport personnel de 71% à 72% de montant

#### Conditions d'éligibilité :

- ✓ Etre âgé entre 19 et 40 ans.
- ✓ Etre sans emploi ou sans activité au moment de dépôt de son dossier.
- ✓ Avoir une qualification professionnelle en relation avec l'activité envisagée.

## **Chapitre 03: Résultats et analyses du dispositif ANSEJ/ANADE dans la Wilaya de Tizi-Ouzou**

---

- ✓ Participer par un apport personnel pour le financement de son projet.

### **Les avantages fiscaux :**

Les jeunes promoteurs bénéficient d'avantages fiscaux sous forme de franchise et réduction, au moment de la réalisation et sous forme d'exonération lors de l'exploitation de leurs projets. Ces avantages sont accordés tant en phase de création que lors de l'extension des capacités de production.

- ✓ **En phase de réalisation du projet (création et extension):**
  - Franchise de la TVA pour les acquisitions de biens d'équipements et de service entrant directement dans la réalisation de l'investissement ;
  - Application du taux réduit de 5% en matière de droits de douanes pour les équipements importés et entrant directement dans la réalisation de l'investissement ;
  - Exemption du droit de mutation à titre onéreux au taux de 8% pour les acquisitions immobilières effectuées dans le cadre de la création d'une activité industrielle ;
  - Exonération totale des droits en matière d'enregistrement pour les actes constitutifs des sociétés ;
  - Exonération de la taxe foncière sur les constructions et additions de constructions pendant une période de trois ans à compter de leur achèvement. Cette exonération peut être portée à six ans, lorsque les constructions sont installées dans des zones à promouvoir.
  
- ✓ **En phase d'exploitation du projet :**
  - Exonération totale de l'impôt sur le bénéfice des sociétés (IBS)
  - Exonération totale de l'impôt sur le revenu global (IRG).
  - Cette exonération porte sur une durée de trois (03) années fiscales. Lorsque le projet est implanté dans une zone spécifique, cette période est portée à six (06) ans.
  - Cette période d'exonération est prorogée de deux (2) années lorsque le promoteur s'engage à recruter au moins trois (3) employés pour une durée indéterminée.

## **Chapitre 03: Résultats et analyses du dispositif ANSEJ/ANADE dans la Wilaya de Tizi-Ouzou**

---

### **Evolution et historique du dispositif de l'ANSEJ**

Ce dispositif d'accompagnement à la création de micro entreprises, mis en œuvre par l'ANSEJ, à partir du deuxième semestre de l'année 1997, a connu sept moments importants :

➤ **2003 : Lors du séminaire des walis sur l'emploi des jeunes**

Cette évaluation a donné lieu à :

- Un relèvement du seuil de l'investissement de quatre (04) à dix (10) millions dinars ;
- Au réaménagement des niveaux de l'apport personnel, passés respectivement de 5, 10 et 15 % à 5 et 10 % ;

L'introduction de l'extension des capacités de production des micro entreprises en

- Phased'expansion, avec le même schéma d'avantages et aides prévus à la création.

➤ **2007 : Réorganisation de l'agence :**

Les réformes engagées au niveau de l'Agence ont permis :

- Le recentrage des activités autour de l'accompagnement, mission principale de l'Agence ;
- La refonte de l'organisation ;
- La déconcentration du pouvoir de décision vers les antennes ;
- La décentralisation de la mise en œuvre du dispositif au niveau local par la création de commissions locales d'étude du financement des projets ;
- La densification du réseau (création d'annexes de wilayas déléguées et de grandes daïras) ;
- La professionnalisation des effectifs ;
- L'implication de l'ensemble des secteurs et acteurs locaux et leur appropriation du dispositif (Commission de sélection regroupant les différentes institutions).

➤ **2008 : Décisions du gouvernement relatives à la redynamisation des dispositifs de création d'activités, à travers, notamment :**

- La facilitation de l'accès au crédit bancaire
- L'amélioration des prestations par un accompagnement individualisé
- Le travail de proximité par l'extension du réseau de l'agence : ouverture d'annexes au niveau de certaines daïras et des circonscriptions administratives

## Chapitre 03: Résultats et analyses du dispositif ANSEJ/ANADE dans la Wilaya de Tizi-Ouzou

---

➤ **2011 Décisions du gouvernement relatives à la revalorisation des dispositifs de création d'activités, essentiellement par :**

- La revue à la baisse de l'apport personnel à 1% ou 2% du coût d'investissement
- Le relèvement du PNR à 29% ou 28% du coût d'investissement
- Trois PNR supplémentaires soit :

- ✓ Le PNR Cabinet groupé
- ✓ Le PNR Véhicule atelier
- ✓ Le PNR Location

➤ **2013 Décisions du gouvernement concernant la suppression, des intérêts relatifs au crédit bancaires :** Quel que soit le projet et la zone d'activité, le taux de bonification est généralisé et atteint les 100 %

➤ **Avril 2014, allègement du dossier administratif, et réduction des délais de traitement :**

- Pour le premier dépôt, le promoteur n'a besoin que de la CIN et du formulaire regroupant les informations nécessaires, ce dernier est téléchargeable sur le site de l'agence
- La refonte de l'organisation ;
- La déconcentration du pouvoir de décision vers les antennes ;
- La décentralisation de la mise en œuvre du dispositif au niveau local par la création de commissions locales d'étude du financement des projets ;
- La densification du réseau (création d'annexes de wilayas déléguées et de grandes daïras) ;
- La professionnalisation des effectifs ;
- L'implication de l'ensemble des secteurs et acteurs locaux et leur appropriation du dispositif (Commission de sélection regroupant les différentes institutions).

➤ **01/01/2021 La redynamisation du l'ANSEJ par l'ANADE.**

Un décret exécutif portant changement de dénomination et réorganisation de l'agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) a été publié au journal officiel, ainsi l'ANSEJ est désormais dénommé agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE) selon le décret exécutif n 20-329 du 22 novembre 2020 modifiant et complétant le décret exécutif n 96-296 du 8 septembre 1996 portant création et

### Chapitre 03: Résultats et analyses du dispositif ANSEJ/ANADE dans la Wilaya de Tizi-Ouzou

---

fixant les statuts de l'agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes, et changeant sa dénomination .

Cette redynamisation a donné lieu au :

- ✓ La suppression de la condition d'être chômeur pour l'accès au bénéfice des avantages accordées par le dispositif ;
- ✓ Changement de la tutelle de ministre de travail de la sécurité sociale par le ministre délégué au premier ministre chargé de micros-entreprises ;
- ✓ Le dispositif ANADE prévoit trois modes de financement :
  - a. Le financement triangulaire, qui inclut :
    - Le promoteur avec un apport personnel de 5% pour les chômeurs et 15% pour les employés et les entrepreneurs
    - L'ANADE avec un prêt sans intérêt de 25% pour les chômeurs et 15% pour les employés et les entrepreneurs
    - La banque avec un crédit de 70% (un prêt bancaire bonifié à 100%)
  - b. Le financement mixte, qui inclut :
    - Le promoteur avec un apport personnel de 50% de montant d'investissement.
    - L'ANADE avec un prêt sans intérêt de 50%
  - c. L'auto financement de promoteur, qui inclut :
    - Le promoteur avec un apport de 100% (avoir des avantages fiscaux)
- ✓ Une formation obligatoire dans le business plan (plan d'affaire) qui sera après la validation de dossier, et cela dont 5 jours de stage fermé, 3 jours collecte d'information et 3 jours pour présentation de plan d'affaire au prés de la commission pour avoir un avis favorable
- ✓ L'exigence d'un diplôme dans le domaine pour solliciter les services de l'ANADE

## Chapitre 03: Résultats et analyses du dispositif ANSEJ/ANADE dans la Wilaya de Tizi-Ouzou

### Section 3: Analyse des activités de l'ANADE/ ANSEJ.

Pour mieux comprendre le mécanisme et le fonctionnement de l'ANADE/ANSEJ, nous allons analyser les différentes données statistiques sur la wilaya de Tizi-Ouzou qui ont été fournies par l'ANADE/ANSEJ, grâce à une collecte d'informations qui a été effectuée au sein de cette agence. Ces données concernent le nombre de dossiers déposés ; le nombre des projets éligibles, les accords bancaires et le nombre de projets créent, tous répartis selon le secteur d'activité, et les projets financés par type de financement et par genre.

#### Analyse des dossiers déposés repartis par secteur d'activité.

Le tableau n°02 représente le nombre des dossiers déposés répartis par secteur d'activité, en indiquant le nombre d'emploi prévu pour chaque secteur depuis 2010 jusqu'a 2020.

**Tableau N°02: Nombre des dossiers déposés repartis par secteur d'activité 2010-2020**

	Phase réalisation				Phase extension ( développement )			
	Nombre	%	Emplois prévus	%	Nombre	%	Emplois prévus	%
Service	8 663	30,25	7 242	15,32	265	31,70	765	30,71
Transport	6 305	22,01	6 377	13,50	155	18,54	214	8,59
BTPH	4 897	17,09	12 420	26,30	168	20,10	758	30,43
Agriculture	3 663	12,80	7 242	15,33	27	3,23	66	2,65
Industrie	2 253	7,86	6 928	14,66	106	12,68	375	15,05
Artisanat	982	3,42	2 839	6,01	13	1,56	34	1,36
Profession libérale	964	3,36	2 138	4,53	73	8,73	194	7,80
Maintenance	862	3,01	1 852	3,95	25	2,99	69	2,77
Hydraulique	35	0,12	151	0,33	4	0,48	16	0,64
pêche	23	0,08	74	0,16	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>28 647</b>	<b>100</b>	<b>47263</b>	<b>100</b>	<b>836</b>	<b>100</b>	<b>2 491</b>	<b>100</b>

**Source:** Auteurs à partir des données ANSEJ,2020

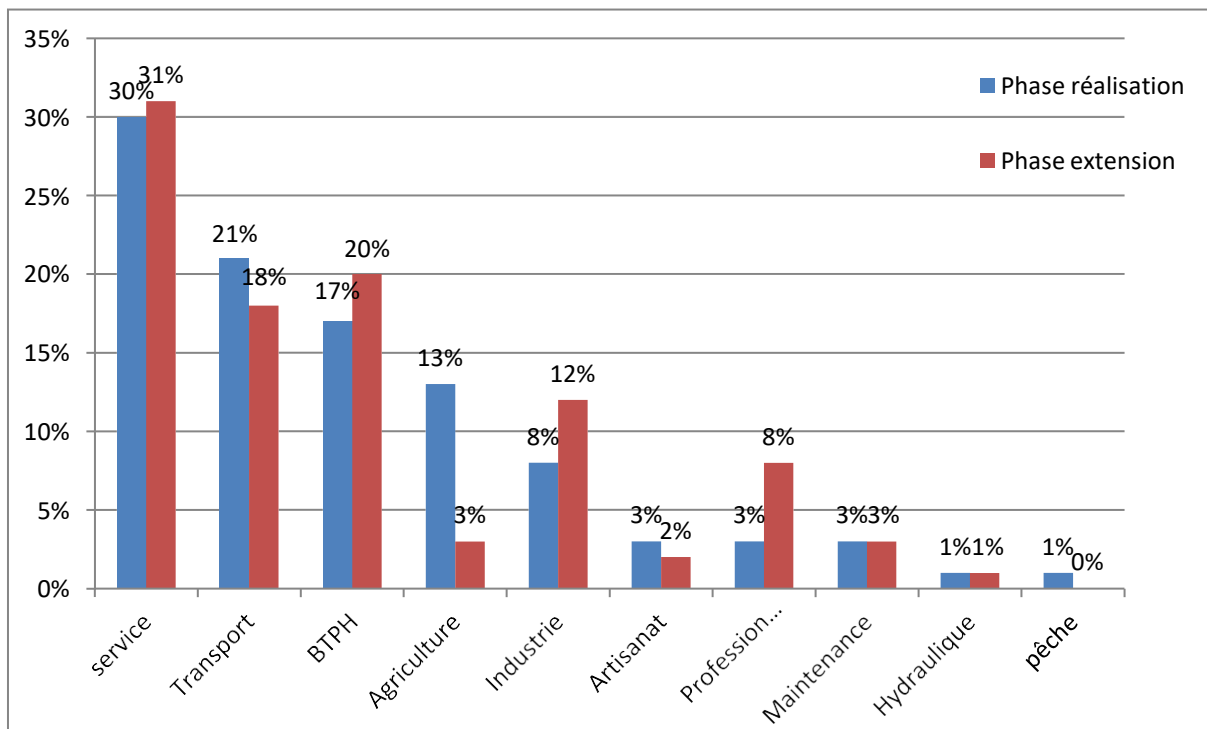
## Chapitre 03: Résultats et analyses du dispositif ANSEJ/ANADE dans la Wilaya de Tizi-Ouzou

On constate à partir de la figure n°01 et la tableau n°02 que les porteurs de projets s'intéressent à tous les secteurs d'activités avec des intérêts différents.

À partir de notre analyse on constate aussi pour l'année 2020, 28647 dossiers avec 47263 emplois prévus.

On remarque que quatre secteurs qui capitulent le plus nombre de création au niveau de wilaya Tizi-Ouzou, les services avec 30,25%, et le transport 22,01%, BPTH 17,09%, Agriculture 21,80%, Cela peut s'expliquer par les besoins généraux de cette wilaya et par la spécificité de la région qui possède de vastes terres fertiles favorisant les activités agricoles, autres espace convenant à la construction des bâtiments; et loin dernier la pêche avec 0.08 %. Cela est dû au fait que la wilaya de Tizi-Ouzou dispose de deux villes côtières seulement qui sont Tizirt et Azffoun ou on constate l'absence d'un plateau continental, un manque flagrant en matière d'infrastructures et d'équipements modernisés. En général, les investissements qui se rapportent à ce secteur sont plus de 10 millions de DA.

Figure N°01: Nombre des dossiers déposés repartis par secteur d'activité 2010-2020



Source: Auteurs à partir des données ANSEJ,2020

## Chapitre 03: Résultats et analyses du dispositif ANSEJ/ANADE dans la Wilaya de Tizi-Ouzou

En ce qui concerne l'extension, elle reste à taux faible par rapport aux demandes destinées à la réalisation, les secteurs les plus concernés restent les mêmes que ceux de la phase de réalisation.

### Analyse des projets éligibles repartis par secteur d'activité par rapport au nombre de dossiers déposés.

Le tableau n°03 nous a permis de présenter le nombre de projet éligibles répartis par secteur d'activité et le nombre d'emplois prévus par rapport au nombre de dossiers déposés pour chacun de ces secteurs.

**Tableau N° 03: Projet éligibles repartis par secteur d'activité 2010-2020**

	Phase réalisation				Phase extension et développement			
	Nombre	%	Emplois prévus	%	Nombre	%	Emplois prévus	%
Service	4 032	46,54	8 385	29,17	153	57,73	411	21,43
BTPH	3 571	72,92	8 752	30,44	118	70,23	591	30,21
Industrie	2 031	90,15	2 031	7,07	89	83,97	333	17,15
Agriculture	1 895	51,73	3 945	13,72	17	62,97	52	3,12
Profession libérale	917	95,12	2075	7,22	59	80,82	224	12,45
Artisanat	745	75,86	1886	6,56	8	61,53	21	1,14
Maintenance	560	64,96	1280	4,45	18	42,37	56	3,05
Transport	214	3,93	297	1,03	124	80	188	10,25
Hydraulique	21	60	89	0,31	4	100	22	1,20
Pêche	07	30,43	09	0,03	-		-	
<b>TOTAL</b>	<b>13 993</b>	<b>48,85</b>	<b>28749</b>	<b>100</b>	<b>590</b>	<b>70,58</b>	<b>1 835</b>	<b>100</b>

Source: Auteurs à partir des données ANSEJ,2020

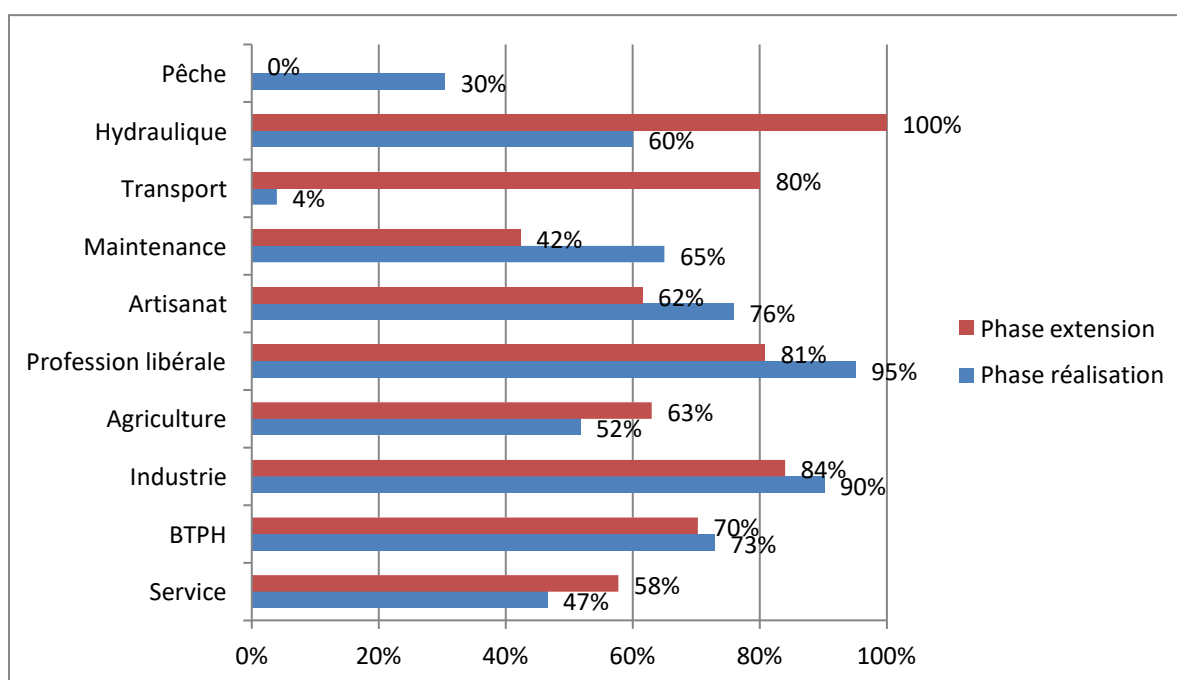
## Chapitre 03: Résultats et analyses du dispositif ANSEJ/ANADE dans la Wilaya de Tizi-Ouzou

A partir de la figure n°02 et le tableau n°03 on remarque que le nombre d'attestations d'éligibilités délivrées représente un pourcentage important du nombre de dossiers déposés, cela pour l'ensemble des secteurs d'activité : 48,85% des dossiers déposés dans tous les secteurs satisfont les conditions d'éligibilités imposées par cette agence, certains ont atteint plus de 70% à l'instar du secteur de l'industrie et profession libérale, et BTPH, et Artisanat.

On remarque aussi que le pourcentage d'attestations délivrées comparé au nombre de dossiers déposés atteint de 48,85%. Et le nombre d'attestations d'éligibilité délivrées à l'extension est aussi important par rapport au nombre de dossiers déposés, il est estimé à 70,58%

Cependant, il reste faible dans certains secteurs tels que l'hydraulique, service, transport et la pêche, ceci est dû à la non-conformité des demandes aux conditions d'extensions imposées par cette agence.

**Figure N°02: Projet éligibles repartis par secteur d'activité 2010-2020**



Source: Auteurs à partir des données ANSEJ,2020

## Chapitre 03: Résultats et analyses du dispositif ANSEJ/ANADE dans la Wilaya de Tizi-Ouzou

### Analyse des accords bancaires repartis par secteur d'activité par rapport au nombre de dossiers déposés.

␣

Comme on peut le voir sur le tableau n°04 qui donne un aperçu sur le nombre d'accords bancaires répartis par secteur d'activité et le nombre d'emplois créés pour chaque secteur.

**Tableau N°04 : Accords bancaires repartis par secteur d'activité 2010-2020**

	Phase réalisation				Phase extension et développement			
	Nombre	%	Emplois prévus	%	Nombre	%	Emplois prévus	%
Service	3062	75,94	5374	20,78	133	86,93	397	28,89
BTPH	3328	93,19	8068	31,19	91	76,47	415	30,20
Industrie	1755	86,41	4648	17,97	70	87,65	243	17,69
Agriculture	1433	75,62	3159	12,22	9	52,94	24	1,75
Profession libérale	772	84,18	1839	7,11	30	50,84	82	5,97
Artisanat	592	79,46	1443	5,57	5	62,5	15	1,09
Maintenance	439	78,39	1024	3,96	12	66,66	36	2,62
Transport	180	84,11	241	0,94	100	80,64	160	11,64
Hydraulique	17	80,95	65	0,25	1	25	2	0,15
pêche	2	28,57	2	0,01	-	-	-	-
TOTAL	11 580	82,75	25 863	100	451	76,44	1374	100

**Source:** Auteurs à partir des données ANSEJ, 2020

## Chapitre 03: Résultats et analyses du dispositif ANSEJ/ANADE dans la Wilaya de Tizi-Ouzou

A partir de la figure n°03 et le tableau n°04 on constate que le nombre d'accords bancaires délivrées représente un pourcentage important du nombre de dossiers déposés, cela pour l'ensemble des secteurs d'activité soit 82,75% des dossiers déposés dans tous les secteurs satisfont les conditions d'éligibilités imposées par la banque, certains ont atteint plus de 80% à l'instar du secteur de l'industrie et profession libérale, et BTPH.

On remarque aussi que le nombre d'accords bancaires délivrées à l'extension est aussi important par rapport au nombre de dossiers déposés, il est estimé à 76,44%.

Figure N°03: Accords bancaires repartis par secteur d'activité 2010-2020



Source: Auteurs à partir des donner ANSEJ,2020

Une fois l'attestation d'éligibilité délivrée, les projets font objet d'étude et analyse à l'intérieur de l'agence afin de distinguer ceux qui sont rentable et ceux qui ne le sont pas.

Avant les réformes de Janvier 2011, un projet validé par l'agence n'est pas automatiquement financé par la banque, cette dernière estime à son tour la faisabilité du projet à financer (ceci concerne uniquement les jeunes ayant opté pour le financement triangulaire).

## Chapitre 03: Résultats et analyses du dispositif ANSEJ/ANADE dans la Wilaya de Tizi-Ouzou

Ce explique la différence enregistrée entre le nombre d'accord bancaires et le nombre d'attestation délivré par l'agence, mais après ces réformes un projet validé par le comité de sélection de validation et de financement des projets (CSVF) qui est nommé auparavant (CLEF) sera financé automatiquement par la banque.

### Analyse des projets créés repartis par secteur d'activité.

Le tableau n°7 nous montre la répartition des micro entreprises créés par secteur d'activité depuis 2010 jusqu'a 2020 au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou.

**Tableau N°07: Projet créés et repartis par secteur d'activité 2010-2020**

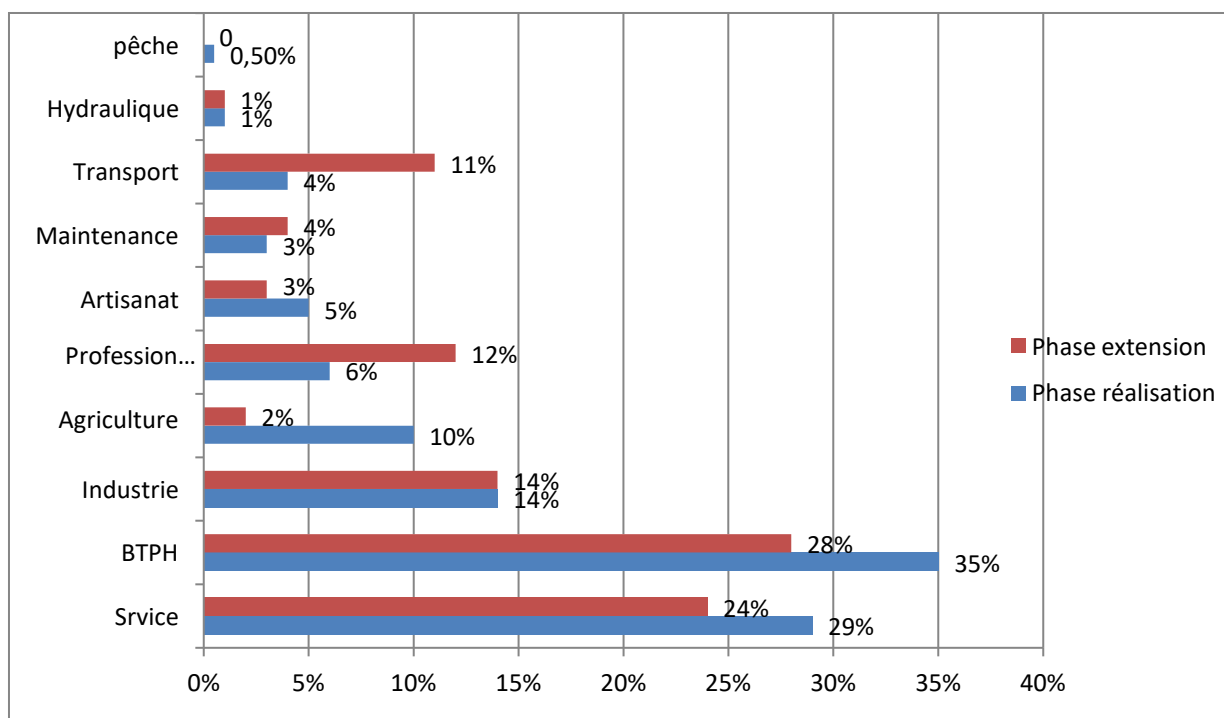
	Phase réalisation				Phase extension et développement			
	Nombre	%	Emplois prévus	%	Nombre	%	Emplois prévus	%
Service	2755	28,81	5951	21,08	133	23,79	377	15,23
BTPH	4411	35	8938	31,66	160	28,62	782	31,58
Industrie	1761	13,97	4880	17,28	80	14,31	247	9,97
Agriculture	1334	10,58	3228	11,43	12	2,15	36	1,45
Profession libérale	692	5,49	1785	6,32	68	12,17	197	7,96
Artisanat	646	5,12	1456	5,16	19	3,40	650	26,25
Maintenance	473	3,75	1166	4,13	22	3,94	68	2,75
Transport	500	3,97	693	2,45	63	11,27	91	3,67
Hydraulique	28	0,22	118	0,42	2	0,36	10	0,40
pêche	5	0,04	18	0,06	-	-	-	-
TOTAL	12 605	100	28 233	100	559	100	2 476	100

**Source:** Auteurs à partir des données ANSEJ,2020

## Chapitre 03: Résultats et analyses du dispositif ANSEJ/ANADE dans la Wilaya de Tizi-Ouzou

La figure n°04 nous renseigne sur le nombre des projets créés dans le cadre de dispositif ANSEJ durant la période allant de 2010 à 2020.

**Figure N°04: Projet créés et repartis par secteur d'activité 2010-2020**



Source: Auteurs à partir des données ANSEJ,2020

A partir de notre analyse de la figure n°04 et le tableau n°05 qui concernent le nombre de projets créés, on constate que :

Le Secteur des services , l'agence national de soutien à l'emploi des jeunes de Tizi-Ouzou, a créé, 2755 entreprises soit 28,81% des projet crée, avec 6328 emplois. depuis 2010 jusqu'a 2020.

Ainsi que dans le secteur BTPH on remarque que l'agence a créé 4411 entreprises soit 35%, du total des projets créés avec création de 8938 poste d'emplois soit 31,66% du total des emplois.

Concernent le secteur de l'industrie on constate que 1761 micro-entreprises créées dans ce secteur soit 13,97%.La production industrielle touche plusieurs activités, on cite à titre d'exemple la fabrication de matériaux de construction, l'agroalimentaire, fabrication des produit cosmétiques...

## **Chapitre 03: Résultats et analyses du dispositif ANSEJ/ANADE dans la Wilaya de Tizi-Ouzou**

---

Le volume de l'emploi crée s'établit 4880 emplois soit 17,28% du total des emplois créés.

On constate aussi que l'agriculture, s'est vue renforcé par la création de 1334 entreprises avec la création de 3 228 emplois depuis 2010 au 31/12/2020.

Concernant les professions libérales, celles-ci se présente avec 692 entreprises et 1758 postes d'emplois. Cette activité offre des emplois spécialisés et individualisés, qui emploi des cadre supérieurs et une main d'œuvre ayant fait des études supérieurs. Cette activité enregistre ces dernières années une augmentation remarquable par rapport aux années passés et cela à cause des aides financiers accordé par l'ANSEJ/ANADE à ce type d'investissement.

Artisanat : 646 micro-entreprises sont créées dans le cadre du secteur artisanal soit 5, 12% du total des micro-entreprises.

Le nombre d'emploi crée était de 1456 soit 5,16 % du total des emplois créés. L'investissement dans ce secteur vise surtout à promouvoir les divers activités artisanales qui constituent le patrimoine culturel de la région à s'avoir : la bijouterie, la poterie, la tapisserie...

Ainsi que le transport, l'agence a créé, 500 entreprises, avec 693 emplois. Cette activité enregistre ces dernières années une baisse demande de la part des jeunes promoteurs après que l'agence a décidé de geler le financement de toutes les activités économiquement "inefficaces et saturé " notamment le transport en 2011 et la pour encourager l'émergence de sociétés dans plusieurs autres domaines (domaine de l'agriculture, de l'industrie, des technologies de l'information et de la communication et l'artisanat).

L'hydraulique: Dans ce secteur 28 micro-entreprises ont été créées soit 0,22% du total des micro-entreprises et 118 emplois représentant 0,42% du total au niveau du secteur ont été créées.

La pêche : L'agence a créé 05 entreprises avec 18 emplois depuis 20010 au 31/12/2020.

On pourrait dire que la répartition des micro-entreprises selon les secteurs d'activités sont une logique économique c'est-à-dire que le jeune promoteur cherche à investir dans l'activité la plus porteuse d'avenir et la plus rentable à court terme avec le moindre coût d'où sa préférence pour les services Ainsi l'opportunité du projet, la rentabilité probable et le coût de celui-ci ainsi que la qualification et la compétence du jeune promoteur sont les raisons et les déterminants qui expliquant cette répartition des micro-

## Chapitre 03: Résultats et analyses du dispositif ANSEJ/ANADE dans la Wilaya de Tizi-Ouzou

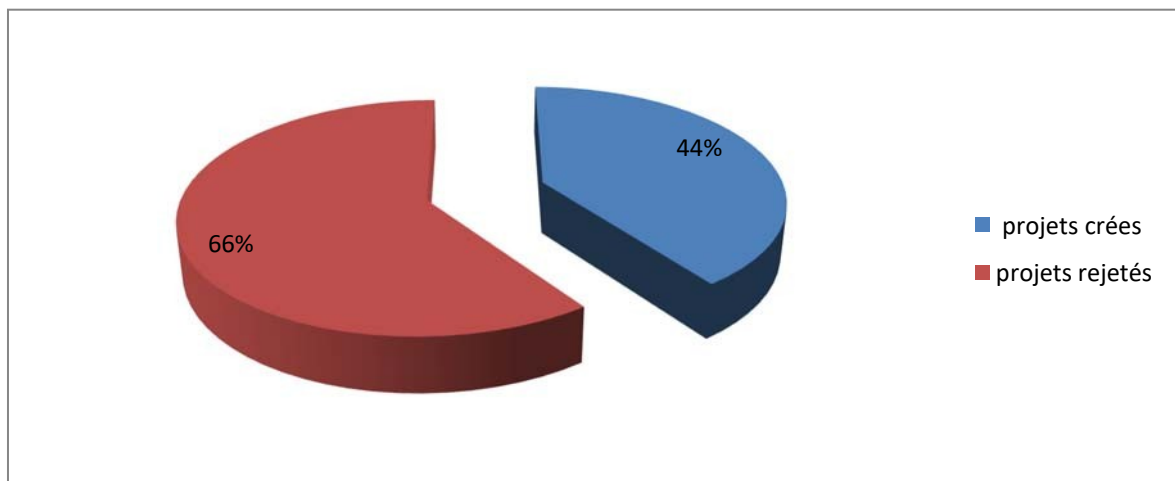
entreprise.

- **Analyse des projets créés repartis par secteur d'activité par rapport au nombre de dossiers déposer .**

A partir de notre analyse de la figure n°05 on constate que 28647 des dossiers déposés , seulement 12605 projet sont réalisé sur le terrain , soit 44 %de totale des dossiers déposer.

La majorité des dossiers déposés sont rejetés soit par l'agence elle même qui finance pas les projet non rentable et sature , ou bien de la part de porteur de projet qui abandonne son projet dès le début à cause de certains obstacles, tels que les lenteurs et lourdeurs des procédures administratives qui constituent la principale difficulté qui entrave les jeunes promoteurs et les pousse à abandonner définitivement le projet.

**Figure N°05: Projets créés par secteur d'activité par rapport au dossiers déposés.**



Source: Auteurs à partir des données ANSEJ,202

## Chapitre 03: Résultats et analyses du dispositif ANSEJ/ANADE dans la Wilaya de Tizi-Ouzou

### Analyse des projets financés par type de financement

A partir de tableau n°06 et la figure n°06 on constate que la majorité des projets créés dans le cadre de l'ANSEJ sont financés par le type triangulaire soit 99,18%, il faut savoir que la durée des projets à financement mixte est plus courte que les projets à financement triangulaire, nécessitant l'intégration d'une autre partie prenante au projet qui est la banque. On peut dire aussi que généralement les promoteurs optant pour le financement mixte, sont ceux qui ont un coût de projet pas très élevé.

On constate aussi que de 2010 à 2013, l'évolution des projets financés selon la formule triangulaire a connu une hausse respective et une baisse à partir de l'année 2014 jusqu'à 2019.

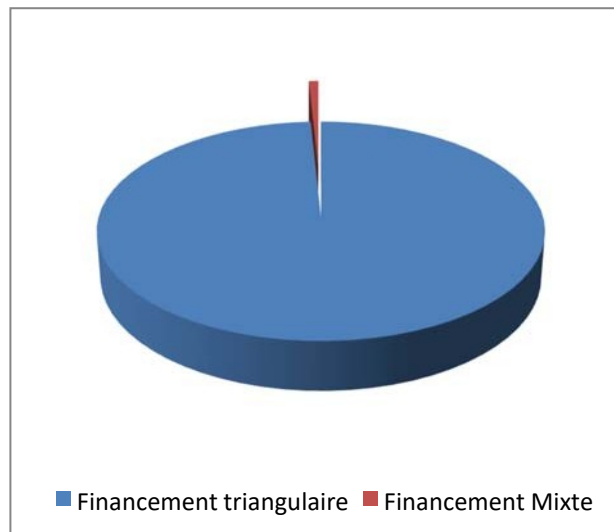
Par rapport au financement mixte de l'année 2010 jusqu'à 2019 a connu une chute libre.

On remarque aussi que l'agence n'a financé aucun projet pour l'année 2020 à cause de la crise sanitaire (COVID-19) qui a frappé tous les secteurs.

Tableau N°06 : Projets financés par type de financement

Année	Triangulaire	Mixte
2010	1278	22
2011	1611	16
2012	1999	16
2013	2476	15
2014	1952	07
2015	1494	03
2016	509	04
2017	235	01
2018	182	03
2019	284	06
<b>TOTAL</b>	<b>12 020</b>	<b>99</b>

Figure N°06: Projets financés par type de financement



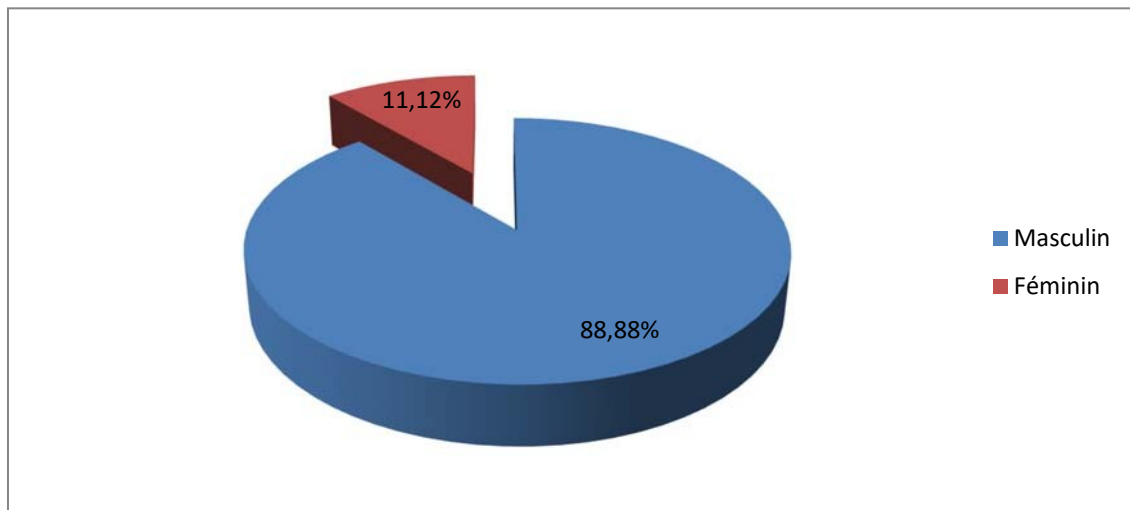
Source: Auteurs à partir des données ANSEJ,2020

## Chapitre 03: Résultats et analyses du dispositif ANSEJ/ANADE dans la Wilaya de Tizi-Ouzou

### Analyse des projets financés par genre

A partir de graphe n°07 on constate que le dispositif ANSEJ connaît un succès au près des hommes avec un pourcentage de **88,88%** et les femmes avec un pourcentage de **11,12%**.

Figure N°07 : Projets financés par genre



Source: Auteurs à partir des données ANSEJ,2020

On remarque aussi la prédominance des hommes sur les femmes dans le cadre de l'ANSEJ. Parce que les femmes s'orientent plus vers la recherche d'une position sociale stable concrétisée par l'emploi ou la fondation d'une famille, que vers le goût de prendre des risques. Ainsi, ce résultat est largement influencé par les normes et traditions culturelles.

### Section 4 : Evaluation du dispositif de l'ANSEJ.

Dans cette partie de notre travail, nous allons tenter d'apporter une évaluation du dispositif institutionnel de l'ANSEJ, dans le but de répondre à nos questionnements, et d'évaluer l'efficacité et la pertinence ainsi de mettre à plats les facteurs de blocage du dispositif étudié.

L'analyse croisé de nos enquêtes sur terrain avec les porteurs de projet et des entretiens avec le personnel de l'ANSEJ, pour avoir un regard croisé sur la situation, car tenter d'évaluer le dispositif d'aide à la création d'entreprise par un seul angle aurait été, une analyse incomplète.

Dans ce sens nous avons procéder sur deux volets , le première portera sur la présentation

## Chapitre 03: Résultats et analyses du dispositif ANSEJ/ANADE dans la Wilaya de Tizi-Ouzou

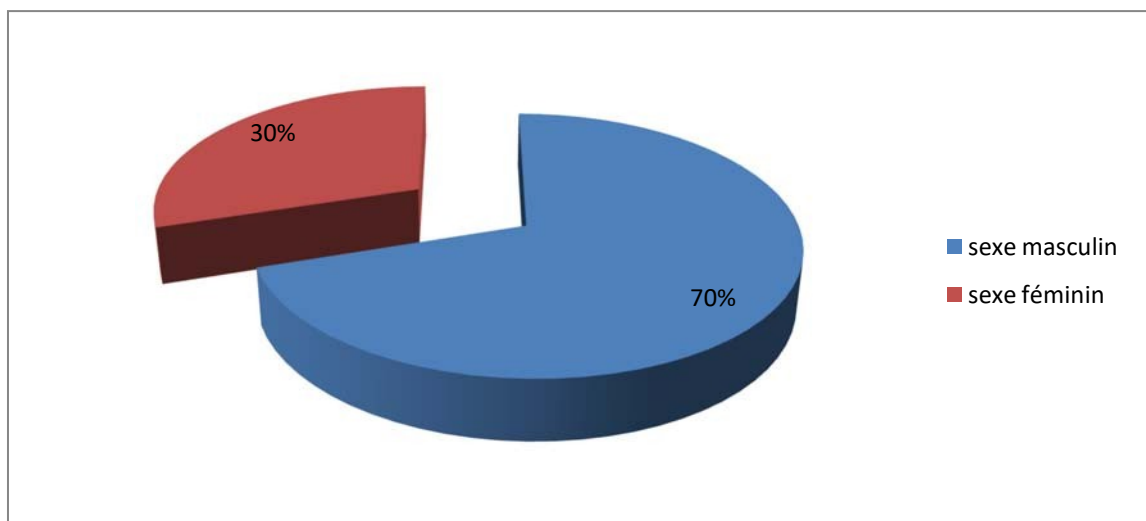
des deux enquêtes, et en présentant les résultats obtenus, le seconde apportera la conclusion de cette section en faisant une analyse des résultats de l'enquête et en proposant des recommandations et des solutions.

### Typologie des jeunes entrepreneurs:

#### a) Caractérisation selon le sexe:

Afin de garantir un certain équilibre dans la représentativité de notre échantillonnage, nous avons caractérisé nos enquêtés par sexe. comme on peut le constater sur le graphe n°08 , la majorité des entrepreneurs sont de sexe masculin avec un taux 70 %, les femmes ne représenté que 30 % de nos enquêtés.

**Figure N°08 : Répartition des jeunes entrepreneurs selon le sexe.**



Source: : résultats de nos enquêtes,2020

A travers la figure n°08 nous constatons clairement la prédominance des hommes sur les femmes dans l'activité entrepreneuriale créée dans le cadre de l'ANSEJ. Les aspirations féminines s'orientent plus vers la recherche d'une position sociale stable concrétisée par l'emploi ou la fondation d'une famille, que vers le goût de prendre des risques. Ainsi, ce résultat est largement influencé par les normes et traditions culturelles.

## Chapitre 03: Résultats et analyses du dispositif ANSEJ/ANADE dans la Wilaya de Tizi-Ouzou

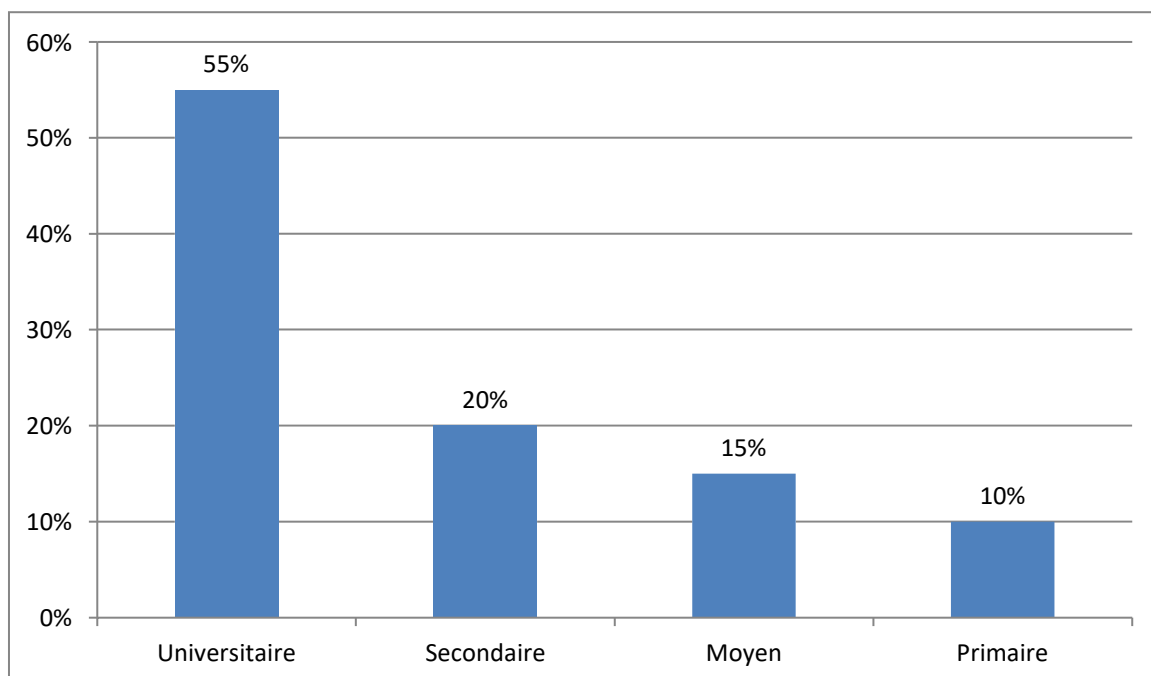
### b) Caractérisation des entrepreneurs selon l'âge :

L'âge des personnes enquêtées varié entre 19 ans à 40 ans. Ceci peut s'expliquer par la condition du dispositif qui exige une limite d'âge.

### c) Caractérisation par le niveau d'instruction :

A partir de la figure n°09 , on constate que les jeunes entrepreneurs ont en majorité, un niveau d'instruction universitaire soit 55%, et 20% ont un niveau secondaire, 15% pour le moyen, et 10% pour le niveau primaire.

**Figure N°09: Répartition des jeunes entrepreneurs selon le niveau d'instruction.**



Source: : résultats de nos enquêtes,2020

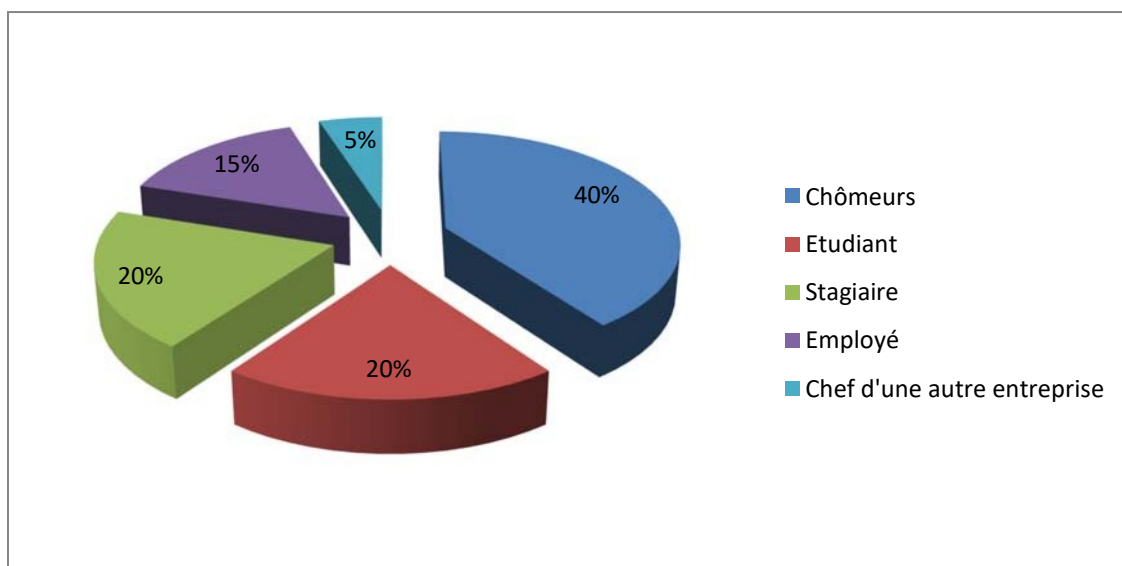
Développer un esprit entrepreneurial, nécessite un certain niveau d'étude de la population ciblée. Le niveau d'instruction peut être d'un apport important dans le développement de l'entreprise dans le sens où l'individu dispose de compétences et connaissances dans un domaine précis lui permettant de mieux gérer son affaire.

## Chapitre 03: Résultats et analyses du dispositif ANSEJ/ANADE dans la Wilaya de Tizi-Ouzou

### d) Analyse de la situation professionnelle avant la création d'entreprise :

Comme on peut le voir sur la figure n°10 la plupart des jeunes entrepreneurs interrogés étaient des chômeurs avec un taux de 40%, les étudiants et les stagiaires (des centres de formation surtout) occupent la deuxième position avec une portion de 20% pour chacun, en troisième position viennent les employés dans d'autres entreprises (pré-emploi pour la majorité) et 5% pour les chefs d'entreprises.

Figure N°10 : Répartition des jeunes entrepreneurs selon leurs situation professionnelle.



Source: résultats de nos enquêtes, 2020

La création d'une entreprise dans le cadre du dispositif ANSEJ n'exige pas une expérience dans l'entrepreneuriat, il se fait juste avoir un diplôme dans le domaine.

### Analyse du contexte de la création de l'entreprise:

A fin de comprendre et d'analyser le contexte de la création d'entreprise, nous avons étudié plusieurs variables: les motivations de création de l'entreprise, la localisation, le statut juridique, le secteur d'activité, l'origine de la ressource financière en dehors de l'apport de l'ANSEJ, les connaissances en entrepreneuriat.

## Chapitre 03: Résultats et analyses du dispositif ANSEJ/ANADE dans la Wilaya de Tizi-Ouzou

### a) Analyse des motivations de création de l'entreprise:

A partir de tableau n°07 on constate que la majorité des entrepreneurs sont motivés par le chômage qui est la variable principale qui pousse le porteur de projet à créer son propre emploi, cette information est déclarée par 40 % des enquêtés, et 15% de nos enquêtés déclarent qu'ils sont motivés par l'argent, on remarque aussi soit 10 % des enquêtés sont motivés par l'indépendance financière et investir des capitaux existants, et loin dernière on trouve aussi certain variable tels que bénéficier des avantages de l'agence, créer des emplois dans la région, l'innovation, goût d'entreprendre et prise de risque, qui motivés nos enquêtés soit 5% pour chaque variable.

**Tableau N°07: Les motivations à la création de l'entreprise.**

Les motivations	Pourcentage
Crée son propre emploi vu le chômage	40%
Gagner plus d'argent	15%
Etre indépendant(e)	10%
Investir des capitaux existants	10%
Bénéficiaire des avantages de l'ANSEJ	5%
Crée des emplois dans la région	5%
Innovation	5%
Gout d'entreprendre et prise de risque	5%
Mettre en pratique des connaissances acquises à l'université	5%
Total	100%

Source: résultats de nos enquêtes, 2020

La motivation est considérée comme une force motrice constituée une variable à plusieurs dimensions qui nous permet d'expliquer l'amplitude et la persistance de l'engagement des efforts. Pour les jeunes générations l'entrepreneuriat offre des avantages multidimensionnels. Les jeunes ont actuellement de nouvelles valeurs professionnelles : l'entrepreneuriat comme choix de carrière est une option viable.

## Chapitre 03: Résultats et analyses du dispositif ANSEJ/ANADE dans la Wilaya de Tizi-Ouzou

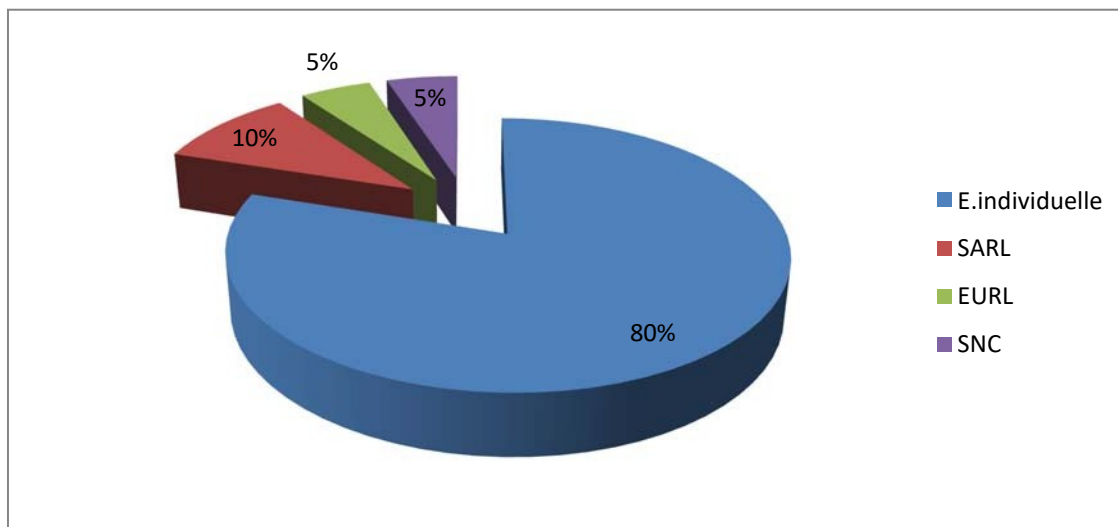
### b) La localisation:

La plupart des jeunes entrepreneurs envisagent de créer leurs entreprises dans leur région d'origine, de fait qu'ils connaissent mieux la région et les populations locale. Cela pour bénéficier d'un réseau de soutien et de relations personnelles et par attachement à leur lieu de naissance et être près de leur famille.

### c) La nature juridique des entreprises créées:

A partir de notre analyse de la figure n°11 on remarque que la majorité des entreprises créées par les jeunes entrepreneurs dans le cadre du dispositif ANSEJ, sont des entreprises individuelles soit 80% , et en deuxième position, il y a les SARL avec 10%, et en troisième position il y a les EURL et les SNC avec 5% pour chacune.

**Figure N°11: Répartition juridique des entreprises.**



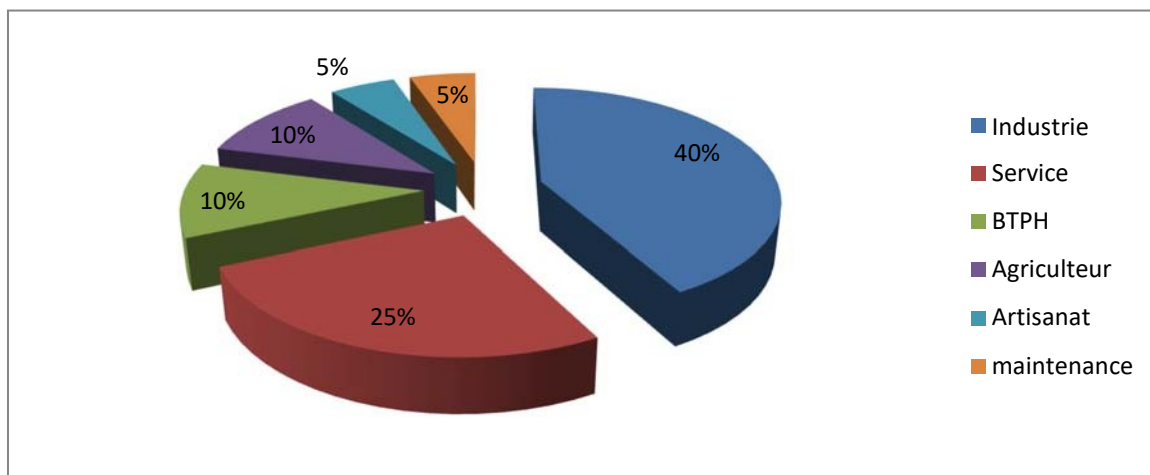
Source: résultats de nos enquêtes,2020

## Chapitre 03: Résultats et analyses du dispositif ANSEJ/ANADE dans la Wilaya de Tizi-Ouzou

### d) Analyse du secteur d'activité :

A fin de comprendre la tendance des jeunes entrepreneurs pour leurs activités nous avons analysé la répartition des entreprises selon le secteur d'activité, les résultats comme on peut le voir sur la figure n°12 mettent en exergue que le secteur industriel est le plus demandé avec 40 % ( industrie agroalimentaire, industrie du textile, industrie du papier et plastique,... ), les activités de services se classent en deuxième position, elle représentant 25% (salon de coiffure, cyber café, fast food,...). Et puis, les entreprises de BTPH (10%) et l'agriculteur (10%) de total des créations viennent en troisième position.

Figure N°12 : Répartition des entreprises par secteur d'activité.



Source : résultats de nos enquêtes, 2020

### e) L'origine de la ressource financière en dehors de l'apport de l'ANSEJ.

On constate à travers la lecture de tableau n° 08 et la figure n° 13, l'existence de deux (02), sources de financement qui constituent l'apport personnel du promoteur autre que les avantages financiers reçus par ANSEJ et le crédit bancaire reçu dans le cadre d'un financement triangulaire.

## Chapitre 03: Résultats et analyses du dispositif ANSEJ/ANADE dans la Wilaya de Tizi-Ouzou

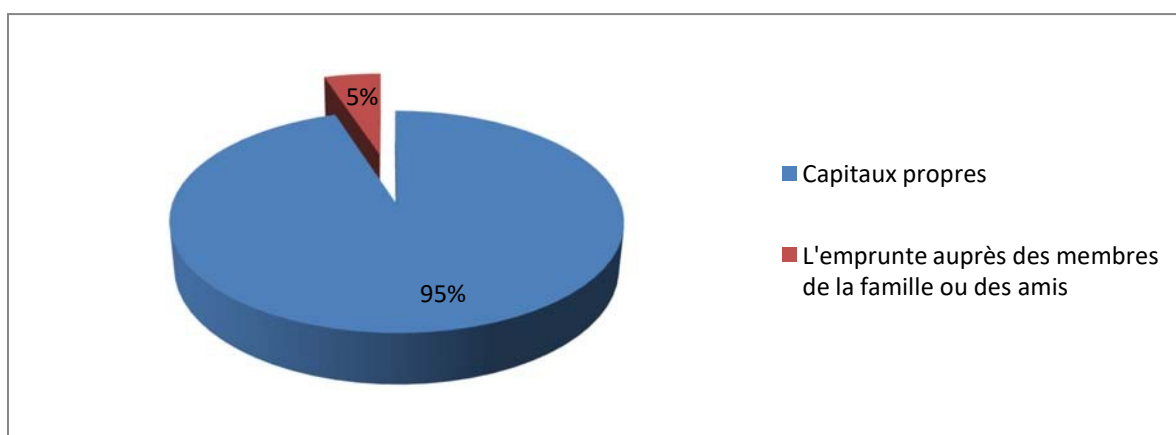
**Tableau N° 08: Les ressources pour la création d'entreprise.**

L'origine de la ressource financière	Pourcentage
Capitaux propres (personnels)	95%
L'emprunte auprès des membres de la famille ou des amis	5%
Total	100%

**Source:** résultats de nos enquêtes,2020

Comme on peut le voir sur la figure n° 13 et le tableau n° 08 , les capitaux propres constitue la premier ressource de financement avec 95% des réponses, et puis il ya le recours au financement informel (emprunt auprès des membres de la famille ou des amis) : le recours à ce type de financement constitue une source de financement appréciable selon les jeunes entrepreneurs interrogés soit 5% compte tenu de ses caractéristiques : pas de formalités à remplir, pas de démarches à effectuer et surtout pas de garanties à avancer. D'après les entrepreneurs interrogés, ce type de financement permet un apport financier aux moments et aux endroits voulus et sans intérêts.

**Figure N° 13: Les ressources pour la création d'entreprise**



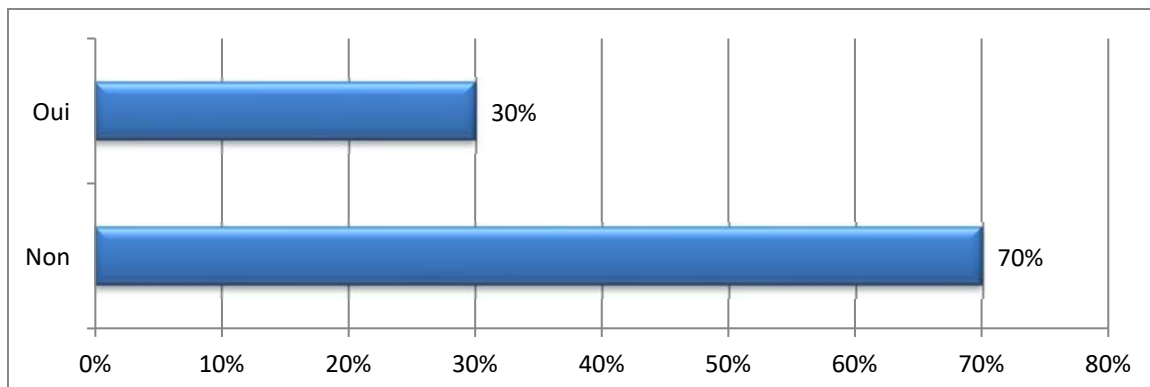
**Source:** résultats de nos enquêtes,2020

## Chapitre 03: Résultats et analyses du dispositif ANSEJ/ANADE dans la Wilaya de Tizi-Ouzou

### g) Connaissances en entrepreneuriat :

A partir de la figure n°14 on constate que la majorité des enquêtés soit 70% n'ont aucune connaissance dans le domaine de l'entrepreneuriat. Il y a même ceux qui déclarent que c'est la première fois qu'ils entendent cette notion. Vu le type des entreprises créées, et la nature de l'activité les jeunes entrepreneurs se limitent seulement à leur formation de base et à la maîtrise du métier. Seules 30% personnes de l'échantillon avaient fait une formation avant de créer leur entreprise, il s'agit des formations particulièrement en hôtellerie, en informatique, et des diplômés universitaire tel que en génie civil, sciences économique,....

**Figure N°14: Les connaissances entrepreneuriales des jeunes entrepreneurs.**



Source : résultats de nos enquêtes,2020

### **Evaluation du dispositif ANSEJ et de sa politique d'accompagnement:**

Afin d'évaluer le dispositif de l'ANSEJ et sa politique d'accompagnement, nous avons réalisé, des questionnaires auprès des jeunes entrepreneurs de différentes catégories, et des entretiens avec le personnel de l'ANSEJ.

Nous avons aussi pris en considération plusieurs variables, l'efficacité la pertinence, et les perspectives de développement, l'innovation.

## Chapitre 03: Résultats et analyses du dispositif ANSEJ/ANADE dans la Wilaya de Tizi-Ouzou

### a) Analyse de l'efficacité et la pertinence du dispositif ANSEJ

D'après la figure n°15, l'analyse de l'efficacité du dispositif ANSEJ ainsi que les offres proposés aux porteurs des projets fait ressortir plusieurs constats, dans un premier point les porteurs de projets expriment un besoin de financement qui leur permet la concrétisation de leur projet la majorité d'entre eux (85%) déclarent être attiré par les avantages, l'accompagnement et la formation offerts par le dispositif et pour le reste (15%) une certaine méfiance envers le dispositif et qui traduit par le manque d'information et de lisibilité concerne le dispositif, la médiocrité de l'accueil et le nombre limité de rencontre avec les conseillers et plus particulièrement le peu de temps consacré pour l'explication des démarches.

D'après la figure n°16 on constate que la majorité des enquêtés soit 55% attestent que le dispositif ANSEJ est pertinent car il répond à leurs besoins. Selon nos enquêtes ils sont totalement satisfaits des divers services reçus par le dispositif et ses partenaires.

Figure N°15: Analyse de l'efficacité

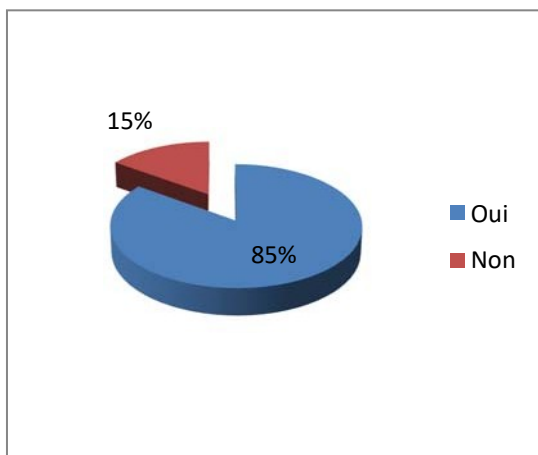
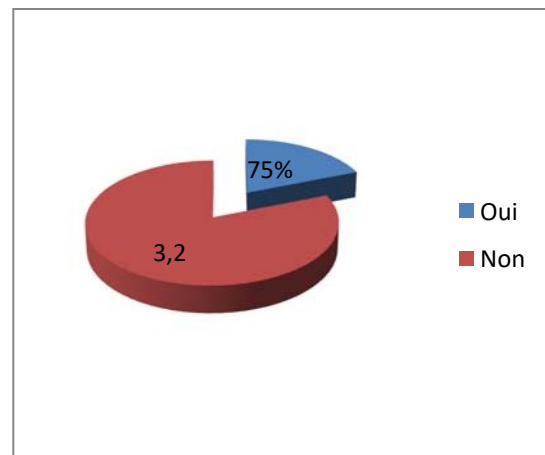


Figure N°16: Analyse de la pertinence



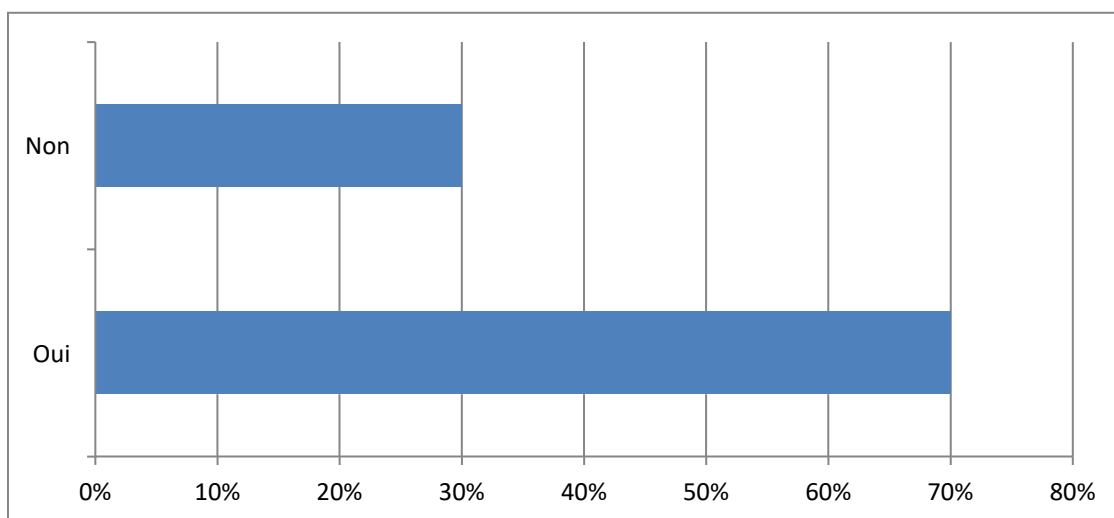
Source: Résultats de nos enquêtes, 2020

## Chapitre 03: Résultats et analyses du dispositif ANSEJ/ANADE dans la Wilaya de Tizi-Ouzou

### b) Etude de l'efficacité et la pertinence de la politique d'accompagnement

Comme on peut le voir sur la figure n°17, concernant le constat fait par les jeunes entrepreneurs par rapport à l'accompagnement, 70% estiment qu'il est efficace et pertinente, et 30% déclarent qu'il est pas efficace n'est pertinent en revanche les accompagnateurs n'accordent pas beaucoup de temps aux entrepreneurs, ce point est du au nombre élevé des dossiers à traiter par les accompagnateurs.

Figure N°17: Analyse de l'efficacité et la pertinence de la politique d'accompagnement



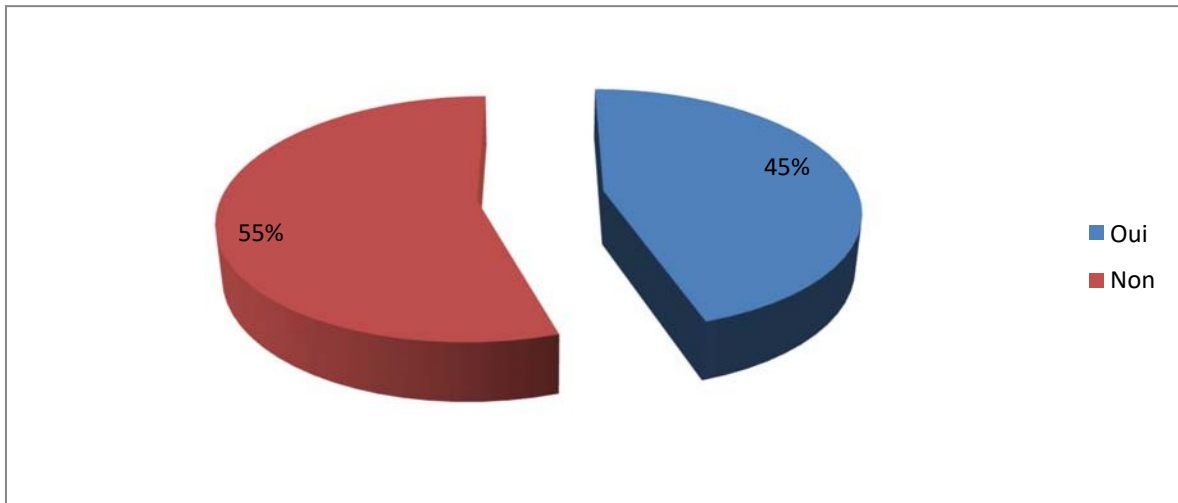
Source : Résultats de nos enquêtes, 2020

### c) Analyse des moyens

Selon la figure n°18 on remarque que la majorité des enquêtes soit 55% déclarent que le dispositif ANSEJ n'a pas mis en place les moyens nécessaires pour mettre en œuvre cette politique, et cela se traduit par le manque des moyens humains (les accompagnateurs) pour faire face au nombre élevé des dossiers à traiter, et l'absence d'accompagnement sur le terrain.

## Chapitre 03: Résultats et analyses du dispositif ANSEJ/ANADE dans la Wilaya de Tizi-Ouzou

Figure N°18: Analyse des moyen nécessaires pour mettre en ouvre la politique d'accompagnement



Source: Résultats de nos enquêtes,2020

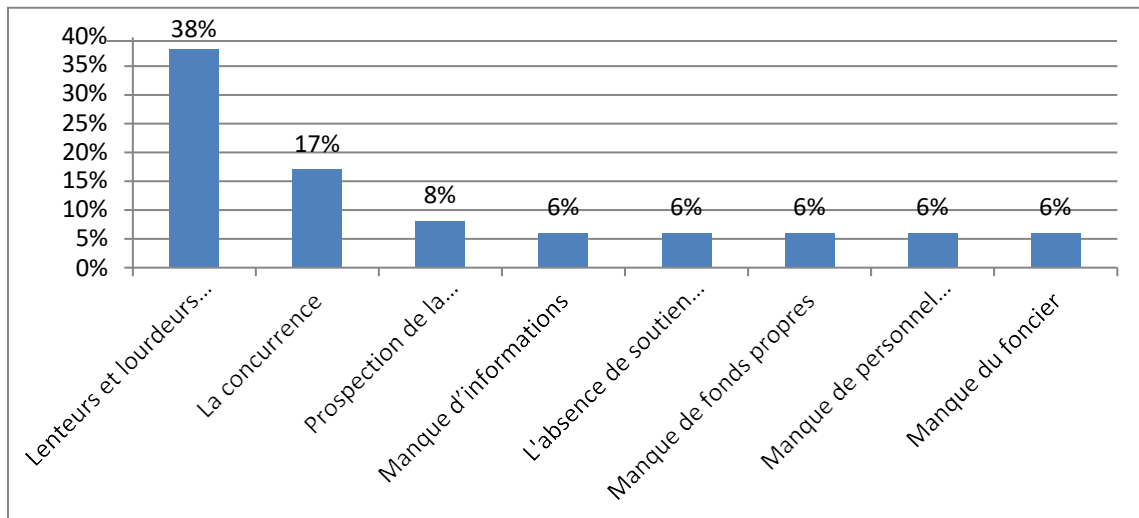
### d) Analyse des principales contraintes

L'analyse des enquêtes auprès de nos jeunes entrepreneurs nos a permis de hiérarchiser les problèmes et les contraintes auxquels se heurtent ces dernières.

Selon la figure n°19 on remarque les lenteurs et lourdeurs des procédures administratives constituent la principale difficulté qui entrave les jeunes potentiels à se lancer dans l'aventure de création d'une entreprise avec un taux de 38% , elles se traduisent généralement par l'excès des démarches et des procédures exigées, la complexité et la non coordination de ces dernières pour obtenir auprès des administrations locales et même centrales les accords nécessaires à l'installation, à l'établissement et au démarrage effectif de l'entreprise. La concurrence vient en seconde position avec un taux de 17%. D'autres difficultés ont été aussi mise en avant tels que le manque d'information et le soutien moral, le manque de foncier, avec un taux de 6% pour chacune..

## Chapitre 03: Résultats et analyses du dispositif ANSEJ/ANADE dans la Wilaya de Tizi-Ouzou

Figure N°19: Analyse des principales contraintes



Source: Résultats de nos enquêtes, 2020

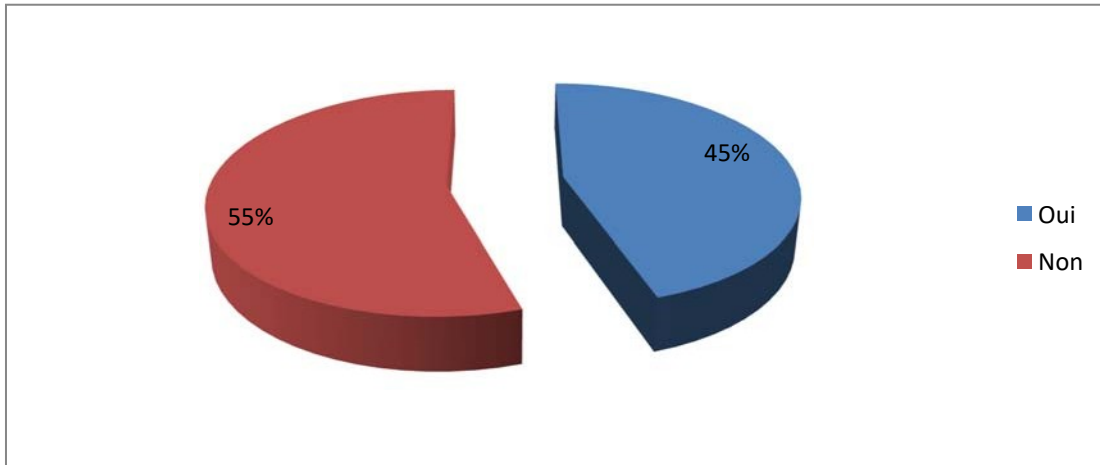
### Analyse de perspectives de développement de l'entreprise.

#### a) Etude du parcours entrepreneuriale de l'entreprise

Afin de comprendre l'esprit entrepreneuriale et le niveau de satisfaction des entrepreneurs, nous avons analysé cette variable, les résultats auxquelles nous sommes arrivés se traduisent comme sont dans la figure n°20, en effet plus de la moitié soit 55% de nos enquêtés ne sont pas satisfaits de leur parcours, à cause des difficultés rencontrées soit au niveau de la gestion de leur entreprise, soit au niveau des marchés. Le manque d'information dans le domaine entrepreneuriale constitue aussi une frustration pour nos jeunes entrepreneurs qui sont livrés à eux-mêmes.

## Chapitre 03: Résultats et analyses du dispositif ANSEJ/ANADE dans la Wilaya de Tizi-Ouzou

Figure N°20: Le parcours entrepreneurial et de l'entreprise.

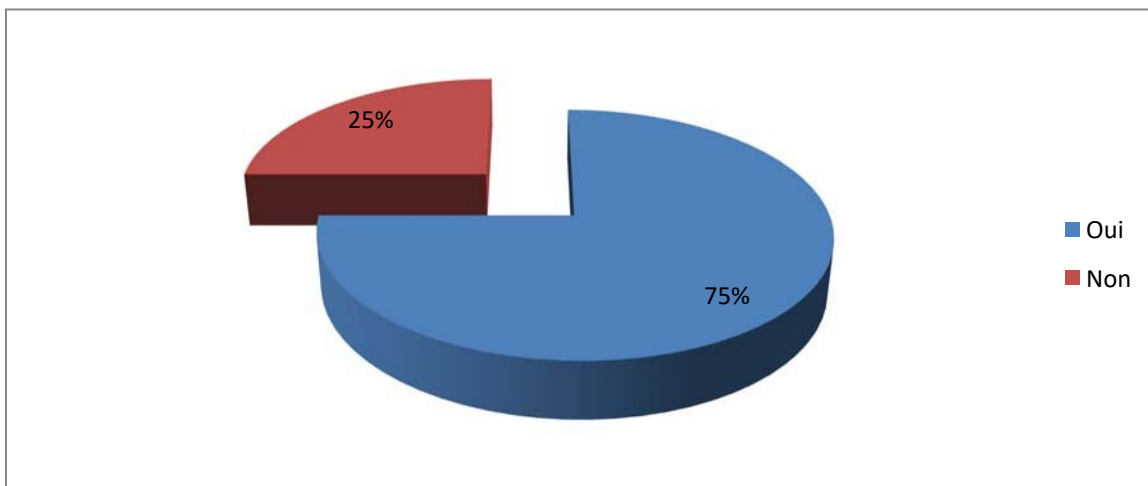


Source : Résultats de nos enquêtes,2020

### b) Perspective de développement de l'entreprise

D'après la figure n°21 on constate que la grande majorité soit 75% des entrepreneurs de notre échantillon ne veulent pas laisser tomber leur affaire, ils n'ont pas l'intention d'abandonner ou d'arrêter l'activité. Au contraire Ils ont l'intention de faire une extension auprès de dispositif pour agrandir leurs capacité de productions et d'autre part la domination du marché.

Figure N°21: Perspective de développement de l'entreprise



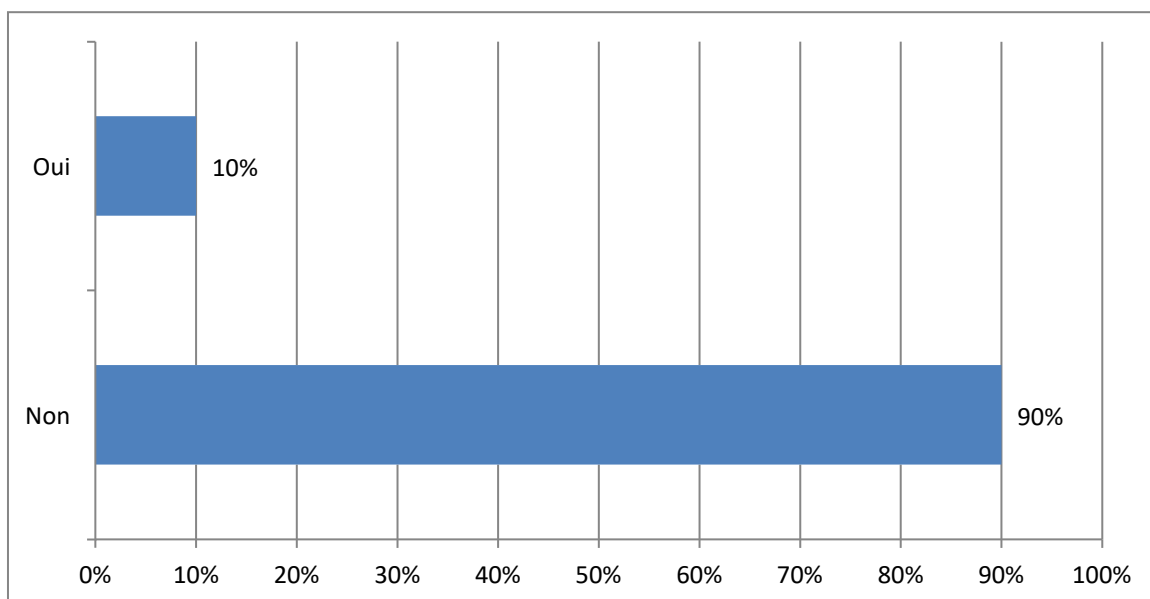
Source : Résultats de nos enquêtes,2020

## Chapitre 03: Résultats et analyses du dispositif ANSEJ/ANADE dans la Wilaya de Tizi-Ouzou

### c) L'entreprise face à l'innovation

Comme pour les perspectives, nous avons aussi analysé le variable innovation et sa place dans la gestion entrepreneuriale. Cette dernière est quasi absente dans les perspectives de développement et élargissement des activités des jeunes entrepreneurs. Comme on peut le voir sur figure n°22 soit 90% de nos enquêtés estiment que l'innovation représente un risque.

Figure N°22: Intention des entrepreneurs à l'innovation.



Source: Résultats de nos enquêtes, 2020

### Analyse du dispositif selon nos entretiens.

Selon nos entretiens auprès des cadres du dispositif ANSEJ nous a permis d'analyser aussi plusieurs variables que se traduisent comme suite.

#### a) Analyse de l'efficacité et la pertinence

La totalité de nos enquêtés déclarait que le dispositif ANSEJ est efficace et pertinent car il offre des avantages financiers et fiscaux pour les porteurs de projets et aussi il aide ses derniers à la concrétisation de leurs idées sur le terrain, et puis enrichir le tissu économique.

Le dispositif favorise la création et l'extension d'activités de biens et de services par les promoteurs et encourage toutes formes d'actions et de mesures tendant à promouvoir l'entrepreneuriat.

## **Chapitre 03: Résultats et analyses du dispositif ANSEJ/ANADE dans la Wilaya de Tizi-Ouzou**

---

Il contribue aussi au développement de l'entrepreneuriat à travers la création d'un nombre considérable de micro entreprise qui ont à leur tour crée un nombre appréciable d'emplois, en outre ce dispositif à beaucoup aidé dans la résorption de l'épineux du chômage-

### ➤ **La politique d'accompagnement sur le plan efficacité et pertinence.**

L'ensemble du personnel déclare que la politique d'accompagnement est efficace et pertinente car elle vise à accompagner une personne porteur d'une idée à faire cheminer cette idée pour quelle aboutisse en projet de création viable.

### **b) Analyse des besoin des jeunes entrepreneurs.**

Le deuxième variable étudié, visait à savoir si l'ANSEJ répondait aux besoins et attentes des porteurs de projet, à cet effet 85% des personnels ont estime que le dispositif répond aux besoins et aux attentes des porteurs de projets en termes de soutien, conseil et d'accompagnement. Ils sont là pour mettre à leurs dispositions toutes les informations économiques, techniques, législatives et réglementaires relatives à leurs activités. Seulement 15% déclarent que le dispositif ne répond pas vraiment aux besoins de nos jeunes entrepreneurs.

### **c) Analyse des difficultés**

Selon nos entretiens auprès du personnel de l'ANSEJ, les plus grands difficultés auxquelles se heurtent nos jeunes entrepreneurs sont;

-La difficulté de transmettre l'information aux porteurs de projet.

-Les difficultés de remboursement de crédit.

- L'absence de l'esprit d'entreprise et le manque d'expérience chez les promoteur de projets

### **d) Analyse des moyens**

Cette variable vise a savoir est ce que le dispositif ANSEJ à mis en place les moyens nécessaires pour mettre en œuvre cette politique, le personnel déclarent que le dispositif il n'a pas mis en place les moyens nécessaires (moyens humains, moyens financiers, moyens matériels ) pour mettre en place cette politique, en terme de répondre aux besoins des porteurs des projets qui sollicitent leurs services, telle que la difficulté de déplacement sur le terrain, le manque de personnels vu le nombre très élevé des dossiers à traiter par les

## **Chapitre 03: Résultats et analyses du dispositif ANSEJ/ANADE dans la Wilaya de Tizi-Ouzou**

---

accompagnateurs. Cette situation empiète négativement sur la qualité de service rendre par l'ANSEJ.

### **Analyse et discussion.**

Dans cette partie, nous avons analysé nos principaux résultats afin de les synthétiser et mettre en avant certaines recommandations et perspectives d'amélioration du dispositif.

Concernant l'efficacité, d'après nos résultats auprès des jeunes entrepreneurs, on constate que le dispositif ANSEJ offre des avantages aux jeunes désireux de se lancer dans l'aventure de l'entrepreneuriat, sans égal :

- ✓ Les avantages financiers et fiscaux : un crédit sans intérêt accordé et l'exonération des impôts;
- ✓ La création de sa propre entreprise, pour les chômeurs et les employés ou même les jeunes ayant un esprit d'entreprise, l'ANADE/ANSEJ leur offre l'opportunité de se lancer dans ce domaine malgré le manque d'expérience et le manque de moyens;
- ✓ La réinsertion sociale;
- ✓ Les PNR octroyés avant le virement bancaire.

Notre analyse a mis en évidence aussi que les points faibles se traduisent le plus souvent par:

- ✓ Les mauvaises informations sur le dispositif;
- ✓ Un très faible esprit d'entreprise;
- ✓ Le taux des universitaires voulant entreprendre reste relativement faible;
- ✓ La non-disponibilité des équipements chez les fournisseurs;
- ✓ La difficulté à trouver un local pour commencer l'activité, soit à cause de la cherté de loyer ou bien à cause de l'exigence de la banque d'un contrat de location de 5 ans au minimum;
- ✓ Le retard de l'attribution de l'accord bancaire et le dépassement des délais de virement;
- ✓ La lenteur administrative.

Concernant nos enquêtes et entretiens auprès du personnel de l'ANSEJ, il ressort que l'accompagnateur est le point clé du dispositif de l'ANSEJ, il peut être un facteur d'efficacité comme il peut être un facteur de blocage, en effet, le dispositif peut changer

### **Chapitre 03: Résultats et analyses du dispositif ANSEJ/ANADE dans la Wilaya de Tizi-Ouzou**

---

d'un accompagnateur à un autre, de part sa capacité de transmettre la bonne information, sa capacité de bien communiquer avec le promoteur, de présenter le dispositif, d'expliquer son application et d'assister le promoteur dans toutes les étapes.

Comme analyse précédemment nous avons vu que les promoteurs trouvent que l'accompagnement est nécessaire, or les accompagnateurs n'accordent pas beaucoup de temps aux entrepreneurs, ce point est du au nombre élevé des dossiers à traiter par les accompagnateurs.

Les plus souvent la communication et l'information sont erronées malgré les événements (salon, journées, conférences) organisée dans ce sens.

Lenteur administrative du aux nombreux dossiers à fournir.

Afin d'améliorer le dispositif et d'après nos analyses peut soumettre quelques recommandations consistent en un certain nombre de mesure et de proposition afin d'améliorer la viabilité des entreprises productive créés à savoir:

- Encourager l'esprit d'entreprise des le plus jeune âge;
- l'ANSEJ doit renforcer des activités de conseil et d'orientation, notamment en donnant des informations détaillée qui aideraient le porteur de projet à construire son business plan, afin de l'orienter vers les activités selon l'étude de marché.
- Alléger le dossier bancaire et raccourcir les délais
- Sensibiliser à des projets innovateurs
- promouvoir l'entrepreneuriat dans les milieu universitaire
- le refinancement des micro entreprise en difficulté
- Mettre en place un services du suivre et d'évaluation continue au sein de l'ANADE/ANSEJ, en plus des formation dispensés pour mieux accompagné les jeunes entrepreneur proactifs.

## **Chapitre 03: Résultats et analyses du dispositif ANSEJ/ANADE dans la Wilaya de Tizi-Ouzou**

---

### **CONCLUSION**

Dans ce chapitre nous avons présenté nos résultats de notre enquête qui pour objet d'analyser l'efficacité et la pertinence de dispositif ANADE/ANSEJ et sa politique d'accompagnement à travers une analyse des données d'une part et d'autre part une enquête sur le terrain dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

Nous constatons que le dispositif d'aide à la création d'entreprise n'est pas suffisant pour assurer les conditions de périalisation des entreprises créées, ce qui est bien structuré et complet sur le plan réglementaire mais il souffre d'une incohérence entre les différentes parties prenantes du dispositif. Cette organisme guide les entrepreneurs dans leurs démarches administratives mais n'offre pas un réel accompagnement avant le démarrage de leurs activités.

## **Conclusion Générale**

# Conclusion Générale

---

## Conclusion Générale :

Comme, il a été mentionné en introduction de ce travail, l'entrepreneuriat à travers la création d'entreprise a connu un intérêt grandissant dans la sphère économique mondiale, cet intérêt est relativement récent, en effet, le phénomène entrepreneurial s'est imposé progressivement, de par ses incidences et ses enjeux sur la société et l'économie, touchant ainsi à des points sensibles du développement tel que, le renouvellement du tissu économique, la création d'emploi et la réinsertion sociale.

Prenant conscience de l'importance de ce phénomène, les organismes institutionnels d'aide à la création de l'entreprise ainsi que les pépinières d'entreprise, se multiplient. Le gouvernement algérien a mis en place plusieurs dispositifs dans ce sens.

Le cheminement proposé, pour analyser ce phénomène était celui d'étudier ce qu'on appelle le processus entrepreneurial, ce processus part d'un état d'esprit nourrissant une idée, qu'il faut développer, mettre au point, pour concrétiser cette dernière et aboutir à la création d'une entreprise.

Ce phénomène est ensuite replacé dans un environnement institutionnel, il faut dire que dans ce cas là, pour concrétiser l'idée dans un milieu institutionnel, il est nécessaire de saisir l'opportunité d'affaire s'offrant à l'éventuel entrepreneur, une opportunité qu'il doit utiliser à bon escient, en faisant ressortir la valeur de l'idée, pour convaincre les possesseurs à adhérer au projet soumis, se transformant en parties prenantes, assurant ainsi les ressources nécessaires à la concrétisation du projet.

Pour s'étaler un peu plus, il faut dire que l'entrepreneur se situe dans un environnement où plusieurs facteurs doivent être pris en compte multiples. Il existe une distinction classique consistant à décomposer cet environnement en, d'une part, un macro-environnement, regroupant des dimensions socio-économique, institutionnelle, technologique, écologique et culturelle, et, d'autre part, un micro-environnement plus proche composé d'activités et de marchés, de concurrents et de parties prenantes.

Chacune de ces parties prenantes évalue, selon ses propres critères, l'utilité ou pas d'adhérer au projet proposé, et mettre à la disposition du porteur de projet, les ressources nécessaires pour la réalisation de ce dernier.

## Conclusion Générale

---

Notre recherche était donc portée sur les structures d'aides à la création d'entreprise qui sont sensées être destinées à dépasser et à combler les multiples difficultés et besoin de compétences dont le créateur est confronté.

Ces structures offrent un dispositif d'accompagnement apportant de multiples conseils qui permettent au créateur d'éviter les erreurs commerciales, juridiques, de gestion financière et de personnel. Ces mêmes conseils renforcent ses compétences ou ses expériences et augmentent les chances de longévité de son entreprise. On peut extrapoler que la mobilisation des agents économiques de différents horizons offre l'opportunité de donner à d'autres personnes l'envie et la volonté d'entreprendre.

C'est dans cette optique que s'inscrit l'aide à la création d'entreprise qui est finalement un outil destiné à faciliter l'émergence de la culture d'appropriation et d'apprentissage.

Pour ce faire ce processus doit relever avant tout d'un dispositif cohérent visant à établir des relations régulières pour la mise en œuvre des fonctions clefs de l'entreprise nouvellement créée. L'accompagnement un élément clé du processus, doit se faire jusqu'à ce que la nouvelle entreprise ait atteint une certaine autonomie. L'approche de l'accompagnement se veut globale et s'appuie sur la mise en place d'une stratégie de développement et de consolidation intégrant les politiques fonctionnelles nécessaires. Ceci suppose naturellement l'adhésion totale du créateur compte tenu de ses intentions fondamentales, de ses besoins et des moyens propres dont il formule stratégique ou les plans à moyen terme à mettre en place, à valider et à développer, les faiblesses à éliminer progressivement ou les points forts sur lesquels il faut s'appuyer, la durée et la périodicité des rencontres, les obligations réciproques, etc.

Maintenant pour répondre à notre problématique initiale qui avait pour objectif de comprendre l'efficacité et la pertinence de dispositif ANADE/ANSEJ et sa politique d'accompagnement et identifier les points d'efficacité et les points de blocage de ce dernière, et suite à notre travail empirique nous sommes ressortis avec des points positifs et d'autres négatifs,

En premier lieu, avec le dispositif qu'elle met en place, l'ANADE/ANSEJ vise en premier lieu à lutter contre le chômage et favoriser l'entrepreneuriat ceci en sensibilisant les jeunes à la création d'entreprise, les incitant ainsi à la création d'activité et par la même occasion d'emplois, pour ce faire cet organisme propose une multitude de facteurs facilitant l'accès au ressources permettant de concrétiser l'idée du promoteur, ces derniers font la force de ce

## Conclusion Générale

---

dispositif et nourrissent sa notoriété, Il faut dire aussi que les avantages financiers et fiscaux dont bénéficie l'éventuel entrepreneur (une exonération fiscale ), attire un nombre important de jeunes dont les motivations sont multiples et différent l'un de l'autre, certains souffrent de chômage, aiment le risque ou veulent leur indépendance, d'autres cherchent tout simplement à créer leur propre emploi. Ces résultats nous conduisent a confirme la première hypothèse selon laquelle « L'ANADE/ANSEJ joué un rôle important dans la promotion de l'activité entrepreneuriale en termes de l'efficacité et de pertinence», d'ailleurs la majorités des enquêtés déclarent que le dispositif efficace et pertinent.

Par ailleurs, l'accompagnement mis en œuvre par cette institution, est nécessaire et très utile pour le suivi et l'assistance des jeunes promoteurs, le processus d'accompagnement peut être un facteur d'efficacité, comme il peut être un facteur de blocage, en effet l'ANADE/ANSEJ joue un rôle accru en matière de suivre et d'accompagnement des porteurs des projets, ce qui confirme notre deuxième hypothèses a savoir «L'accompagnement est une politique efficace et pertinente qui offres une bonne orientation et sensibilisation pour le porteur de projet qui sollicite les services de l'ANADE/ANSEJ » d'ailleurs 70% des promoteurs déclarent que la politique d'accompagnement est efficace et pertinente.

Il est vrai que la pérennisation des créations d'entreprise (pérennisation qui a de fortes incidences en matière de création d'emplois) est un enjeu majeur de l'accompagnement ante mais aussi post création. Les organismes d'accompagnement à la création d'entreprise délivrent un accompagnement dont la finalité est d'adapter les projets à l'environnement et de renforcer le « capital social » des créateurs. Cependant de par le nombre important de dossiers et de promoteurs que les accompagnateurs reçoivent quotidiennement, ca leurs aient quasi impossible de respecter le processus d'accompagnement comme il se doit, et d'être à la hauteur des objectifs fixés, ce qui confirme la troisième hypothèses selon laquelle « l'ANADE/ANSEJ n'a pas donnés les moyens nécessaire ( moyens humain, moyen matériels, moyens financiers) pour mettre en œuvre cette politique sur le terrain » d'ailleurs 55% des enquêtés confirment ça.

Enfin, il faut avantager et favoriser les jeunes entrepreneurs qui veulent créer des petites entreprises générant des postes d'emplois, et aussi encourager les projets d'innovations et de développement, et geler les secteurs saturés (comme il a été fait avec letransport en 2012).

## **Conclusion Générale**

---

Pour finir, nous pouvons dire que le dispositif d'aide à la création d'entreprise est un véritable atout au niveau économique, surtout qu'il a une perspective d'autofinancement, et qu'il sensibilise ; comme au niveau social, avec quelques réajustements, il serait peut être possible, de mettre en œuvre plusieurs projets phares selon le besoin de l'économie nationale, où il sera question de créer des entreprises autour de ces dernier

## **Références Bibliographiques**

# Références Bibliographique

## I. Les ouvrages :

1. **BENACHENHOU, A. (2007)**, « *Les entrepreneurs Algériens* », OPU éditions. Alger 2007
2. **BASSO, O. (2006)**, *Le manager entrepreneur: entre discours et réalité, diriger en entrepreneur*, Edition Village Mondial, Paris.
3. **BOUTILLIER, S., UZUNIDIS, D. (1995)**, *L'entrepreneur: une analyse socio-économique*, Editions Economica, Paris.
4. **BOUTILLIER, S., UZUNIDIS, D. (1999)**, *La légende de l'entrepreneur. Le capital social, ou comment vient l'esprit d'entreprise*, Editions La Découverte et Syros, Paris.
5. **CAPRON, H. (2009)**, *Entrepreneuriat et création d'entreprises, facteurs déterminants de l'esprit d'entreprise*, Edition De Boeck, Bruxelles.
6. **CASSON, M. (1991)**, *L'entrepreneur*, Editions Economica, Paris.
7. **DRUCKER, P. (1985)**, *Les entrepreneurs*, Edition Hachette.
8. **ESPOSITO, M-C, ZUMELLO, C. (2003)**, *L'entrepreneur et la dynamique économique : L'approche anglo-saxonne*, Edition Economica, Paris.
9. **FAYOLLE, A. (2005)**, *Introduction à l'entrepreneuriat*, Edition DONUD, Paris.
10. **FAYOLLE, A. (2004)**, *Entrepreneuriat : apprendre à entreprendre*, Edition DUNOD, Paris.
11. **HERNANDEZ, E.M. (2001)**, *L'entrepreneuriat : Approche théorique*, Edition l'Harmattan, Paris.
12. **JANSSEN, F. (2009)**, *Entreprendre, une introduction à l'entrepreneuriat*, Edition De Boeck, Bruxelles.
13. **JULIEN, P-A, MARCHESNAY, M. (1996)**, *L'entrepreneuriat*, Edition Economica, Paris. 21.
14. **KIRZNER, I. (2005)**, *Concurrence et esprit d'entreprise*, Edition Economica, Paris.
15. **MOLLE, P. (2001)**, *Recherche intervention et création d'entreprise (accompagnement et évolution)*, Edition Economica, Paris.
16. **OCDE. (1998)**, *Stimuler l'esprit d'entreprise*, Edition OCDE, Paris (première édition : 1906).
17. **PATUREL, R. (2007)**, *Dynamique entrepreneuriale et développement économique*, Edition l'Harmattan, Paris.
18. **SABONNADIÈRE, J-C. (2005)**, *La création d'entreprises innovantes : l'entrepreneur*

innovateur, Lavoisier éditions, Paris.

**19. SCHUMPETER, J. (1935)**, Théorie de l'évolution économique, Edition Dalloz, Paris (Première édition anglaise intitulée "*The Theory of Economic Development*" : 1911).

**20. VERSTRAETE, T. (1999)**, Entrepreneuriat - connaître l'entrepreneur, comprendre ses actes, L'Harmattan.

**21. VERSTRAETE, T. (2000)**, Histoire d'entreprendre : les réalités de l'entrepreneuriat, Edition EMS Management & Société, Paris.

**22. HERNANDEZ, E.M. (1999)**, « *Le processus entrepreneurial : Vers un modèle stratégique d'entrepreneuriat* », L'HARMATTAN, Paris 1999.

**23. KIRZNER, I. (2005)**, « *Concurrence et esprit d'entreprise* », Editions Economica, Paris 2005.

**24. LIABÈS, D. (1983)**, « *Capital privé et patrons d'industrie en Algérie 1962-1982 : Proposition pour une analyse de couches sociales en formation* », Centre de Recherche en Economie Appliquée, CREA 1983.

## II. Thèses et mémoires

**1. BERBER, N. (2014)** « *L'entrepreneuriat en Algérie* », mémoire de magister en management, université d'Oran, mars 2014.

**2. Mouloud, A.** « *La problématique de la promotion de l'entrepreneuriat face aux contraintes socioéconomique de l'environnement local en Algérie: cas de wilaya de Bejaia* » mémoire de magister, université de Bejaia, octobre 2010.

**3. AMOKRANE, L. et AMARI, L. (2011)** « *L'entrepreneuriat local et les dispositifs d'appui et d'accompagnement à la création des PME/PMI: application au secteur d'activités portés par l'ANSEJ DE TIZI-OUZOU* » Mémoire de licence, université de UMMTO 2011.

**4. HACHEMI, O. (2013)** « *La contribution de l'ANSEJ à la dynamique entrepreneuriale: cas de l'ANSEJ Bejaia* » Mémoire de master université de Bejaia 2013.

**5. OUKACI, M. (2021)** « *Entrepreneuriat en Algérie: caractéristique, enjeux et perspective* » thèse de doctorat, université de Bejaia, Mars 2021.

**6. AMGHAR, M. (2009)** « *Essai d'analyse de la contribution de la dynamique entrepreneuriale au développement du territoire* », Cas Bordj Bou Arreridj. Mémoire de Magister, UAM Bejaia, 2009.

### III. Revues et articles

1. **KORSO, TLEMSANI, I. (2021)** « *L'évaluation des politiques publiques: concept, méthode, et analyse du cas de l'agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes ( ANSEJ)* », revue Algérienne d'économie et gestion vol.15, N° : 01(2021).
2. **AKENINE, SOUDI, R. (2014)** « *Entrepreneuriat et création d'entreprise en Algérie: une lecture à partir des dispositifs de soutien et d'aide à la création des entreprises* », revue des sciences économiques et de gestion N° 14 (2014).
3. **BOUKHEZER, N ET SMAHI, A. (2008)** « *Politiques d'investissement public et leur impact sur l'esprit entrepreneurial: cas de dispositif ANSEJ* », les cahiers du mecas, N° 4 décembre 2008.
4. **KHELIL, S ET SI AHMED, N. (2010)** « *dispositif ANSEJ comme soutien à l'entrepreneuriat cas de la région de Blida* », revue des économies financières bancaire et de management volume 8, N° 1, page 275-294.
5. **ASSALA, K et TOUNÉS, A (2007)** : « *Influences culturelles sur des comportements managériaux d'entrepreneurs algériens* », 5ème congrès de l'Académie de l'Entrepreneuriat - Sherbrooke - Canada 2007.
6. **BARES, F. (2004)** : « *La mutation de l'accompagnement à la création d'entreprises : regards croisés d'une déclinaison locale de la politique nationale* », 7ème Congrès International Francophone en Entrepreneuriat et PME 27, 28 et 29 Octobre 2004, Montpellier.
7. **BEDRANI, S. (1997)** : « *Nouveaux entrepreneurs dans la transition à l'économie de marché : les entrepreneurs ruraux* », Revue trimestrielle publiée par le Centre de Recherche en Economie Appliquée pour le Développement (CREAD), Numéro: 40. 2ème trimestre 1997.
8. **BOUKRIF, M et BELATTAF, M. (2005)** : « *Politique algérienne d'insertion des jeunes dans le cas de la micro-entreprise : Entre logique économique et vision sociale* », 2èmes Rencontres Jeunes & Sociétés en Europe et autour de la Méditerranée, Marseille, les 24-26 octobre 2005.
9. **BOUKRIF, M et MADOU, M. (2009)** : « *De l'économie administrée à l'économie de marché : Les PME à l'épreuve de la mise à niveau des entreprises en Algérie* », La vulnérabilité des TPE et des PME dans un environnement mondialisé , 11es Journées scientifiques du Réseau Entrepreneuriat, 27, 28 et 29 mai 2009, INRPME, Trois-Rivières, Canada.

**10. BELMIHOUB, M, C. (2005) :** « *La réforme administrative en Algérie : Innovations proposées et contraintes de mise en œuvre* », Forum euro-méditerranéen sur les innovations et les bonnes pratiques dans l'administration, Tunis 15-17 juin 2005.

**11. BOUTALEB, K. (2006) :** « *La problématique de la création d'entreprises face aux contraintes socio-économiques de l'environnement local en Algérie* », Colloque International : « *Création d'entreprises et territoires* », Tamanrasset : 3-4 Décembre 2006.

**12. BOUYACOUB, A. (1997) :** « *Les nouveaux entrepreneurs en Algérie en période de transition : la dimension transnationale* », Revue trimestrielle publiée par le Centre de Recherche en Economie Appliquée pour le Développement (CREAD), Numéro: 40. 2ème trimestre 1997.

**13. DAHMANI, A. (1999) :** « *L'État dans la transition à l'économie de marché. L'expérience algérienne des réformes* », Revue trimestrielle publiée par le Centre de Recherche en Economie Appliquée pour le Développement (CREAD), Numéro: 50. 4ème trimestre 1999.

#### **IV. Sites internet**

1. [www.ansej.org.dz](http://www.ansej.org.dz)

2. [www.dspace.com](http://www.dspace.com)

3. [www.wikipedia.org](http://www.wikipedia.org)

4. [www.nucleus-international.net](http://www.nucleus-international.net)

5. [www.france-initiative.fr](http://www.france-initiative.fr)

6. [www.fce.dz](http://www.fce.dz)

7. [www.andi.dz](http://www.andi.dz)

8. [www.lamicrofinance.org](http://www.lamicrofinance.org)

9. [www.joradp.dz](http://www.joradp.dz)

10. [www.GrameenFondation.org](http://www.GrameenFondation.org)

11. [www.angem.dz](http://www.angem.dz)

12. [www.cnac.dz](http://www.cnac.dz)

14. [www.ansej.org.dz](http://www.ansej.org.dz)

15. [www.planetfinancegroupe.org](http://www.planetfinancegroupe.org)

16. [www.aniref.dz](http://www.aniref.dz)

17. [www.pmeart.dz.org](http://www.pmeart.dz.org)

18. [www.intérieur.gov.dz](http://www.intérieur.gov.dz)

# **Table des matières**

# Table des matières

<b>Introduction générale et la problématique de recherche .....</b>	<b>01</b>
<b>Chapitre I : l'entrepreneuriat et l'esprit d'entreprise chez les jeunes .....</b>	<b>06</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>06</b>
<b>Section 1 : concept de l'entrepreneuriat. ....</b>	<b>07</b>
Définition de l'entrepreneuriat. ....	07
Genèse et fondements de l'entrepreneuriat. ....	07
Historique et contexte du la génération. ....	08
Concepts de bas de l'entrepreneuriat. ....	09
Fonction de l'entrepreneure.....	10
Capitale sociale de l'entrepreneure. ....	11
Types de l'entrepreneure. ....	13
Différentes approches de l'entrepreneuriat. ....	14
Approches basées sur le processus. ....	14
Approches centrées sur les individus. ....	14
<b>Section 2 : Esprit d'entreprise : éléments de définition. ....</b>	<b>15</b>
Les dimensions de l'esprit d'entreprise.....	16
L'entrepreneuriat. ....	16
Les paradigmes de l'entrepreneuriat. ....	17
L'esprit d'entreprise et la prise de risque. ....	17
Notion de risque dans la littérature. ....	17
Types des risques liés a l'activité entrepreneuriale. ....	18
Etude de risque entrepreneuriale à traves les approches. ....	19
Innovation moteur de l'esprit d'entreprise. ....	20
Définition de l'innovation. ....	20
L'entrepreneure innovateur de Schumpeter. ....	21
Esprit d'entreprise et la culture entrepreneuriale. ....	22
L'esprit d'entreprise : particulier ou non.....	22
Les aspects personnels et culturels.....	23
Les aspects relationnelles et environnementaux. ....	23
2.3.3 Les aspects conceptuels et opérationnels. ....	23
<b>Section 3 : La création d'entreprise. ....</b>	<b>24</b>

La création d'entreprise : définition et intérêt. ....	24
Influences de la décision de la création d'entreprise. ....	24
Le niveau de désirabilité. ....	25
Le niveau de faisabilité : (variable économiques).....	25
3.2.3 Le niveau de création.....	26
Les composantes de la démarche de création. ....	27
Processus de la création d'entreprise. ....	27
L'esprit d'entreprise et la création d'entreprise.....	29
<b>Conclusion.....</b>	<b>31</b>
<b>Chapitre II : Evolution de l'entrepreneuriat et les politiques publiques en faveur de la création d'entreprises en Algérie .....</b>	<b>32</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>32</b>
<b>Section 1 : Evolution de l'entrepreneuriat et les politiques publiques en Algérie.....</b>	<b>33</b>
Historique et évolution de l'entrepreneuriat en Algérie. ....	33
L'entrepreneur de l'Algérie indépendante.....	33
Les décennies 60-70 : La création d'entreprise ou l'Etat entrepreneur .....	33
Les décennies 80-90 : désengagement de l'Etat et l'essor de l'entreprise privée.....	34
Regain d'intérêt pour la petite entreprise en Algérie.....	36
Evolution des politiques publiques en faveur de l'entrepreneuriat en Algérie et le rôle de l'Etat .....	37
La période de 1962 à 1982 .....	37
La période de 1982 à 1993.....	38
La période de libéralisation 1993 à 2020.....	39
L'évaluation des politiques publiques.....	40
Qu'est ce que l'évaluation des politiques publiques ? .....	40
Les critères d'évaluation.....	41
<b>Section 2 : La petite entreprise et son financement en Algérie. ....</b>	<b>41</b>
Définition de la petite entreprise selon la loi algérienne. ....	41
Évolution des petites entreprises en Algérie.....	41
Le rôle du secteur financier dans la création d'entreprise en Algérie.....	43
Le secteur financier Algérien. ....	43
Très petite entreprise et moyen de financement .....	44
La logique bancaire. ....	44

Soutien et financement public. ....	45
<b>Section 3: Les dispositifs et les structures d'aide et d'accompagnement à la création d'entreprise en Algérie. ....</b>	<b>45</b>
Agence nationale de développement de l'investissement ANDI .....	47
Agence nationale pour la gestion des micros crédits ANGEM.....	48
Caisse national d'assurance chômage CNAC.....	49
<b>Conclusion.....</b>	<b>51</b>
<b>Chapitre III : Aspect méthodologique de la recherche, résultats et analyses du dispositif ANSEJ/ANADE dans la Wilaya de Tizi-Ouzou .....</b>	<b>52</b>
Introduction. ....	53
<b>Section 1 : La démarche méthodologique. ....</b>	<b>54</b>
Le cadre de la recherche. ....	54
La pertinence de la problématique posée. ....	54
Formulation de la question de départ .....	54
L'explication de la problématique.....	56
L'élaboration du modèle d'analyse. ....	57
La construction d'hypothèses. ....	57
La décomposition de la question de départ. ....	57
L'élaboration des hypothèses. ....	58
L'objectif du travail de terrain.....	58
La mise à l'épreuve des hypothèses. ....	58
Spécificités de la démarche mise en œuvre.....	59
La méthode choisie pour le recueil d'informations. ....	59
3.2. Le choix et la constitution de l'échantillon. ....	60
1.3.3. Le dépouillement du questionnaire. ....	60
<b>Section 02: Présentation de l'agence ANADE/ANSEJ.....</b>	<b>61</b>
L'organisme de l'ANSEJ.....	61
Les modes de financement. ....	61

Conditions d'éligibilité.....	61
Les avantages fiscaux.....	62
Evolution et historique du dispositif de l'ANSEJ.....	63
<b>Section 03:</b> Analyse des activités de l'ANSEJ /ANADE. ....	66
Analyse des dossiers déposés repartir par secteur d'activité.....	66
Analyse des projets éligibles repartit par secteur d'activité par rapport au nombre de dossiers déposés. ....	68
Analyse des accords bancaires repartis par secteur d'activité par rapport au nombre de dossiers déposés. ....	70
Analyse des projets créés repartis par secteur d'activité. ....	72
Analyse des projets financés par type de financement.....	76
Analyse des projets financés par genre. ....	77
<b>Section 4 :</b> Evaluation du dispositif de l'ANSEJ.....	77
Typologie des jeunes entrepreneurs. ....	78
Analyse du contexte de la création de l'entreprise. ....	80
Evaluation du dispositif ANSEJ et de sa politique d'accompagnement. ....	85
Analyse de perspectives de développement de l'entreprise.....	89
Analyse du dispositif selon nos entretiens.....	91
Analyse et discussion. ....	93
<b>Conclusion</b> .....	95
<b>Conclusion générale</b> .....	96
<b>Références bibliographiques</b>	
<b>Annexes</b>	

# **Table des annexes**

Annexe 1 : Modèles de questionnaire et l'entretien.

Annexe 2 : Décision d'octroi d'avantages et aides financières au titre de la réalisation, phase création.

Annexe 3 : Décision d'octroi d'avantages fiscaux au titre de l'exploitation phase création.

Annexe 4 : Décision d'octroi d'avantages fiscaux et aides financières au titre de la phase réalisation.

Annexe 5: Contrat de prêt non rémunère.

\

## TABLE DES TABLEAUX

<b>Tableau N°01</b> : Evolution des petites entreprises en Algérie de 2010 à 2019.....	42
<b>Tableau N°02</b> : Nombre des dossiers déposés repartis par secteur d'activité 2010 à 2020.....	66
<b>Tableau N°03</b> : Projet éligibles repartis par secteur d'activité 2010-2020 .....	68
<b>Tableau N°04</b> : Accords bancaires repartis par secteur d'activité 2010-2020.....	70
<b>Tableau N°05</b> : Projet créés et repartis par secteur d'activité 2010-2020. ....	72
<b>Tableau N°06</b> : Projets financés par type de financement 2010-2020.....	76
<b>Tableau N°07</b> : Motivations à la création de l'entreprise. ....	81
<b>Tableau N°08</b> : Ressources pour la création d'entreprise.....	84

## TABLES DES FIGURES

<b>Figure N°01:</b> Nombre des dossiers déposés repartis par secteur d'activité 2010-2020. ....	67
<b>Figure N°02:</b> Projet éligibles repartis par secteur d'activité 2010-2020. ....	69
<b>Figure N°03:</b> Accords bancaires repartis par secteur d'activité 2010-2020. ....	71
<b>Figure N°04:</b> Projet créés et repartis par secteur d'activité 2010-2020. ....	73
<b>Figure N°05:</b> Projets créés repartis par secteur d'activité par rapport au dossiers déposer 2010-2020.....	75
<b>Figure N°06:</b> Projets financés par type de financement 2010-2020 .....	76
<b>Figure N°07 :</b> Projets financés par genre 2010-2020. ....	77
<b>Figure N°08 :</b> Répartition des jeunes entrepreneurs selon le sexe. ....	78
<b>Figure N°09:</b> Répartition des jeunes entrepreneurs selon le niveau d'instruction. ..	79
<b>Figure N°10 :</b> Répartition des jeunes entrepreneurs selon leur situation professionnelle. ....	80
<b>Figure N°11:</b> Répartition juridique des entreprises. ....	82
<b>Figure N°12 :</b> Répartition des entreprises par secteur d'activité.....	83
<b>Figure N° 13:</b> Les ressources pour la création d'entreprise. ....	84
<b>Figure N°14:</b> Connaissances entrepreneuriales des jeunes entrepreneurs.....	85
<b>Figure N°15:</b> Analyse de l'efficacité.....	86
<b>Figure N°16:</b> Analyse de la pertinence.....	86
<b>Figure N°17:</b> Analyse de l'efficacité et la pertinence de la politique d'accompagnement.....	87
<b>Figure N°18:</b> Analyse des moyens nécessaires pour mettre en ouvre la politique d'accompagnement. ....	88
<b>Figure N°19:</b> Analyse des principales contraintes.....	89
<b>Figure N°20:</b> Le parcours entrepreneurial de l'entreprise. ....	90
<b>Figure N°21:</b> Perspective de développement de l'entreprise.....	90
<b>Figure N°22:</b> Intention des entrepreneur à l'innovation. ....	91

# **ANNEXES**

# Questionnaire pour les entreprises

## Identification de jeune entrepreneur

**1. Le sexe**

1. Masculin  2. Féminin

**2. Quel est votre âge**

**3. Le niveau d'instruction**

1. Aucun  2. Primaire  
 3. Secondaire  4. Moyen  
 5. Universitaire

**4. La situation professionnelle de l'entrepreneur avant la création de l'entreprise**

1. Chef d'une autre entreprise  2. Employé  
 3. Etudiant  4. Stagiaire  
 5. Chômeur

## Contexte de création de l'entreprise :

**5. la localisation**

**6. Le statut juridique**

1. EURL  2. SARL  
 3. SPA  4. SNC  
 5. E. individuelle  6. Autres

**7. Si 'Autres', précisez :**

**8. le secteur d'activité**

**9. La taille de votre entreprise**

1. Micro-entreprise (1 à 9 salariés)  
 2. Petite entreprise (10 à 49 salariés)  
 3. Moyenne entreprise (50 à 250 salariés)

**10. L'origine de la ressources financières en dehors de l'apport de l'ANSEJ/ANADE et de la banque**

1. Capitaux propres (personnels)  
 2. L'emprunt auprès des membres de la famille ou des amis  
 3. Prêts auprès du circuit informel  
 4. Autres

**11. Si 'Autres', précisez :**

**12. Avez-vous des connaissances préalables en entrepreneuriat?**

1. oui  2. non

## Evaluation de dispositif ANSEJ/ANADE et son politique d'accompagnement

**13. Est-ce que vous pensez que le dispositif ANADE/ANSEJ est efficace?**

1. oui  2. non

**14. Est-ce que le dispositif ANADE répond vraiment à vos besoins et vos attentes?**

1. oui  2. non

**15. Quelles sont les difficultés et les obstacles que vous avez rencontrés lors et après la création de votre entreprise?**

**16. Pensez-vous que la politique d'accompagnement est efficace ?**

1. oui  2. non

**17. Est-ce que l'ANSEJ/ANADE a mis en place les moyens nécessaires pour mettre en œuvre cette politique ?**

1. oui  2. non

**18. Est-ce que les avantages financiers et fiscaux du dispositif ANSEJ/ANADE contribuent à réduire le risque global lié à la création de l'entreprise ?**

1. oui  2. non

## Perspectives en termes de développement de l'entreprise

19. Les motivations de création de votre entreprise

20. quel sont vos perspectives de développement de votre entreprise?

21. Comptez-vous apporter des innovations à votre entreprise ?

1. oui  2. non

## ENTRETIEN AVEC LE PERSONNEL DE L'ANADE/ANSEJ

### ANADE/ANSEJ

1. Est-ce que vous pensez que le dispositif ANADE/ANSEJ est efficace ?

1. oui  2. non

2. précisez :

3. Est-ce que le dispositif ANADE répond vraiment à les besoins et les attentes des porteurs de projets ?

1. oui  2. non

4. précisez :

5. Quelles sont les difficultés et les obstacles vous avez confrontés avec les porteurs de projets ?

6. pensez-vous que la politique d'accompagnement est efficace ?

1. oui  2. non

7. précisez :

8. Est-ce que vous pensez que l'ANSEJ/ANADE a mis en place les moyens nécessaires pour mettre en œuvre cette politique ?

1. oui  2. non

9. précisez :

**Annexe 2 :**

**Décision d'octroi d'avantages  
et aides financières au titre  
de la réalisation, phase  
création .**



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
مصالح الوزير المنتدب لدى الوزير الأول المكلف بالمؤسسات المصغرة  
الوكالة الوطنية لدعم وتنمية المقاولاتية

Wilaya : TIZI-OUZOU  
Agence de wilaya : TIZIOUZOU  
Antenne locale : TIZI-OUZOU  
N ° DE LA DECISION : .....

**DECISION D'OCTROI D'AVANTAGES FISCAUX  
AU TITRE DE L'EXPLOITATION  
PHASE CREATION**

**Le Directeur Général de l'Agence Nationale d'Appui et de Développement de l'Entrepreneuriat:**

- Vu l'ordonnance n° 96-14 du 24 juin 1996, portant loi de finances complémentaire pour 1996, et notamment son article 16 ;
- Vu l'ordonnance n° 96-31 du 30 décembre 1996 portant loi de finance pour l'année 1997 ;
- Vu l'ordonnance 09-01 du 26 Rajab 1430, correspondant au 22 juillet 2009, portant loi de finance complémentaire pour 2009,
- Vu la loi n° 97-02 du 31 décembre 1997 portant loi de finances pour 1998 et notamment son article 46 ;
- Vu la loi n°03-22 du 4 Dhou El Kaada 1424 correspondant au 28 décembre 2003 portant loi de finances pour 2004 ;
- Vu la loi n° 09-09 du 13 Moharram1431, correspondant au 30 décembre 2009, portant loi de finance pour 2010 ;
- Vu la loi n° 13-08 du 27 Safar 1435 correspondant au 30 décembre 2013 portant loi de finances pour 2014 ;
- Vu la loi n° 14-10 du 8 Rabie El Aouel 1436 correspondant au 30 décembre 2014 portant loi de finances pour 2015 ;
- Vu la loi n° 20-07 du 12 Chaoual 1441 correspondant au 4 juin 2020 portant loi de finances complémentaire pour 2020;
- Vu la loi n° 20-16 du 16 Joumada El Oula 1442 correspondant au 31 décembre 2020 portant loi de finances pour 2021;
- Vu le décret présidentiel n° 96-234 du 02 juillet 1996, relatif au soutien à l'emploi des jeunes, modifié et complété ;
- Vu le décret présidentiel n° 19-370 du Aouel Joumada El Oula 1441 correspondant au 28 décembre 2019 portant nomination du Premier ministre ;
- Vu le décret présidentiel n° 20-163 du Aouel Dhou El Kaâda 1441 correspondant au 23 juin 2020, modifié, portant nomination des membres du Gouvernement ;
- Vu le décret présidentiel du 11 mai 2021 portant la désignation de Monsieur BOUAOUD MOHAMED CHERIF en qualité de Directeur Général de l'Agence;
- Vu le décret exécutif n° 96- 295 du 08 septembre 1996, fixant les modalités de fonctionnement du compte d'affectation spéciale n° 302-087, intitulé Fonds National de Soutien à l'Emploi des Jeunes modifié et complété ;
- Vu le décret exécutif n° 96-296 du 24 Rabie Ethani 1417 correspondant au 8 septembre 1996, modifié et complété, portant création et fixant les statuts de l'agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat.
- Vu le décret exécutif n°98-200 du 14 safar 1419 correspondant au 9 juin 1998, portant création et fixant les statuts du fonds de caution mutuelle de garantie Risques/crédits jeunes promoteurs, modifié et complété ;
- Vu le décret exécutif n° 03/290 du 9 Rajab 1424 correspondant au 6 septembre 2003, fixant les conditions et le niveau d'aide apportée aux jeunes promoteurs, modifié et complété ;
- Vu le décret exécutif n°06-485 du 03 Dhou El Hidja 1427 correspondant au 23 Décembre 2006 fixant les modalités de fonctionnement du compte d'affectation spéciale n°302-089 « fonds spécial de développement des régions du sud » ;
- Vu le décret exécutif n°06- 486 du 03 Dhou El Hidja 1427 correspondant au 23 décembre 2006 fixant les modalités de fonctionnement du compte d'affectation spéciale n° 302-116 intitulé « fonds spécial pour le développement économique des Hauts plateaux » ;
- Vu le décret exécutif n° 18-191 du 9 Dhou el kaada 1439 correspondant au 22 juillet 2018, modifiant et complétant le décret exécutif n° 03/290 du 9 Rajab 1424 correspondant au 6 septembre 2003, fixant les conditions et le niveau d'aide apportée aux jeunes promoteurs ;
- Vu l'arrêté interministériel du 09 octobre 1991, portant détermination des zones à promouvoir ;
- Vu la décision d'octroi d'avantages fiscaux et aides financières au titre de la phase réalisation N° ..... du..... ;
- Vu le procès verbal du constat de démarrage de l'activité, lié à la phase création N°.....du : .....

## DECIDE

### Article 1 / :

La présente décision est établie dans le cadre de l'investissement éligible à l'aide du dispositif de soutien à l'emploi des jeunes.

### Article 2 / : Identification de l'entreprise

Nom ou raison sociale de l'entreprise: .....  
Adresse du Siège Social (ou domicile fiscal) : .....  
Forme Juridique : .....  
Activité : .....  
Numéro du registre de Commerce/Carte fellah/Carte artisan/autorisation d'exploitation : .....  
Numéro d'identification fiscale : .....  
Numéro d'article : .....

### Article 3 / : Identification du (ou des) promoteurs.

L'investissement visé à l'article 1 ci-dessus est entrepris et réalisé par le(s) promoteur(s) ci-après identifié (s) :

#### Promoteur 1

Nom : ..... Prénom : .....  
Nom de jeune fille : .....  
Date de naissance : ..... Lieu de naissance : - Commune : .....  
Wilaya : .....  
Adresse : .....

#### Promoteur 2

Nom : ..... Prénom : .....  
Nom de jeune fille : .....  
Date de naissance : ..... Lieu de naissance : - Commune : .....  
Wilaya : .....  
Adresse : .....

#### Promoteur 3

Nom : ..... Prénom : .....  
Nom de jeune fille : .....  
Date de naissance : ..... Lieu de naissance : - Commune : .....  
Wilaya : .....  
Adresse : .....

### Article 4 / : Identification du gérant :

Nom : ..... Prénom : .....  
Nom de jeune fille : .....  
Date de naissance : ..... Lieu de naissance : - Commune : .....  
Wilaya : .....  
Adresse : .....

### Article 5 / : Avantages accordés :

Il est accordé à l'entreprise désignée à l'article 2 ci-dessus, au titre de l'exploitation, phase création de l'investissement :

- Exonération de la taxe foncière sur les constructions et additions de constructions pour une période de **<<03 ans, 06 ans ou 10 ans >> selon l'implantation du projet**, à compter de la date de sa réalisation.
- Exonération totale pour une période de **<<03 ans, 06 ans ou 10 ans >> selon l'implantation du projet**, à compter de la date de sa mise en exploitation de l'**Impôt Forfaitaire Unique (IFU)** ou l'**imposition d'après le régime du bénéfice réel selon la réglementation en vigueur**.
- A l'expiration de la période d'exonération citée dans le tiret n°2, cette dernière peut être prorogée de deux (2) années, lorsque le promoteur d'investissement s'engage à recruter au moins trois (3) employés à durée indéterminée.
- Le non-respect des engagements liés au nombre d'emplois créés entraîne le retrait des avantages et le rappel des droits et taxes qui auraient dû être acquittés.
- **Toutefois, les investisseurs - les personnes physiques au titre de l'impôt forfaitaire unique- demeurent assujettis au paiement d'un minimum d'imposition qui ne peut être inférieur à 10000 DA,**

**prévu à l'article 365 bis du code des impôts directs et taxes assimilées, pour chaque exercice, et quel que soit le chiffre d'affaires réalisé.**

**Article 6 / : Date d'effet des avantages au titre de la phase Exploitation de l'investissement :**

Le bénéfice des avantages au titre de la période d'exploitation fixée ci-dessus, prend effet à compter de la date de mise en exploitation de l'investissement, phase création.

**Article 7 / :**

Ces exonérations ne dispensent pas l'entreprise et le (s) promoteur (s) des obligations des déclarations fiscales dans le respect des délais fixés par la loi.

**Article 8 :**

Ampliation de la présente décision sera faite auprès des administrations et institutions chargées de la mise en œuvre du dispositif.

Fait, le .....

P/ l'ANADE

**Annexe 3 :**

**Décision d'octroi d'avantages  
fiscaux au titre de l'exploitation  
phase création.**



Wilaya : TIZI-OUZOU

Agence de wilaya : TIZIOUZOU

Antenne locale : TIZI-OUZOU

N ° DE LA DECISION : ...../Année

## DECISION D'OCTROI D'AVANTAGES FISCAUX ET AIDES FINANCIERES AU TITRE DE LA REALISATION PHASE CREATION

Le Directeur Général de l'Agence Nationale d'Appui et de Développement de l'Entrepreneuriat:

- Vu l'ordonnance n° 96-14 du 24 juin 1996, portant loi de finances complémentaire pour 1996, et notamment son article 16 ;
- Vu l'ordonnance n° 96-31 du 30 décembre 1996 portant loi de finance pour l'année 1997 ;
- Vu l'ordonnance 09-01 du 26 Rajab 1430, correspondant au 22 juillet 2009, portant loi de finance complémentaire pour 2009,
- Vu la loi n° 97-02 du 31 décembre 1997 portant loi de finances pour 1998 et notamment son article 46 ;
- Vu la loi n°03-22 du 4 Dhou El Kaada 1424 correspondant au 28 décembre 2003 portant loi de finances pour 2004 ;
- Vu la loi n° 09-09 du 13 Moharram1431, correspondant au 30 décembre 2009, portant loi de finance pour 2010 ;
- Vu la loi n° 13-08 du 27 Safar 1435 correspondant au 30 décembre 2013 portant loi de finances pour 2014 ;
- Vu la loi n° 14-10 du 8 Rabie El Aouel 1436 correspondant au 30 décembre 2014 portant loi de finances pour 2015 ;
- Vu le décret présidentiel n° 96-234 du 02 juillet 1996, relatif au soutien à l'emploi des jeunes, modifié et complété ;
- Vu le décret présidentiel n° 19-370 du Aouel Joumada El Oula 1441 correspondant au 28 décembre 2019 portant nomination du Premier ministre ;
- Vu le décret présidentiel n° 20-163 du Aouel Dhou El Kaâda 1441 correspondant au 23 juin 2020, modifié, portant nomination des membres du Gouvernement ;
- Vu le décret exécutif n°96- 295 du 08 septembre 1996, fixant les modalités de fonctionnement du compte d'affectation spéciale n° 302-087, intitulé Fonds National de Soutien à l'Emploi des Jeunes modifié et complété ;
- Vu le décret exécutif n°96-296 du 24 Rabie Ethani 1417 correspondant au 8 septembre 1996, modifié et complété, portant création et fixant les statuts de l'agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat.
- Vu le décret exécutif n°98-200 du 14 safar 1419 correspondant au 9 juin 1998, portant création et fixant les statuts du fonds de caution mutuelle de garantie Risques/crédits jeunes promoteurs, modifié et complété ;
- Vu le décret exécutif n° 03/290 du 9 Rajab 1424 correspondant au 6 septembre 2003, fixant les conditions et le niveau d'aide apportée aux jeunes promoteurs, modifié et complété ;
- Vu le décret exécutif n°06-485 du 03 Dhou El Hidja 1427 correspondant au 23 Décembre 2006 fixant les modalités de fonctionnement du compte d'affectation spéciale n°302-089 « fonds spécial de développement des régions du sud » ;
- Vu le décret exécutif n°06- 486 du 03 Dhou El Hidja 1427 correspondant au 23 décembre 2006 fixant les modalités de fonctionnement du compte d'affectation spéciale n° 302-116 intitulé « fonds spécial pour le développement économique des Hauts plateaux » ;
- Vu le décret exécutif n° 18-191 du 9 Dhou el kaada 1439 correspondant au 22 juillet 2018, modifiant et complétant le décret exécutif n° 03/290 du 9 Rajab 1424 correspondant au 6 septembre 2003, fixant les conditions et le niveau d'aide apportée aux jeunes promoteurs ;
- Vu l'arrêté interministériel du 09 octobre 1991, portant détermination des zones à promouvoir ;
- Vu la décision n°.... du ....portant la désignation de Mr .....en qualité de Directeur Général par intérim de l'Agence;
- Vu la demande d'octroi d'avantages introduite le ....sous le N° ....;
- Vu l'attestation d'éligibilité N° .....du.....;
- Vu le contrat d'adhésion au fonds de caution mutuelle de garantie risques / crédits jeunes promoteurs N°..... du....

### DECIDE

#### Article 1 / :

La présente décision est établie dans le cadre de l'investissement éligible à l'aide du dispositif de soutien à l'emploi des jeunes

#### Article 2 / : Identification de l'entreprise

Nom ou raison sociale de l'entreprise: .....

Adresse du Siège Social (ou domicile fiscal) : ....., Commune, Wilaya

Forme Juridique : .....

Activité : .....

Numéro du registre de Commerce ou de récépissé de dépôt : .....

Numéro d'identification fiscale : .....

Numéro d'article : .....

**Article 3 / : Identification du (ou des) promoteurs.**

L'investissement visé à l'article 1 ci-dessus est entrepris et réalisé par le(s) promoteur(s) ci-après identifié (s) :

Promoteur 1

Nom : ..... Prénom : .....  
Nom de jeune fille : .....  
Date de naissance : ..... Lieu de naissance : - Commune : .....  
Wilaya : TIZI-OUZOU  
Adresse : ....., Commune, Wilaya

Promoteur 2

Nom : ..... Prénom : .....  
Nom de jeune fille : .....  
Date de naissance : ..... Lieu de naissance : - Commune : .....  
Wilaya : .....  
Adresse : ....., .....

Promoteur 3

Nom : ..... Prénom : .....  
Nom de jeune fille : .....  
Date de naissance : ..... Lieu de naissance : - Commune : .....  
Wilaya : .....  
Adresse : ....., .....

Promoteur 4

Nom : ..... Prénom : .....  
Nom de jeune fille : .....  
Date de naissance : ..... Lieu de naissance : - Commune : .....  
Wilaya : .....  
Adresse : ....., .....

**Article 4 / : Identification du Gérant**

Nom : ..... Prénom : .....  
Nom de jeune fille : .....  
Date de naissance : ..... Lieu de naissance : - Commune : .....  
Wilaya : TIZI-OUZOU  
Adresse : ....., Commune, Wilaya

**Article 5 / : Avantages accordés :**

Il est accordé à l'entreprise désignée à l'article 2 ci-dessus, au titre de la phase réalisation de l'investissement, les avantages fiscaux et aides financières suivants :

Avantages fiscaux :

- Exemption du droit de mutation à titre onéreux pour les acquisitions immobilières effectuées dans le cadre de la création d'une activité industrielle.
- Exonération des droits en matière d'enregistrement pour les actes constitutifs de sociétés.
- Application du taux réduit de 5% en matière de droits de douane pour les équipements et entrant directement dans la réalisation de l'investissement.

Aides Financières :

- Prêt non rémunéré fixé par la structure d'investissement.
- Prêt non rémunéré supplémentaire si nécessaire (pour le financement triangulaire).
- Bonification à 100% du taux d'intérêt du crédit bancaire (pour le financement triangulaire).

**Article 6 / : Date d'effet des avantages de la phase de réalisation de l'investissement :**

La période de réalisation est fixée pour une durée d'une année et prend effet à compter de la date de signature de la présente décision sauf reconduction expresse.

**Article 7 / :**

Les exonérations accordées par la présente décision ne dispensent pas l'entreprise et les promoteurs des obligations de déclarations fiscales dans le respect des délais fixés par la loi.

**Article 8/ :**

Ampliation de la présente décision sera faite auprès des administrations et institutions chargées de la mise en œuvre du dispositif.

Fait à TIZI-OUZOU, le

P/ l'ANADE

**Annexe 4 :**

**Décision d'octroi d'avantages  
fiscaux et aides financières  
au titre de la phase**

# ANNEXE A LA DECISION D'OCTROI D'AVANTAGES FISCAUX ET AIDES FINANCIERES AU TITRE DE LA PHASE REALISATION

Raison Sociale : .....

Siège Social : ....., Commune, Wilaya

Liste programme d'équipements, matériels et aménagements à acquérir :

N°	Désignation	Quantité	Observations
1	.....		
2	.....		
3	.....		
4	.....		
5	.....		
6	.....		
7	.....		
8	.....		

NB : Je soussigné déclare sur l'honneur que les équipements listés dans le présent document sont destinés à la réalisation de l'investissement objet de la décision d'octroi d'avantages au titre de la réalisation n° ..... du : .....

Je m'engage, à leur conserver la destination déclarée jusqu'à leur amortissement total.

Signature et cachet du gérant

Fait à TIZI-OUZOU, le  
P/ l'ANADE

**Annexe 5 :**  
**Contrat de prêt non**  
**rémunère.**

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
مصالح الوزير المنتدب لدى الوزير الأول المكلف بالمؤسسات الصغيرة  
الوكالة الوطنية لدعم و تنمية المقاولاتية

اتفاقية القرض غير المكافئ  
الوكالة / المستثمر(ة)  
(تمويل ثلاثي)  
رقم: .....

الوكالة الولائية : تيزي وزو  
الفرع المحلي: تيزبوزو

## اتفاقية قرض غير مكافئ (تمويل ثلاثي)

بناء على المادة 10 من المرسوم الرئاسي رقم 96-234 المؤرخ في 02/07/1996 المعدل و المتمم، و المتعلق بدعم تشغيل الشباب،  
يتم إبرام إتفاقية:

بين:

الوكالة الوطنية لدعم وتنمية المقاولاتية **ANADE** المنشأة بموجب المرسوم التنفيذي رقم 96-296 بتاريخ 08 سبتمبر 1996 المعدل  
و المتمم، الكائن مقرها الاجتماعي بـ ..... و الممثلة من طرف مدير(ة) الوكالة الولائية السيد(ة)..... بصفتها مقرضة.

من جهة

و

- صاحب أو أصحاب المشروع:

**صاحب المشروع 1**

اللقب : ..... الاسم : .....

اللقب الأصلي للمرأة : .....

تاريخ الازدياد : ..... مكان الازدياد -البلدية : ..... الولاية : .....

العنوان : ..... ، بلدية، الولاية

**صاحب المشروع 2**

اللقب : ..... الاسم : .....

اللقب الأصلي للمرأة : .....

تاريخ الازدياد : ..... مكان الازدياد -البلدية : ..... الولاية : .....

العنوان : ..... ، ..... ، .....

**صاحب المشروع 3**

اللقب : ..... الاسم : .....

اللقب الأصلي للمرأة : .....

تاريخ الازدياد : ..... مكان الازدياد -البلدية : ..... الولاية : .....

العنوان : ..... ، ..... ، .....

**صاحب المشروع 4**

اللقب : ..... الاسم : .....

اللقب الأصلي للمرأة : .....

تاريخ الازدياد : .....

مكان الازدياد -البلدية : .....

الولاية : .....

العنوان : ..... ، ..... ، .....

- هوية صاحب المشروع ( المسير )

اللقب : ..... الاسم : .....  
اللقب الأصلي للمرأة : .....  
تاريخ الازدياد : ..... مكان الازدياد - ..... البلدية : ..... الولاية : .....  
العنوان : ..... ، البلدية ، الولاية

بصفته مقترض /أو مقترضين من جهة أخرى

تم الاتفاق على ما يلي :

**موضوع الإتفاقية:**

تهدف هذه الاتفاقية إلى منح قرض غير مكافئ للمقترض و /أو للمقترضين، وتحدد التزامات صاحب و /أو أصحاب المشروع المستفيد(ين) من جهاز الوكالة بموجب المرسوم التنفيذي رقم 03-290 المؤرخ في 06 سبتمبر 2003 الذي يحدد شروط الإعانة المقدمة للشباب ذوي المشاريع و مستواها، المعدل و المتمم.

**المادة الأولى:** قيمة القرض غير مكافئ

بموجب الاتفاقية الحالية تمنح الوكالة للمقترض و/ أو المقترضين، قرض غير المكافئ بمبلغ: ..... دج و بالأحرف ... دينار لإنشاء مؤسسة مصغرة متمثلة في:

- اسم أو التسمية الاجتماعية للمؤسسة: .....
- عنوان المقر الاجتماعي (المقر الضريبي): .....
- البلدية: ..... الولاية : .....
- الشكل القانوني : .....
- النشاط: .....
- طلب منح الامتيازات رقم ..... مؤرخ في .....
- شهادة التأهيل رقم ..... صادرة في .....
- قرار منح الامتيازات في فترة الانجاز رقم ..... صادرة في .....
- رقم الحساب البنكي : .....
- بنك ..... وكالة :
- رقم الانخراط في صندوق ضمان أخطار القروض الممنوحة للشباب ذوي المشاريع :
- رقم التسجيل (السجل التجاري/بطاقة فلاح/بطاقة حرفي/إعتماد): .....
- رقم التعريف الضريبي :
- رقم الاستدلال الإحصائي :
- الرقم الجبائي :

**المادة 02:** الشروط الخاصة بالقرض الغير مكافئ:

- مبلغ القرض : ..... دج و بالأحرف
- فترة استعمال القرض الغير مكافئ لتوسيع المشروع: سنة واحدة + 30 يوما
- فترة التسديد : خمس (05) سنوات ابتداء من ستة (06) أشهر بعد آخر قسط بنكي.
- رقم حساب تسديد القرض بدون فائدة : ..... ، بنك : ..... ، وكالة : .....

### المادة 03: موضوع القرض غير المكافئ

- يمنح القرض الغير مكافئ لتمويل المشروع المذكور أعلاه و ذلك وفقا لهيكل التمويل المحدد و المصادق عليه من طرف لجنة انتقاء و اعتماد و تمويل المشاريع.
- يمكن للوكالة استرجاع الباقي من قيمة القرض الغير مكافئ بعد تمويل المشروع في حالة انخفاض قيمة العتاد و التجهيزات.

### المادة 04: تحويل القرض الغير مكافئ

- يتم تحويل القرض الغير مكافئ موضوع الاتفاقية في الحساب البنكي المفتوح من طرف المقترض المذكور في المادة الأولى أعلاه.
- يتم تحويل القرض الغير مكافئ موضوع الاتفاقية بعد صب المقترض للمساهمة الشخصية في حسابه البنكي المذكور في المادة الأولى أعلاه.
- تحتفظ الوكالة بحقها في استرجاع القرض الغير مكافئ و إلغاء الملف، في حالة ما إذا قام المقترض بسحب مساهمته الشخصية بدون موافقة مسبقة من طرف الوكالة.

### المادة 05: طرق تسديد القرض الغير مكافئ

- يلتزم المقترض بتسديد القرض غير مكافئ في حساب الوكالة على شكل أقساط سداسية (10 أقساط) وفقا للاستحقاقات المحددة في جدول التسديد المبين أدناه،

الرقم	رقم السند لأمر	تاريخ التسديد	المبلغ دج
01	.....	06/30/السنة	.....
02	.....	12/31/السنة	.....
03	.....	06/30/السنة	.....
04	.....	12/31/السنة	.....
05	.....	06/30/السنة	.....
06	.....	12/31/السنة	.....
07	.....	06/30/السنة	.....
08	.....	12/31/السنة	.....
09	.....	06/30/السنة	.....
10	.....	12/31/السنة	.....

- يمكن للمقترض التسديد المسبق للقرض الغير مكافئ جزئيا أو كليا قبل حلول الآجال.
- كل الرسوم والأتعاب المتعلقة باستعمال القرض الغير مكافئ و أي مصاريف أخرى غير مدرجة في هيكل التمويل، تكون على عاتق المقترض وكذا الرسوم والأتعاب المحتمل ظهورها بمقتضى النصوص التشريعية و التنظيمية.

### المادة 06: ضمانات القرض

من أجل ضمان استرجاع القرض غير مكافئ موضوع الاتفاقية الحالية، يلتزم المقترض بوضع لفائدة الوكالة الضمانات التالية:

- ✓ رهن للعتاد المنقول موضوع الإستثمار لصالح الوكالة من الدرجة الثانية بعد البنك،
- ✓ رهن للتجهيزات و المعدات موضوع الإستثمار لصالح الوكالة من الدرجة الثانية بعد البنك،
- ✓ السندات لأمر

تكون أتعاب التسجيل المتعلقة بجمع الضمانات المذكورة أعلاه على عاتق المقترض.

#### **المادة 07: الإلتزامات العامة**

- يلتزم المقترض بإنجاز المشروع طبقا لما هو محدد في المادة الأولى أعلاه.
- يلتزم المقترض بعدم التخلي، التصرف و التنازل عن المعدات المقتناة في إطار الاستثمار والمحددة في قائمة التجهيزات مهما كانت الظروف إلى غاية تسديد القرض.
- يلتزم المقترض بالاستجابة لكل استدعاء من طرف الوكالة الوطنية لدعم وتنمية المقاولاتية و تسهيل كل الزيارات الميدانية التي يقوم بها موظفو الوكالة و/أو أعوان موكلين من طرف الوكالة في إطار المتابعة، وكذا تسهيل الدخول إلى المحلات و البنايات المتعلقة بالمشروع.
- يلتزم المقترض بإعلام الوكالة عن أي تغيير في القانون الأساسي للمؤسسة، سجلها التجاري وموقع (عنوان) المشروع.
- يلتزم المقترض إلى غاية انتهاء تسديد القرض باكتتاب تأمين على جميع معدات المؤسسة من كل الأخطار مع الأخذ بعين الاعتبار قيمتها باحتساب كل الرسوم مع حلول البنك المقرض محل المؤسسة المكتتبه في الدرجة الأولى و الوكالة في الدرجة الثانية في حالة التعويض.
- يلتزم المقترض تقديم نسخة من جدول تسديد القرض البنكي لمصالح الوكالة و كذا الوثائق التي تثبت تسديد أقساط القرض البنكي التي حل أجلها .
- يلتزم المقترض بإعلام الوكالة بأي تغيير في جدول تسديد القرض البنكي أو إعادة جدولته.
- في حالة غلق المقترض لحسابه البنكي المفتوح في إطار تمويل مشروعه من طرف الوكالة، يلتزم المقترض بإعلام الوكالة برقم حساب بنكي آخر.

#### **المادة 08: أحكام ختامية**

- في حالة عدم تسديد ثلاثة أقساط متتالية مستحقة الآجال، تطالب للوكالة باسترجاع ما تبقى من القرض غير المكافئ، إلا في حالة موافقة الوكالة على طلب المقترض بجدولة القرض.
- يمكن أيضا للوكالة المطالبة بالاسترجاع الفوري و الكلي للقرض غير المكافئ لاسيما في الحالات التالية:
  - ✓ التصريحات الكاذبة للمقترض،
  - ✓ التزوير واستعمال المزور،
  - ✓ عدم انجاز المشروع أو التصرف في العتاد،
  - ✓ عدم احترام أي إلتزام من الإلتزامات العامة من طرف المقترض،
  - ✓ كل تغيير متعلق بالحقوق المدنية و المالية للمقترض، الذي من شأنه أن يؤثر على استرجاع القرض غير المكافئ،
  - ✓ عدم احترام مواد الاتفاقية الحالية.
- كل تحويل للعتاد أو تبديد للأموال المرهونة أو البيع الجزئي أو الكلي للعتاد من شأنه أن يمس بضمانات الوكالة تعرض المقترض وفقا للاتفاقية الحالية للمتابعات القضائية.
- تحتفظ الوكالة بحقها في استعمال جميع ضمانات القرض غير المكافئ لإسترجاعه في حالة الإخلال بمواد الإتفاقية.
- باستثناء حالة القوة القاهرة يؤدي عدم احترام الإتفاقية الحالية إلى سحب الامتيازات الممنوحة لصاحب المؤسسة بنفس الأشكال التي منحت فيها دون الإخلال بالأحكام القانونية و التنظيمية الأخرى السارية المفعول، طبقا للمادة 10 من المرسوم الرئاسي رقم 234-96 المؤرخ في 1996/07/02 المعدل و المتمم، و المتعلق بدعم تشغيل الشباب.

**المادة 09: حالات إلغاء الإتفاقية**

- يتم استرجاع القرض وإلغاء الاتفاقية، إذا لم يتم استعمال القرض الغير مكافئ في المدة المحددة والمذكورة في المادة (02) أعلاه، إلا إذا تم تمديد الأجل بموافقة صريحة من طرف الوكالة.
- في حالة إعادة تقييم المشروع، تلغى الإتفاقية الحالية و تعوض باتفاقية جديدة، وفقا للتنظيم المعمول به في الوكالة.

**المادة 10: حل النزاعات**

كل نزاع ينشأ عن تطبيق الإتفاقية الحالية أو عدم إحترامها و لم تتم تسويته بالطرق الودية، يرفع النزاع أمام الجهات القضائية المختصة.

**المادة 11: بدأ السريان**

يبدأ سريان الاتفاقية الحالية من تاريخ التوقيع عليها من طرف الأطراف.

ع/الوكالة الوطنية لدعم و تنمية المقاولاتية

المقترض

قرء و صدق عليه

توقيع و ختم المسير

/أو

المقترضين

قرء و صدق عليه

توقيع و ختم المسير

قرء و صدق عليه

توقيع و ختم الشريك

في.....

## Résumé

L'entrepreneuriat est un moyen pour assurer la capacité d'innovation et la compétitivité des nations. Elle se caractérise principalement par l'acte de création d'entreprise initié par une volonté individuelle d'un futur entrepreneur doté d'un fort sentiment de prise de risque. De ce fait, la capacité de création d'entreprise est pour chaque pays, la résultante de nombreux facteurs liés aux opportunités et aux potentialités individuels, à l'environnement économique, aux interventions de l'Etat. Le but de notre réflexion consiste à étudier un certain nombre de questions, pour la compréhension de l'initiative entrepreneuriale dans la wilaya de Tizi-Ouzou et ceci en portant une attention particulière sur les différents aspects entourant ce phénomène. Dans un tel contexte, notre problématique s'articule autour de la question centrale : *Quel est l'impact des politiques de l'ANADE dans l'insertion de la création des entreprises sur la promotion de l'entrepreneuriat local ?*

Il ressort de notre étude que la plupart des entrepreneurs ont un fort sentiment d'indépendance et d'autonomie et la volonté d'être le chef de son entreprise. Cette caractéristique est le motif le plus motivant pour se lancer en affaire. La création de PME privée dans la wilaya d'Oran est beaucoup plus la résultante d'un ensemble de facteurs qui sont : la disponibilité des ressources financières provenant de l'apport personnel et des capitaux familiaux et de plus les expériences antérieures et savoir faire des entrepreneurs affectent le choix 'activité à entreprendre.

### Mots clés :

Entrepreneuriat; Entrepreneur; Création D'entreprise; Dynamique Entrepreneuriale; PME Privée; Motivation; Entourage Familial; Expérience Antérieure; esprit d'entreprise; Tizi-Ouzou